



Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2014

**Livre numérique : L'usage peut-il être
le moteur de la politique
documentaire ? Comparaison France
États-Unis**

Mélanie LE TORREC

Sous la direction de Claire Nguyen
Conservateur – Bibliothèque Interuniversitaire de Santé Paris



Remerciements

Je remercie très sincèrement ma directrice de mémoire, Claire Nguyen, conservatrice à la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé de l'université de Paris 5, négociatrice Couperin et membre de la cellule e-books Couperin. Ses conseils judicieux, son apport critique et sa rigueur intellectuelle m'ont soutenue et motivée pour cheminer au sein du vaste écosystème du livre numérique. Je tiens à souligner la disponibilité et la gentillesse dont elle a fait preuve pour m'aider à saisir ce sujet complexe.

Je tiens également à remercier les professionnels des bibliothèques, éditeurs et chercheurs, avec lesquels je me suis entretenu dans le cadre de ce mémoire. Leurs éclairages et leurs expériences constituaient la toile de fond de ma réflexion tout au long de ce travail : Aurélie Berut (bibliothèque de l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) ; Thierry Bleux et Caroline Rogier (SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1) ; Anne Boraud et Gil-François Euvrard, (SCD de l'université de technologie de Troyes) ; Chérifa Boukacem-Zeghmouri (université Claude Bernard Lyon 1, URFIST de Lyon) ; Bertrand Calenge, (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) ; Benjamin Caraco et Karine Pellerin (DBIST de l'université Versailles-Sain-Quentin-en-Yvelines) ; Dominique Corlett, (université de Bretagne occidentale) ; Emeline Dalsorg (bibliothèque de l'université Pierre et Marie Curie) ; Christine Darlin (SCD de l'université de Lyon 3) ; Benoît Epron (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, enssib) ; Héloïse Faivre-Jupile (SICD 2 des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal) ; Thierry Fournier (SCD de l'université Rennes 1) ; Thibault Fresse et Philippe Peyle (SPRINGER) ; Delphine Galot (bibliothèque de l'IUT métiers du Livre de l'université Bordeaux 3) ; Stéphanie Gasnot (bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris) ; Cécile Girbon (bibliothèque universitaire Santé du SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1) ; Laure Gouneaud (université de Strasbourg) ; Thomas Guignard (Ontario Colleges Library Service), Julien Junod (bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Lausanne) ; Annie Le Blanc (bibliothèque scientifique de Saclay du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, CEA) ; Natacha Leclercq (SCD de l'université Paris Diderot) ; Olivier Legendre (Bibliothèque Clermont Université) ; Kareen Louembé (SCD de l'université de Lyon 2) ; Sylvain Machefert (SCD de l'université Bordeaux 3) ; Catherine Marc (SCD de l'université Bordeaux 1) ; Agnès Melot (bibliothèque de l'École des hautes études commerciales de Paris) ; Delphine Merrien (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, enssib) ; Pierre Naegelen (bibliothèque universitaire Santé de l'université Paul Sabatier de Toulouse) ; Delphine Du Pasquier (bibliothèque de l'École des Ponts ParisTech) ; Nicolas Pineau (SCD de l'université Bordeaux 4) ; Sébastien Respingue-Perrin (SCD Paris-Dauphine) ; Gaël Revelin (SCD de l'université de Savoie) ; Odile Richaud (Doc'INSA Lyon) ; David Soret (bibliothèque universitaire Santé, SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1) ; Nadège Sieckelinck (bibliothèque centrale du SCD de l'université Lille 3) ; Catherine Thiolon (INRA, GFII) ; Alexia Vanhée, (SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ; Lola Zappara (bibliothèque de philosophie du SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Ma reconnaissance et mon affection vont à mes collègues Frédéric Souchon et Amélie Fresneau, pour leurs appuis opportuns et leurs caractères rayonnants.

Je tiens enfin à remercier Eric Fossoul pour son indéfectible et tendre soutien et ses avis précieux.

Résumé :

La politique documentaire du livre numérique est un sujet neuf en bibliothèque universitaire. Objet documentaire hybride, le livre numérique évolue dans un écosystème mouvant. L'acculturation des personnels et des usagers progresse doucement. Pour mieux comprendre son utilisation, par les professionnels et les usagers, 25 bibliothécaires d'établissements de l'enseignement supérieur français ont accepté de partager leur expérience de ce nouveau support. Il ressort de ces échanges que le livre numérique ne s'accommode pas des politiques documentaires mises en œuvre pour les collections de livres imprimées et les revues électroniques. Son intégration en bibliothèque appelle un changement de paradigme, pour fonder une stratégie documentaire plus qu'une politique.

Outre-Atlantique, les bibliothèques universitaires se confrontent au marché du livre numérique, en testant des programmes d'acquisitions pilotées par l'usage. Ces méthodes d'acquisitions sont des outils pour appréhender les besoins des lecteurs et concevoir des collections « dynamiques ». Leur déploiement laisse à penser que l'usage pourrait alimenter la stratégie documentaire du livre numérique.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires-- Etats-Unis

Bibliothèques universitaires--France

Bibliothèque universitaire – Usages – France

Collections – Acquisitions pilotées par l'utilisateur

Collections -- Livre numérique

Collections -- Politique documentaire

Abstract: In French academic libraries, collection policies dedicated to e-books are still invisible. The ecosystem of this hybrid documentary object is unsettled. Librarians and patron's acculturation to e-books slowly improve. For a better understanding of its use, both by professionals and patrons, 25 academic librarians agreed to share their experience of eBooks collections management. Their testimonies illustrate the inability of eBooks to fit to print books and electronic serials collections policies. A change of paradigm is called to support its integration in academic libraries, grounded on information and documentary strategy rather than collections policy.

Across North America, academic libraries face e-book market, by testing patron driven acquisitions program. These new acquisitions methods are tools to understand patron's needs and build "Just in time" collections. Their extension indicates that usage could support e-books collections strategy.

Keywords :

Academic Libraries -- France

Academic Libraries -- United-States

Academic Libraries – Usages -- France

Collections – e-books

Collection development

Collection policy

Patron Driven Acquisitions

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	11
INTRODUCTION	13
LE LIVRE NUMERIQUE : APERÇU D'UN ECOSYSTEME EN MOUVEMENT	15
Qu'est-ce qu'un livre numérique ?	15
1. <i>Une définition fiscale</i>	15
2. <i>Un régime de prix dynamique</i>	16
3. <i>Un quartet technologique</i>	17
4. <i>Le livre numérique, un support hybride</i>	17
Économie du livre numérique	19
1. <i>Mutations technologiques de la filière du livre imprimé</i>	19
2. <i>L'économie du numérique : logique de bouquet et dévalorisation des œuvres</i> 22	
3. <i>Marchés du livre numérique</i>	25
LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE AUX PRISES AVEC LE LIVRE NUMERIQUE ?	35
I. Vertus et limites de l'expérience d'une politique documentaire inspirée des ressources imprimées	36
1. <i>Des outils mobilisables mais reflétant une évaluation approximative</i>	36
2. <i>Donner accès à des contenus plutôt qu'à des documents</i>	38
3. <i>Rematéraliser l'offre de livres numériques</i>	39
4. <i>Enrichir les pratiques professionnelles, vers l'acculturation au livre numérique</i>	39
II. La gestion des revues électroniques, une histoire fondatrice pour la politique documentaire du livre numérique	41
1. <i>Concentration du secteur</i>	41
2. <i>Augmentation du coût des abonnements</i>	42
3. <i>Changement de référentiel</i>	43
4. <i>Le marché des revues électroniques, un héritage empoisonné pour le livre numérique ?</i>	43
5. <i>Licences nationales et livre numérique</i>	46
III. Emergence de collections de livres numériques en bibliothèques universitaires	47
1. <i>Une politique de l'offre ?</i>	48
2. <i>Maîtriser la gestion des collections</i>	51
3. <i>Articuler les collections</i>	52
4. <i>Donner accès</i>	53

5.	<i>Maîtriser les questions juridiques</i>	53
6.	<i>Le coût relatif des collections</i>	54
LE LIVRE NUMERIQUE A L'UNIVERSITE : CONTENUS, SUPPORTS, ACCES		55
I. Acquérir des livres numériques		55
1.	<i>Typologie du livre numérique universitaire</i>	55
2.	<i>Modèles économiques</i>	56
3.	<i>Méthodes d'acquisitions</i>	58
4.	<i>A la recherche d'un accès unifié</i>	60
5.	<i>Impact de la dématérialisation sur la chaîne du livre</i>	62
6.	<i>La licence, un outil de restriction des droits et des usages</i>	67
II. Aperçu des collections de livres numériques dans 25 bibliothèques de l'enseignement supérieur en France		68
1.	<i>Méthodologie</i>	69
2.	<i>Résultats du questionnaire</i>	72
USAGE ET POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU LIVRE NUMERIQUE : RETOURS D'EXPERIENCES OUTRE-ATLANTIQUE		98
I. Le modèle américain, des collections imprimées fondées sur un accès à la demande		98
II. Le champ des possibles : l'usage dans la politique documentaire des bibliothèques américaines		100
1.	<i>Le PDA, une appréhension nouvelle des collections et des publics</i> 100	
2.	<i>Le programme d'acquisitions consortiales du consortium des bibliothèques universitaires de l'Ontario (OCUL)</i>	101
3.	<i>Le programme d'acquisitions consortiales du consortium Orbis Cascade Alliance</i>	102
CONCLUSION		107
SOURCES		109
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE THEMATIQUE		114
TABLE DES ANNEXES		123

Sigles et abréviations

\$: symbole utilisé pour dollars(s)¹ ; Md(s)\$: pour milliard(s) de dollars

AAP Association of American Publishers

ABA American Booksellers Association

ABES Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ALA American Library Association

API Application Programming Interface

BCU Bibliothèque Clermont Université

BnF Bibliothèque nationale de France

BPA British Publishers Association

CAREL Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en Bibliothèques

CCAG Cahiers des Clauses Administratives Générales

CNL Centre National du Livre

COUNTER Counting Online Usage of NeTworked Electronic Resources

COUPERIN Consortium Unifié des Établissements Universitaires et de Recherche pour l'accès aux Publications Numériques

DDA Data Driven Acquisitions

EBS Evidence Based Selection

ENSSIB Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques

ERE Enquête sur les Ressources Électroniques

ERMS Electronic Resources Management System

ESGBU Enquête Statistique Générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur

ETP Équivalent Temps Plein

ezPAARSE (projet) easy / Progiciel d'Analyse des Accès aux Ressources Électroniques

FEL Fichier Exhaustif du Livre

FTE Full-Time Equivalent

GFII Groupement Français de l'Industrie de l'Information

IABD Interassociation Archives Bibliothèques Documentation

ISTEX Initiative d'excellence de l'Information Scientifique et Technique

JISC Joint Information Systems Committee

JSTOR The Scholarly Journal Archive

LSH Lettres et Sciences Humaines

MESURE (projet) Projet de Mutualisation et d'Évaluation des Statistiques

¹ La monnaie référente est celle du dollar américain.

d'Utilisation des Ressources Électroniques (Couperin)
OCLC Online Computer Library Center
OCUL Ontario Council of University Libraries
OD Outils de découverte
OPAC Online Public Access Catalog
PDA Patron Driven Acquisitions
PEB Prêt entre bibliothèques
PNB Prêt Numérique en Bibliothèque
POD Print On Demand
PULN Loi relative au Prix Unique du Livre Numérique
ROI Return On Investment
SGDL Société des Gens De Lettres
SHS Sciences Humaines et Sociales
SCD Service Commun de Documentation
SI Service Informatique
SNE Syndicat National de l'Édition
STM Sciences, Techniques et Médecine
SUSHI Standardized Usage Harvesting Initiative
SNE Syndicat National du Livre
SOFIA Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit
SRPD Short Run Digital Printing
TVA Taxe sur la valeur ajoutée
URFIST Unité Régional de Formation à l'Information Scientifique et Technique
URL Uniform Resource Locator
URMS Unified Resource Management System

INTRODUCTION

Politique documentaire : « Conception et mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers » Bertrand Calenge

Livre numérique² : Ouvrage édité et diffusé sous forme numérique, destiné à être lu sur un écran. Journal Officiel³

Parti des États-Unis, l'essor du livre numérique affecte le monde de l'édition internationale, le grand public et le milieu universitaire. Parmi les bibliothécaires français, une réticence légitime est palpable à l'égard de ce type de collections. Le livre numérique est une œuvre hybride, il échappe à une catégorisation définitive. Son économie, fondée majoritairement sur une logique de flux, le rapproche des revues électroniques. Son contenu, fini mais potentiellement actualisable, maintient sa filiation avec le livre papier. Son usage, multisupports et fonctionnalisé, engage de nouvelles pratiques de lecture et de recherche. Sa médiation implique des outils et des pratiques novatrices. Le développement du livre numérique appelle un autre constat : il incarne, en France, le dernier support à basculer dans l'économie du numérique.

L'histoire de l'acculturation des bibliothèques au numérique relève d'un double mouvement. Le premier fait suite au basculement des périodiques dans une économie du numérique, qui « a substitué un droit d'usage à la détention des supports du savoir⁴ ». Cette mutation a ébranlé « le paradigme implicite de la constitution progressive et principalement accumulative des collections⁵ ». Le coût dédié aux acquisitions de revues et de bases de données numériques ne cessant d'augmenter, les budgets de monographies ont servi de variable d'ajustement. Cet engagement financier a, depuis une décennie, acté la transformation de la nature des collections, qui, de biens de stocks, sont devenus majoritairement des flux de contenus. Le second consacre de nouveaux usages. Le modèle économique du bouquet et l'acquisition par « *Big Deal* » ont accoutumé les usagers, à des collections de revues pléthoriques, et dispensé les acquéreurs d'une sélection pointue, fondée sur la formalisation d'une politique documentaire. Outre-Atlantique, les attentes des usagers, décrits dans le rapport 2010 d'OCLC⁶ comme

² La loi française instaure l'appellation « livre numérique » comme dénomination terminologique officielle, nous prenons la liberté par commodité de lecture et pour faire écho aux usages à l'œuvre dans différents groupes de travail (Couperin, GFII), d'employer également l'anglicisme de ce terme, à savoir le « e-book ».

³ Vocabulaire de l'édition et du livre (liste de termes, expressions et définitions adoptés) [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025627105>> Consulté le 31 décembre 2013

⁴ Cavalier François, « *Les acquisitions dans le contexte électronique* », BBF, 2006, n° 1, p. 62-65. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0062-010>> Consulté le 31 décembre 2013

⁵ COLCANAP Grégory. La place des documents électroniques en ligne. CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Ed. du Cercle de la librairie, 2009. p.131.

⁶ OCLC. *Perceptions of Libraries, Context and Community, 2010* [En ligne] <http://www.oclc.org/content/dam/oclc/reports/2010perceptions/2010perceptions_all.pdf> Consulté le 31 décembre

des « information consumers », vont croissants. L'usage 24/7 des bibliothèques étant outre-Atlantique la règle, elle a pour corollaire le développement de collections d'e-books, pour assurer la continuité du service. Les bibliothécaires américains ont donc dépassé la position de l'observateur et développent désormais des stratégies communes pour répondre aux attentes des usagers en matière de livres numériques⁷.

En France, le développement de politiques documentaires du livre numérique est un sujet neuf. Alors que « la majorité des bibliothèques universitaires font un usage massif⁸ » de ce support, elles ne disposent pas de politiques documentaires formalisées. Un certain nombre d'établissements recourent néanmoins à des critères de sélection et mobilisent des indicateurs pour évaluer leurs collections. Les collections de livres numériques se sont, en quelque sorte, fondues dans la politique documentaire des établissements, sans qu'un traitement raisonné leur soit dédié. En France, l'analyse des usages du numérique, motivée par le « potentiel » des statistiques, n'a pas encore porté ses fruits. Les statistiques ont miné la médiation qui aurait dû se déployer plus intensément encore pour ces collections invisibles. Malgré le développement des statistiques normalisées COUNTER, il demeure difficile d'évaluer l'usage des collections et le profil des utilisateurs. Paradoxalement, aucune transformation organisationnelle n'a été opérée, pour accompagner l'expression de ces collections et leur gestion. Au vu des problèmes budgétaires engendrés par les modèles économiques soutenant les supports numériques, une nouvelle politique documentaire doit être envisagée pour soutenir le développement de collections de livres numériques en bibliothèque universitaire. Cette nouvelle approche place l'utilisateur au cœur du dispositif d'acquisition, en lui donnant la possibilité de piloter une partie des choix documentaires de la bibliothèque.

Pour comprendre la nature du livre numérique, il nous semble nécessaire de débiter ce mémoire en le resituant dans son écosystème. Nous rappellerons ensuite, la teneur des politiques documentaires, appliquées au livre imprimé et aux revues électroniques, avant de dresser un panorama des collections et des pratiques à l'œuvre dans 25 bibliothèques universitaires françaises. Pour décrire ce changement de paradigme, qui s'appuie sur l'usage comme moteur de la politique documentaire, nous détaillerons dans une dernière partie l'expérience des bibliothèques américaines, qui disposent dans le domaine du livre numérique d'un temps d'avance. Cette dimension comparatiste nous semblait utile sinon indispensable pour défricher ce sujet. Les bibliothèques nord-américaines se sont engagées dans une plongée en eaux profondes et poursuivent leur exploration du livre numérique. Il nous semblait important de restituer leur cheminement et traduire leur expérience.

⁷ POLANKA Sue (ed.). *No shelf required : E-books in Libraries*. American Library Association, 2011. ISBN 9780838910542

⁸ Cette omniprésence du livre numérique a été rendue visible par l'enquête menée en mars 2009 par Sophie Brezel sur les e-books dans les bibliothèques d'enseignement supérieur. BRULEY Caroline, MERRIEN Delphine. Cellule E-Books de Couperin. *Panorama des usages et pratiques des ebooks au sein des établissements*. Journée d'étude Couperin. Diversité des pratiques documentaires numériques dans les champs scientifiques. Enssib, 2 juillet 2009 [En ligne] <<http://www.couperin.org/blog-de-veille/download/785/627/15>>. Consulté le 31 décembre 2013

LE LIVRE NUMERIQUE : APERÇU D'UN ECOSYSTEME EN MOUVEMENT

QU'EST-CE QU'UN LIVRE NUMERIQUE ?

1. Une définition fiscale

L'écosystème du livre numérique est encadré, en France, par la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique (PULN). Elle reflète l'intervention des pouvoirs publics en faveur d'une régulation globale du marché du livre numérique et fait écho à la démarche fructueuse initiée par la loi sur le prix unique du livre du 10 août 1981 (PUL), dite loi Lang. L'une et l'autre s'appuient sur une définition fiscale du livre, imprimé et numérique, donnée par la Direction générale des impôts.

La loi Lang a fait l'unanimité auprès des acteurs de la chaîne du livre papier, en mettant en place un régime dérogatoire, fondé sur le « refus de considérer le livre comme un produit marchand⁹ ». La PULN apporte une définition parcimonieuse du livre numérique, basée sur la notion d'homothétie et de réversibilité entre livre imprimé et livre numérique. Elle s'applique au « livre numérique lorsqu'il est une œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs et qu'il est à la fois commercialisé sous sa forme numérique et publié sous forme imprimée ou qu'il est, par son contenu et sa composition, susceptible d'être imprimé, à l'exception des éléments accessoires propres à l'édition numérique. » (Art. 1). Cet ancrage doit permettre d'effectuer la distinction entre un livre numérique et des œuvres au contenu multimédia enrichi. Pour fixer la frontière, la loi recourt à la notion d'éléments accessoires.

Ceux-ci sont définis par le décret n° 2011-1499 du 10 novembre. « Les éléments accessoires propres à l'édition numérique (...) susvisée s'entendent des variations typographiques et de composition, des modalités d'accès aux illustrations et au texte telles que le moteur de recherche associé, les modalités de défilement ou de feuilletage des éléments contenus, ainsi que des ajouts de textes ou de données relevant de genres différents, notamment sons, musiques, images animées ou fixes, limités en nombre et en importance, complémentaires du livre et destinés à en faciliter la compréhension¹⁰. »

Si ce décret étend la définition du livre numérique au-delà de sa dimension homothétique, le rescrit fiscal du 29 décembre 2011 (n°2011/38) apporte une vision plus restrictive des éléments accessoires : « Le livre numérique ne diffère du livre imprimé que par quelques éléments nécessaires inhérents à son format. Sont considérés comme des éléments accessoires propres au livre numérique les variations typographiques et de composition ainsi que les modalités d'accès au

⁹ LANG, Jack. Présentation du projet de loi en faveur du prix unique du livre Discours devant l'Assemblée Nationale. 30 juillet 1981.

¹⁰ Décret n° 2011-1499 du 10 novembre 2011 pris en application de la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique Journal officiel de la République française, 28 mai 2011, n° 0124, p. 9234. [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024778333&fastPos=9&fastReqId=1673230017&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>> Consulté le 31 décembre 2013

texte et aux illustrations (moteur de recherche associé, modalités de défilement ou de feuilletage du contenu).¹¹»

Aucune précision n'est cependant apportée quant à la quantification de ces éléments accessoires pour déterminer la nature de l'œuvre : livre numérique homothétique, livre numérique enrichi ou œuvre multimédia. Comment considérer la décomposition du livre en chapitres, les fonctionnalités de modification (annotation, surlignage), de partage sur les réseaux sociaux ou de copie d'une partie du texte ? Quid des fonctionnalités destinées aux publics souffrant de handicaps (malvoyants, malentendants) ? Qui décide de la nature accessoire de ces fonctionnalités ? Pour le moment, ce sont les éditeurs qui décident du taux de TVA. Certains par peur d'un contrôle fiscal, imposent une TVA à 19,6%¹² ; d'autres, au contraire, proposant des services comparables, y voient un effet d'aubaine et la fixe à 19,6%¹³. Comme le rappelle le groupe de travail ebook du Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII), cette définition pose question : « La focale est portée sur les livres homothétiques. Les e-books nativement numériques seront insuffisamment pris en compte. Les caractéristiques propres au livre numérique sont considérées comme des «éléments accessoires», traitées à la marge.¹⁴»

2. Un régime de prix dynamique

Cette assimilation du livre numérique à un fac-similé du livre imprimé reprend les préconisations du rapport Zelnik¹⁵, qui défendait l'extension du prix unique au livre numérique dit « homothétique » et le passage à un taux de TVA réduit. Pour autant, la loi PULN n'instaure pas un prix unique du livre numérique. Certes, elle donne à l'éditeur, dans la continuité de la loi Lang, le pouvoir de fixer un même prix de vente pour tous les détaillants, qu'ils soient en France ou à l'étranger et maintient l'obligation de publicité, à condition que le livre soit homothétique du livre papier.

Comme le mentionne Sébastien Respingue-Perrin dans son cours sur l'encadrement juridique de l'achat de livres en bibliothèque¹⁶, la loi PULN instaure « un régime de prix dynamique », assis sur l'exploitation de l'œuvre et sur son contenu. Son article 2 stipule : « Toute personne établie en France qui édite un livre numérique dans le but de sa diffusion commerciale en France est tenue de

¹¹ Rescrit fiscal n°2011/38, *TVA : Taux et Définition du livre numérique*, 29 décembre 2011

¹² C'est le cas des traités EMC d'Elsevier Masson. La TVA passe à 20% en 2014. Une récupération partielle ou complète, au titre des activités de recherche, peut être demandée au service des Impôts par l'Agence comptable des universités.

¹³ Cyberlibris appose une TVA mixte à 19,6% sur les services (plateforme) et 5,5% sur les contenus. L'éditeur Techniques de l'ingénieur fixe la TVA à 19,6%.

¹⁴ Groupe de travail e-book du GFII. « *L'ebook dans l'EPUR, le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche* ». GFII, 2012. [En ligne] <<http://gfii.fr/epur/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁵ ZELNIK Patrick, TOUBON Jacques, CERUTTI Guillaume. *Création et Internet. Rapport au ministre de la culture et de la communication*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010 [En ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000006/0000.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁶ Sébastien Respingue-Perrin est chargé de la communication, de la formation et des secteurs droit/gestion au SCD Paris-Dauphine. Au sein du consortium Couperin, il est co-animateur de la Cellule e-book (Ceb) et co-responsable du suivi des négociations e-books. Dans le cadre de l'option Droit et Bibliothèques, il a donné, le 30 octobre 2013, une intervention à l'enssib sur l'encadrement juridique de l'achat de livres en bibliothèque.

fixer un prix de vente au public pour tout type d'offre à l'unité ou groupée. Ce prix est porté à la connaissance du public. Ce prix peut différer en fonction du contenu de l'offre et de ses modalités d'accès ou d'usage. ». Un même titre proposé selon des modalités différentes peut donc être affiché à des tarifs différents, selon les éditeurs¹⁷. Depuis le 1er janvier 2013¹⁸, la France applique un taux de TVA réduit à 5,5%, mais des incertitudes demeurent quant à la pérennité de cette disposition décrétée unilatéralement, contrairement aux orientations de l'Union Européenne, qui considère l'e-book comme un service fourni par voie électronique.

Le caractère insaisissable du livre numérique ne s'arrête pas aux difficultés afférentes à ses définitions légales et fiscales. Il est renforcé par le fait que le livre numérique est une œuvre pilotée par la technologie.

3. Un quartet technologique

Le centre d'analyse stratégique livre une définition complémentaire du livre numérique, dans sa note *les acteurs de la chaîne du livre numérique : les bibliothèques publique*¹⁹: « le livre numérique, (...), se décompose en plusieurs parties : le support physique sur lequel le lecteur lit le texte, le logiciel permettant au texte d'apparaître sur le support, le logiciel captant le texte et le texte lui-même ». Intrinsèquement, le livre numérique est donc le fruit d'une interaction intellectuelle, technique et commerciale entre plusieurs acteurs : l'auteur, l'éditeur, le diffuseur, le développeur de logiciels de lecture, le producteur de supports de lecture numérique (tablettes, liseuses). A ce quartet technologique s'ajoute une cinquième dimension, liée à la négociation des usages collectifs, la licence.

Avant même d'envisager la constitution d'une politique documentaire, le bibliothécaire doit prendre en compte la complexité juridique, technique et économique du livre numérique.

4. Le livre numérique, un support hybride

¹⁷ Pour l'IABD, l'Article 2 de la PULN consacre un traitement inégal des bibliothèques : «L'application du prix unique aux offres destinées non à des consommateurs individuels mais à des collectivités n'est pas opportune, notamment parce qu'elle bloque la possibilité de négocier les prix selon les services proposés et la communauté desservie. ». IABD. *Deux amendements à la proposition de loi relative au prix unique du livre numérique (PULN)* [En ligne] <<http://www.iabd.fr/2011/02/09/deux-amendements-a-la-proposition-de-loi-relative-au-prix-unique-du-livre-numerique-puln/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁸ Contre l'avis de la commission européenne, la France appuyée par le Luxembourg a défendu le maintien de la TVA à 5,5% sur le livre numérique, qualifié de service par l'union européenne, et susceptible à ce titre d'être taxé à hauteur de 20% en 2014. Syndicat de la librairie française. *Adoption définitive du retour de la TVA sur le livre à 5,5 % à partir du 1er janvier 2013* [En ligne] <http://www.syndicat-librairie.fr/fr/adoption_definitive_du_retour_de_la_tva_sur_le_livre_a_5_5_a_partir_du_1er_janvier_2013> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁹ BENHAMOU Françoise et GUILLON Olivia. « Modèles économiques d'un marché naissant: le livre numérique ». *Culture prospective*, n° 2, 2010, p. 1-16. Ministère de la culture et de la communication. Département des études, de la prospective et des statistiques, juin 2010. [En ligne] <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-livrenumerique-2010-2.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

Les qualités intrinsèques du livre numérique le place dans deux catégories de support : monographie et revue électronique. Considéré individuellement, le contenu fini d'un livre numérique diffère fondamentalement de la conception en fascicule des revues²⁰. Mis à part les livres enrichis par feuillets mobiles, qui trouvent leur pendant électronique, le contenu est clos. La mise à jour est associée à la publication d'une nouvelle édition, qui va de pair avec un nouvel achat. Il n'y a pas de données ajoutées en cours d'année. Cette dichotomie pourrait changer dans les années à venir. Dans le domaine des sciences et techniques médicales, certains ouvrages numériques d'Elsevier²¹ voient leur contenu augmenter, tout au long de l'année, marquant une évolution du flux des mises à jour et un basculement d'une mise à jour liée à l'édition à une mise à jour continue, à l'image des revues. Ce choix est pour le moment négligeable au regard de l'offre éditoriale globale d'e-books. Il faut cependant préciser que les ouvrages de référence édités en numérique (code, encyclopédies, dictionnaires) sont assimilables à des bases de données, tant par leur usage que par leur organisation dématérialisée, alors que leur pendant imprimé relève toujours de la monographie. « Le livre numérique brouille les catégories documentaires²² ».

En matière de sélection scientifique, les pratiques professionnelles relèvent donc encore d'une logique assimilée à celle des monographies imprimées. Les acquéreurs s'appuient préférentiellement sur des méthodes d'acquisition de monographies, fondées sur le titre à titre, le dépouillement de listes (non exhaustives) tirées des catalogues d'éditeurs et sur la mobilisation d'enseignants-chercheurs référents pour valider les contenus. Sensibilisés au format numérique, ces derniers incluent timidement des livres numériques dans leurs bibliographies. Le rapport au document s'inscrit donc dans la continuité des pratiques de l'imprimé. Par ailleurs, les fournisseurs veillent à déployer des outils en ligne proches de ceux utilisés pour acquérir des ouvrages imprimés. Ainsi, les plateformes Dawsonera ou Blackwell-Wiley Collection Manager ont déployé leurs collections de livres numériques sur leurs plateformes de commande de livres imprimés et proposent des notices communes pour l'achat du numérique ou du papier. Le bibliothécaire reste donc dans sa zone de confort en matière d'acquisition.

Le rapport au livre numérique change complètement si la bibliothèque fait le choix de l'abonnement et donne accès à un bouquet de livres numériques. Dans ce cas, les pratiques des gestionnaires de revues électroniques prédominent. Le bibliothécaire doit alors faire face à une masse de contenus mouvants et mobiliser les pratiques empruntées aux revues électroniques. L'hybridation, entre monographie et revue, fragmente la représentation du livre numérique et rend son

²⁰ Le contenu des revues augmente toute l'année, au fil des nouvelles publications, selon la périodicité.

²¹ Intitulée « Reference mobile », cette encyclopédie est alimentée d'articles de recherche qui vont augmenter son contenu tout au long de l'année. [En ligne] <<http://info.sciencedirect.com/sciencedirect/books/ReferenceModules>> Consulté le 31 décembre 2013

ENTRETIEN AVEC CLAIRE NGUYEN, responsable des ressources électroniques et des périodiques à la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, négociatrice Couperin et membre de la cellule e-books Couperin – Paris, le 21 octobre 2013

²² ENTRETIEN AVEC SEBASTIEN RESPINGUE-PERRIN, chargé de la communication, de la formation et des secteurs droit/gestion au SCD Paris-Dauphine, co-animateur de la Cellule e-book (Ceb) et co-responsable du suivi des négociations e-books au sein du consortium Couperin – Paris, le 28 août 2013

appréhension difficile. Elle consacre la reconnaissance du contenu sur le support, qui demeure pour le lecteur transparente.

L'apparition de ce nouvel « objet » documentaire relève donc de deux histoires asynchrones : les éditeurs de contenus de flux (journaux, revues) ont pris le tournant de l'internet et de la mise en ligne rapidement. La filière du livre imprimé s'est adaptée plus lentement aux changements inévitables provoqué par l'extension du numérique à tous les domaines du savoir.

ÉCONOMIE DU LIVRE NUMÉRIQUE

1. Mutations technologiques de la filière du livre imprimé

Pour comprendre l'économie du livre numérique en 2013, un bref aperçu des mutations technologiques de la filière s'avère éclairant. Le livre numérique a plus de 40 ans. Le Projet Gutenberg, marque pour beaucoup d'observateurs son acte de naissance. Son essor aux États-Unis à la fin des années 2000 est indissociable du développement d'internet et de la mise sur le marché de supports de lectures. Le lancement du Sony Reader en 2006 puis du Kindle en novembre 2007 ont donné corps au marché tant attendu du livre numérique.

Une autre révolution est souvent oubliée pour expliquer l'émergence du livre numérique. Bien avant l'exploitation commerciale des fichiers numériques de livres, une « révolution cachée » décrite par John B. Thompson dans *Merchants of Culture*²³, a affecté tous les processus de production du livre. Cette seconde naissance du livre numérique s'est matérialisée à la fin des années 90. De l'auteur au libraire, l'ensemble de la filière du livre a basculé dans une organisation digitale du travail. Étapes par étapes. L'informatisation des données financières et des ventes a abouti à la production de flux d'informations numériques. Elle s'est étendue au circuit de production du livre, des fonctions d'édition primaires (lecture des manuscrits, réécriture) et secondaires (relecture, mise en page) jusqu'à l'impression. L'apparition de l'impression numérique à délai raccourci²⁴ en 2000 puis de l'impression numérique à la demande a bouleversé le management des contenus et des chaînes de production. Combinée à l'économie de la longue traîne²⁵, cette opportunité technique, devenue rentable, a modifié l'ordre d'impression : celle-ci ne précède plus la vente, c'est la vente qui précède l'impression.

De fait, elle a réanimé les catalogues d'éditeurs spécialisés, universitaires, qui ne pouvaient réimprimer leur fonds d'ouvrages épuisés faute d'atteindre une masse critique d'acheteurs. Dans cette perspective, les maisons d'éditions ont commencé à numériser des exemplaires papiers de titres épuisés, donnant naissance aux premiers livres numériques. Concrètement, et à une plus large échelle, cette

²³ THOMPSON John B.. *Merchants of culture. The Publishing Business in the Twenty-First Century*. Polity, 2012. ISBN 9780745661063, p.326

²⁴ Short Run Digital Printing (SRDP)

²⁵ ANDERSON Chris. *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*. Hyperion, 2006. ISBN 1-4013-0237-8.

combinaison de pratiques a rendu possible la suppression des stocks et la constitution d'entrepôts virtuels de documents. Le basculement des éditeurs dans le numérique a fait apparaître des logiques de branches, entre les équipes. Branche imprimée et branche numérique poursuivent séparément leurs activités et ne se parlent plus nécessairement. L'absence d'articulation de l'offre entre imprimé et numérique pour leurs clients institutionnels n'est plus nécessairement pensée²⁶. Cette virtualisation du livre a eu des conséquences directes sur l'organisation des dernières étapes de la chaîne du livre, celles de la vente et du marketing du livre numérique. En virtualisant ses stocks, Amazon a construit une offre moins dépendante des décisions et des interactions des intermédiaires de la chaîne commerciale du livre. Paradoxalement, ce processus a induit une rematérialisation de l'abondance de l'offre, offrant les outils d'un marketing direct entre le client et le produit, générateur d'appétence pour le consommateur.

Dernier aspect de cette révolution cachée, et non des moindres, la diffusion des contenus. Cela peut sembler évident, mais la numérisation a montré que la valeur réelle du livre repose sur son contenu et que celui-ci est dissociable de sa forme. “Content is king”, le contenu est roi, résume le principe même de la numérisation du livre. La livraison électronique du livre numérique supprime les délais d'acheminement du livre (stockage, livraison, gestion des retours, pilonnage des stocks). Pourtant, comme le rappelle John B. Thompson, ce gain d'efficacité n'a pas eu d'effet de levier immédiat sur la vente de livres numériques. L'absence de lecteurs de livre numérique (liseuse ou tablette), abordables et de qualité, a freiné l'achat de livres numériques jusqu'à l'ouverture du marché à la fin des années 2000. Les formats trop nombreux, propriétaires et non interopérables, ont freiné l'investissement dans l'e-book. L'exploitation des droits sur les contenus du livre numériques (textes et illustrations associées) est problématique. Enfin, le prix est la pierre d'achoppement de ce marché. Celui-ci a été fixé de manière expérimentale²⁷. Aux États-Unis, le prix des premiers livres numériques était inférieur d'environ 20% par rapport aux livres imprimés. En effet, même si certains intermédiaires ont été contournés pour produire et diffuser des livres électroniques, l'économie réalisée sur les coûts d'impression reste faible par rapport à l'ensemble des investissements engagés dans la chaîne de production d'un livre numérique. L'acquisition des droits, le travail d'édition, de composition, le paiement des droits, le marketing et les frais généraux demeurent. Enfin, des coûts additionnels liés à la construction et à la maintenance des infrastructures informatiques et des bases de données sont apparus. Mais, pour le lecteur, ces aspects sont transparents²⁸. Au contraire, la perception de la valeur du livre numérique lui est défavorable et a retardé son adoption.

²⁶ Cette dichotomie a été précisément évoquée lors de l'entretien avec Thibault Fresse et Philippe Peyle, respectivement chargé des relations avec les ministères et les institutions gouvernementales, chargé des relations France Maghreb, chez SPRINGER – Paris, le 29 novembre 2013

²⁷ En France, la tarification du livre numérique est un « prix miroir » du livre papier, alors que les prix du e-book aux Etats-Unis sont caractérisés par leur dispersion. GUILLON Olivia, THIERRY Clémence. « *La tarification des e-books se structure-t-elle en miroir des prix des livres papier ? Les cas de la France et des États-Unis en 2011 / Is eBook Pricing Structured to Mirror Paper Book Prices? The cases of France and the U.S.A. in 2011* ». Canadian Journal of Information and Library Science. Septembre 2013, vol. 37, n° 3, p. 207-224. E-ISSN: 1920-7239.

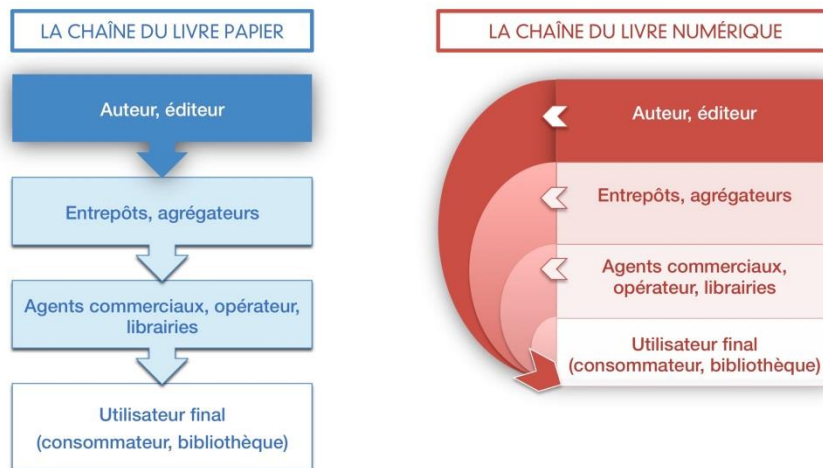
²⁸ ENTRETIEN AVEC CATHERINE THIOLON, directeur de projet Édition électronique et bibliothèque numérique à l'INRA, membre du groupe ebook du Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII) – Paris, le 28 août 2013

En 2010, Jason Epstein, le fondateur d'Anchor Books, éditeur majeur de Random House et futur fondateur de l'Espresso Book Machine, résumait la situation en ces termes : « la résistance qu'opposent aujourd'hui les éditeurs à l'avenir numérique qui arrive à toute allure ne tient pas à leur crainte de voir s'étioler le désir de lire, mais à la peur compréhensible de la mutation qui les attend, au cours de laquelle leur infrastructure traditionnelle deviendra superflue, ainsi peut être qu'eux-mêmes »²⁹. La complexité de l'écosystème du livre numérique est un constat partagé d'un bout à l'autre de la chaîne, des acteurs de sa production au consommateur final. Comment expliquer l'essor de ce bien culturel aux Etats-Unis ? Il ne représentait qu'une part marginale des ventes en 2002 (0,1%, soit 3 millions de dollars), mais focalise l'attention des éditeurs en 2013, avec une part estimée des ventes à 20% soit 2 milliards de dollars³⁰. Un acteur majeur de la chaîne a organisé la promotion active de ce nouveau support : Amazon. Connu du grand public, cet intermédiaire populaire et bien établi a su inspirer la confiance et donner envie aux lecteurs d'expérimenter l'e-book. Sa stratégie agressive fondée sur la vente à perte et assise sur son statut de n°1 de la vente en ligne lui a donné les moyens de populariser l'usage du livre numérique. Si Amazon concluait 90% des ventes de livres numériques en 2009, l'arrivée de Barnes & Nobles a objectivement entamé ses parts de marché, puisqu'il ne dispose plus actuellement « que » de 55 à 60 % du marché du livre numérique. En effet, la vente en ligne ne peut pas tout. Grâce à son réseau de librairies, Barnes & Nobles, a rapidement pris la seconde place de ce marché. Preuve que l'économie du livre, même numérique, reste pour de nombreuses années encore corrélée à la présence d'espaces physiques dédiés à la consultation du livre, telles que les librairies et naturellement, les bibliothèques.

Pour autant, la production d'un livre numérique et sa commercialisation bouleversent la chaîne traditionnelle du livre papier, en autorisant, des relations directes entre les producteurs intellectuels des ouvrages et l'utilisateur final :

²⁹ « The resistance today by publishers to the onrushing digital future does not arise from fear of disruptive literacy, but from the understandable fear of their own obsolescence and the complexity of the digital transformation that awaits them, one in which much of their traditional infrastructure and perhaps they too will be redundant. » in EPSTEIN Jason. *The Publishing Future*. The New York review of Books. 11 mars 2010. [En ligne] <<http://www.nybooks.com/articles/archives/2010/mar/11/publishing-the-revolutionary-future/>> Consulté le 31 décembre 2013. La traduction de cet extrait est de Laurent BURY. Elle est extraite de l'article de Books *L'irrésistible ascension d'un prédateur*, traduction de l'article de WASSERMAN Steeve. *The Amazon Effect. Amazon got big fast, hastening the arrival of digital publishing. But how big is too big?* The Nation. 29 mai 2012, [En ligne] <<http://www.thenation.com/article/168125/amazon-effect>> Consulté le 31 décembre 2013

³⁰ RÜDIGER WISCHENBART CONTENT AND CONSULTING. *Global eBook: Current conditions & future projections* [En ligne] <<http://www.global-ebook.com/>> Consulté le 31 décembre 2013



Source: DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

La forme et l'ampleur qu'ont pris les marchés américains pointent-elles l'évolution, à terme, du marché du livre en France ? Le livre numérique destiné aux particuliers est majoritairement basé sur l'achat au détail alors que le livre numérique universitaire, destiné à un usage collectif, est fondé sur des modèles économiques nombreux et complexes. La lutte acharnée des acteurs de la chaîne du livre participe de l'extension d'une économie du numérique à tous les secteurs d'activités. Celle-ci modifie la nature des contenus, dont l'hybridation va croissante. L'économie du numérique affecte aussi les mécanismes transactionnels, conduisant la encore à un métissage croissant des pratiques commerciales, polarisées vers la fourniture de services et la gestion de flux. Cette évolution n'est pas neuve, les bibliothèques en ont expérimenté la première vague avec les périodiques électroniques. Elle bouleverse les pratiques et pose aussi la question de la « dévalorisation » des œuvres.

2. L'économie du numérique : logique de bouquet et dévalorisation des œuvres

Si l'environnement naturel du livre numérique est celui du monde de l'édition, son essor illustre le renouvellement des logiques économiques et commerciales à l'œuvre dans le capitalisme contemporain. Ces mécanismes affectent intensément le secteur des bibliothèques à travers les relations qu'elles entretiennent avec leurs fournisseurs de ressources numériques et avec leurs publics.

- Émergence d'un marché relationnel et d'une économie de bouquets

L'acquisition de livres par les bibliothèques s'inscrivait jusqu'à récemment dans un marché transactionnel, propre à l'économie classique fordienne, fondée sur la rencontre entre l'offre et la demande. Toute transaction dédiée à l'acquisition d'un bien s'y déroulait sans prendre en compte les achats passés ou les demandes futures. L'achat clôturait l'échange. Dans un contexte de compétitivité accrue, ce système de production est aujourd'hui bouleversé par l'orientation-client de l'activité économique. « Viser la satisfaction du client conduit l'entreprise à dépasser une logique d'offre de produits pour viser directement l'apport d'une solution au problème du client. (...) L'apport d'une solution peut rarement être réalisé au moyen d'un produit unique. Il suppose généralement la constitution d'un

bouquet de produits, souvent une combinaison de biens et de services complémentaires par rapport au problème qu'il s'agit de tenter de solutionner.³¹».

Le livre numérique, comme toute ressource électronique, s'inscrit désormais dans un marché « relationnel », caractérisé par la continuité de la relation entre un fournisseur et son client. L'achat et la livraison d'un bien ou d'un service ne rompt pas l'échange entre les protagonistes. Celui-ci se prolonge à travers les services associés à la transaction (assistance, formation à l'utilisation) mais également lors de la renégociation des achats à venir. Dans le cas des ressources électroniques, cette dimension relationnelle est renforcée par le fait que la bibliothèque ne les possède plus physiquement mais y accède, via internet, et doit de ce fait maintenir des relations avec son fournisseur. Les marchés relationnels fondent leur efficacité sur la fidélisation des clients et sur la constitution de marchés captifs. Le marché relationnel renforce la position des acteurs de confiance, susceptibles de structurer ces marchés et d'inspirer confiance au client. Le marché est alimenté en permanence d'offres nouvelles, qui ne peuvent être comparées, ce qui limite le contrôle des pratiques anti-concurrentielles. L'argument du profilage et d'une orientation client est souvent avancé pour promouvoir les offres de bouquets, cependant cette présentation positive ne doit pas faire oublier que le bouquet, dans le domaine des biens informationnels, privilégie la quantité au détriment de l'adéquation de l'offre au besoin.

- **Le livre numérique est un bien informationnel, reproductible**

Les notions de « sociétés de l'information »³², puis de « sociétés du savoir » ont mis en évidence le rôle croissant des biens informationnels dans le développement économique. Dans une économie de la connaissance, la richesse n'est plus fondée sur la manipulation des matières premières matérielles mais sur l'accès, voire l'accaparement, de biens immatériels comme l'information, le savoir, les connaissances. Avec le développement d'internet et de la dématérialisation, les coûts de productions des biens immatériels sont fixes tandis que ceux associés à leur diffusion sont faibles. C'est donc sur la diffusion que les sociétés pourvoyeuses de biens informationnels accroissent leur marge. Cette nouvelle dimension appelle un mode de consommation, basé sur l'accès aux flux plutôt que sur le stockage d'un bien : à la propriété succède l'abonnement.

La dématérialisation de l'information, sa reproductibilité intrinsèque et son mode de diffusion par internet ont pour corollaire l'abondance apparente des ressources mises à la disposition du consommateur. Deux effets sont observés. Premièrement, les mécanismes de l'économie classique qui fondaient la valeur sur la rareté de l'offre sont inversés, au profit d'une économie de l'attention, où la demande est raréfiée. C'est l'attention du lecteur ou du consommateur qu'il convient de capter³³. Il faut donc assurer une médiation beaucoup plus intense entre l'utilisateur final et les contenus. Deuxième effet de cette économie de l'abondance, la reproductibilité déprécie l'œuvre voire tend à nier la valeur des contenus dématérialisés. Cette idée

³¹ MOATI Philippe. *L'économie des bouquets. Les marchés de solution dans le nouveau capitalisme*. Ed. de l'Aube, 2008. ISBN 9782752604323. p. 10.

³² CASTELLS, Manuel. *The Rise of the Network Society, The Information Age: Economy, Society and Culture Vol. I*. Blackwell, 2000. ISBN 978-0631221401

³³ DAVENPORT H. Thomas, BECK C. John. *The attention economy: understanding the new currency of business*. Harvard Business School Press, 2001. ISBN 978-1578518715

ancienne³⁴ garde toute son actualité avec le livre numérique et le développement d'une culture des écrans. Le rapport du lecteur au livre numérique n'est pas neutre. Pour Thierry Baccino, le transfert des contenus du support papier à l'écran provoque une destruction de la valeur³⁵, que ce soit dans l'usage du document numérique ou dans la perception de la valeur du document. Cette reproductibilité favorise un usage dévoyé des œuvres, comme le piratage des contenus. « Le nombre de livres piratés, sous droits, en français et accessibles sur internet par un internaute moyennement averti est évalué entre 11 000 et 14 000.³⁶ » selon l'étude *EbookZ* du MOTIF sur le piratage en France³⁷. Même si l'augmentation d'une offre légale de livres numérique est le meilleur rempart contre le piratage, force est de constater que cette pratique opportuniste se banalise. L'image d'une apparente gratuité se généralise, en réaction au développement d'offres illimitées de haut débit de fournisseurs d'accès à internet. Plus ces réseaux se développent, plus il semble facile d'accéder aux contenus. Cet effet du gratuit entraîne une baisse importante du « consentement à payer³⁸ ».

Le secteur de la musique a été particulièrement affecté par la révolution numérique. La transition opérée par celui-ci est souvent évoquée comme un modèle possible d'évolution du secteur du livre numérique. Comme pour le livre, la révolution numérique s'est d'abord exprimée par le transfert de la production et de la distribution vers la technique numérique. Le piratage a conduit à un écroulement du modèle technique de la musique enregistrée. « En 2000, le chiffre d'affaires de la musique pesait 27,1 milliards de dollars et les revenus du numérique étaient négligeables, selon les chiffres de la Fédération internationale de l'industrie phonographique³⁹ ». En 2013, le chiffre d'affaires de la musique ne représente plus que 16,4 milliards de dollars, repartis pour un tiers dans la musique en ligne (5,8 Mds\$), et pour deux tiers (11 Mds\$) dans la musique analogique. La valeur de ce secteur a donc été divisée par trois en 13 ans. Cependant, on peut critiquer l'analogie entre l'industrie de la musique et celle du livre lorsqu'elle porte sur la consommation grand public. En effet, le modèle de consommation des auditeurs est focalisé sur l'écoute de quelques morceaux, alors que les lecteurs veulent généralement dévorer des ouvrages en entier. Si la qualité d'écoute tend à augmenter avec l'amélioration de la compression des données⁴⁰, la qualité de lecture des liseuses et tablettes électroniques n'a jamais surpassé celle d'un livre papier. Le support livre est majoritairement portable alors que les supports d'écoute ne l'étaient pas. Enfin, si l'on veut souvent emporter une grande variété de titres musicaux, la portabilité d'une bibliothèque n'intéresse pas le grand public,

³⁴ WALTER, Benjamin. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia, 2011. ISBN 978-2844854438

³⁵ BACCINO, Thierry. *La lecture électronique*. Presses Universitaires de Grenoble, 2004. ISBN 978-2706111907

³⁶ MOTIF. *EbookZ, l'offre illégale de livres numériques sur internet*. 2012 [En ligne] <<http://www.lemotif.fr/fr/actualites/bdd/article/1626>> Consulté le 31 décembre 2013

³⁷ Le piratage concerne surtout les BD, dont le téléchargement illégal est évalué entre 8000 et 10000 par l'étude *EbookZ*. *Op. cit.*

³⁸ BOMSEL, Olivier. *Gratuit ! Du déploiement de l'économie numérique*. Gallimard, 2007. ISBN 978-2070339570

³⁹ BEUVE-MERY, Alain. *Qobuz, pépite française de la musique en ligne, part à la conquête du monde*. Le Monde. 27 octobre 2013. [En ligne] <http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/27/qobuz-pepite-francaise-de-la-musique-en-ligne-part-a-la-conquete-du-monde_3503447_3234.html?xtmc=kobus&xtcr=1> Consulté le 31 décembre 2013

⁴⁰ Qobuz offre désormais un service de streaming en qualité audio cd. Sony a annoncé la renaissance du baladeur en 24 bits. *Op. cit.*

mais uniquement une toute petite partie du lectorat. De fait l'analogie n'est pas parlante pour le grand public. Elle l'est davantage dès lors qu'on s'intéresse à un public de niches, de lecteurs très consommateurs, mobiles et captifs, cible initiale des éditeurs de livres numériques : hommes d'affaires, chercheurs, journalistes, avocats, écrivains, étudiants. Un point commun rapproche ces deux industries : l'absence d'anticipation des attentes des usagers. Comme le rappelait Jean Louis Missika, en 2012, à la table ronde *Le livre numérique en France : enfin prêt au décollage ?*⁴¹, organisée par le Labo de l'édition : le principal enseignement à tirer de la révolution numérique dans le domaine de la musique est qu'une offre légale trop restreinte et une complexité d'achat conduisent au piratage et à une déperdition de la valeur d'usage du e-book.

Comment dans ce contexte évaluer la valeur du livre numérique ? Cette mesure est complexe car le livre numérique, comme son homologue imprimé, est un bien culturel. Sa valeur, par définition, est imprédictible. Elle se révèle dans l'expérience de sa consommation⁴², qui en bibliothèque s'exprime par son usage. Lorsqu'un livre numérique trouve son public et s'inscrit dans un modèle économique satisfaisant, les collections et par extension la bibliothèque gagnent en valeur ajoutée. Par un effet miroir, un fournisseur constatant la valeur d'usage d'une collection peut être tenté d'en modifier la valeur monétaire.

3. Marchés du livre numérique

Pour analyser les usages collectifs du livre numérique, on ne peut faire l'économie d'une exploration de l'environnement national et international dans lequel il évolue aujourd'hui. Les bibliothèques américaines jouent depuis longtemps le rôle de caisse de résonance de ce secteur. La négociation des bibliothèques américaines et des éditeurs est anciennes⁴³. Les offres proposées aux bibliothèques universitaires y sont plus adaptées. En France, les attentes des acteurs du marché du livre numérique sont ambivalentes : les bibliothèques pourraient jouer un rôle d'embrayeurs et participer à développer ce marché. Mais, leur mode d'accès au document fondé sur un usage collectif, les placent, selon les éditeurs, dans une situation de concurrentes. Certains acteurs parlent même de cannibalisation du marché, alors que les études sur le rôle des bibliothèques dans la promotion du livre ont toujours prouvées le contraire⁴⁴.

Marchés grand publics

⁴¹ Le Labo de l'édition. *Le livre numérique en France : enfin prêt au décollage ?* Table ronde du 20/9/2012 [En ligne] <<http://www.labodeledition.com/contenu/114/le-livre-numerique-en-france-enfin-pret-au-decollage>> Consulté le 31 décembre 2013

⁴² WAUTHY Xavier et Gabszewicz Jean. « L'appropriabilité économique des biens de contenu », In GREFFE Xavier et SONNAC Nathalie. *Culture Web : Création, contenus, économie numérique*. Dalloz Sirez, 2008. ISBN 978-2247079711.

⁴³ VAJOU, Michel, « *Licences nationales* », BBF, 2011, n° 3, p. 18-21. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0018-004>> Consulté le 31 décembre 2013

⁴⁴ BRENNER Joanna, MADDEN Mary, PURCELL Kristen (et al.). *The rise of e-reading. Pew Research Center's Internet & American Life Project*, 2012. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/04/04/the-rise-of-e-reading/>> Consulté le 31 décembre 2013

Marché américain

Le rapport *Global eBook 2013* dépeint un marché américain du livre numérique en développement, même si des signes de ralentissement sont palpables. Inexistant en 2006, le marché du livre numérique atteint 20 % des ventes totales en revenu net de l'ensemble du marché du livre en 2013 selon une étude de l'AAP paru en mai 2013⁴⁵. Sur l'ensemble du marché, en incluant fiction et non fiction, les ventes ont plus que doublé, atteignant 2,07 Mds\$ selon le rapport *Global eBook*⁴⁶. Le principal diffuseur marchand de livres numériques, Amazon, proposerait 2 millions de kindle e-books⁴⁷. La lecture de livre numérique croît aux Etats Unis : 23% des américains de plus de 16 ans ont lu un livre numérique en 2012, le nombre de lecteurs de livres imprimés passe de 72 à 67 %⁴⁸.

Les principaux diffuseurs de livres numériques pour le particulier sont Amazon (utilisés par 50 à 55% des acheteurs américains), Barnes & Noble (20 à 25%) et Apple (10 à 12%). Selon le rapport effectué par l'agence de conseil Idate⁴⁹, le marché américain se caractérise par l'absence de régulation des prix, synonyme de concurrence agressive entre les marchands. Le marché américain reste ultra concurrentiel malgré le poids des géants Amazon, Google et Apple. Le prix moyen d'un e-book est de 7,72 \$ en 2010, contre 8,09 \$ en 2009. Le livre numérique s'y développe dans tous types de contenus (fiction, documentaire, loisirs, etc...). Dans le secteur du livre numérique libre de droits, le projet Gutenberg propose 42 000 e-books⁵⁰ et la Bibliothèque électronique du Canada 1629 textes d'auteurs appartenant au domaine public⁵¹.

Marchés européens

- Grande-Bretagne

⁴⁵ ASSOCIATION OF AMERICANS PUBLISHERS (AAP), BOOK INDUSTRY STUDY GROUP (BISG). *BookStats Volume 3 (chiffres clés)* [En ligne] <<http://www.publishers.org/press/103/>> Consulté le 31 décembre 2013

⁴⁶ RÜDIGER WISCHENBART CONTENT AND CONSULTING. *Global eBook*. *Op. cit.*

⁴⁷ Aucune précision n'est apportée sur le nombre titres correspondants. AMAZON. Page du site d'Amazon USA consacrée au Kindle [En ligne] <http://www.amazon.com/dp/B007HCCNJU/ref=sa_menu_kdptq> Consulté le 31 décembre 2013

⁴⁸ PEW RESEARCH CENTER. *E-book Reading Jumps; Print Book Reading Declines* [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/12/27/e-book-reading-jumps-print-book-reading-declines/>> Consulté le 31 décembre 2013

⁴⁹ BONNEAU, Vincent, LEIBA, Marc. « *Les modèles économiques du livre numérique : perspectives internationales Canada, États-Unis, Japon* ». Idate Consulting Research. [Rapport réalisé pour le ministère de la Culture et de la Communication (DEPS)] [En ligne] Ministère de la Culture et de la Communication, 2010. Disponible sur le Web : <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/ideate2010.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

⁵⁰ Free ebooks. *Project Gutenberg* [En ligne] <http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page> Consulté le 31 décembre 2013

⁵¹ La Bibliothèque électronique du Québec. *Textes d'auteurs appartenant au domaine public* [En ligne] <<http://beq.ebooksgratuits.com/>> Consulté le 31 décembre 2013

Le marché britannique profite du volume de l'offre américaine. Le marché du livre numérique y représente 12,9% des ventes en 2012, pour un poids économique de 216 millions de livres, selon le rapport annuel de la BPA⁵².

- Allemagne

L'Allemagne occupe la troisième place dans le marché mondial du livre. Le livre numérique y est estimée à 5 % du marché du livre, soit 5,4% du chiffre d'affaire des éditeurs (513 millions d'euros). Le lectorat allemand est réceptif à ce nouveau format. Les éditeurs y sont manifestement convertis, puisque 84% des éditeurs proposent des e-books ou envisagent de le faire⁵³.

- France

En France, la part de marché des livres numériques dans l'édition est estimée par le syndicat national de l'édition (SNE) à 3,1 % en 2012, soit 81,7 millions d'euros de chiffre d'affaires. 126 000 titres de livres numériques payants sont proposés sur le marché au lectorat français par des éditeurs français⁵⁴.

Dans le domaine francophone, signalons également une offre de livres disponibles gratuitement, appartenant au domaine public, proposé par Gallica (BnF) et des acteurs privés

- Le moteur de recherche Justfreebooks⁵⁵ recherche dans le contenu de plus de 700 sites, dont [gutenberg.org](http://www.gutenberg.org), [wikibooks.org](http://www.wikibooks.org) et [archive.org](http://www.archive.org). On y trouve des textes du domaine public, des livres au contenu libre, des livres audio gratuits
- Le catalogue commun [noslivres.net](http://www.noslivres.net) « recense les livres électroniques du domaine public francophone, disponibles gratuitement et qui ont un minimum de qualité⁵⁶ ». Au 27 juillet 2013, il proposait 6344 titres.

Cependant, les différences de législations relatives au droit d'auteur limitent parfois la consultation des œuvres versées au domaine public dans un pays donné⁵⁷.

Malgré un marché international porteur et un taux élevé d'équipement en tablettes et liseuses des français, le marché du livre numérique en France tranche avec la

⁵² BRITISH PUBLISHERS ASSOCIATION *Statistics Yearbook 2012. Press release*. 2013. [En ligne] <http://www.publishers.org.uk/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=503&Itemid=1618> Consulté le 31 décembre 2013

⁵³ RÜDIGER WISCHENBART CONTENT AND CONSULTING. *Global eBook. Op. cit.* p 26.

⁵⁴ RÜDIGER WISCHENBART CONTENT AND CONSULTING. *Global eBook. Op. cit.* p 32.

⁵⁵ Le site ne fournit pas de statistiques concernant le nombre de livres numériques libres de droit. Moteur de recherche Just Free Books [En ligne] <<http://www.justfreebooks.info>> Consulté le 31 décembre 2013

⁵⁶ Catalogue du site *Nos Livres* [En ligne] <<http://www.noslivres.net/#presentation>> Consulté le 31 décembre 2013. Les ressources de onze institutions sont recensées : Bibliothèque électronique du Québec (BEQ), Bibliothèque numérique romande (BNR), Bibliothèque Russe et Slave (BRS), Ebooks Libres et Gratuits (ELG), ÉFÉLÉ, Gallica, la bibliothèque de Gloubik, Projet Gutenberg (livres en français), Rousseau Online, Mobile Read – roger64 et Wikisource France. Deux autres sites proposent des livres libres de droits : [feedbooks.com](http://www.feedbooks.com) en propose 1200 et [in libro veritas](http://www.inlibroveritas.com), 3396. Il est impossible de vérifier le recoupement des titres de ces différentes sources.

⁵⁷ Pour les œuvres encore sous droit en France, des filtres peuvent être installés, à la demande d'éditeurs, pour interdire l'accès au téléchargement aux adresses IP françaises. JOURNET, Adeline. *L'œuvre d'Albert Camus inaccessible aux internautes français*. L'Express, 1er février 2011. [En ligne] <http://www.lexpress.fr/culture/livre/l-oeuvre-d-albert-camus-inaccessible-aux-internautes-francais_957713.html> Consulté le 31 décembre 2013

tendance internationale. La législation française sur le prix unique du livre, combinée au maintien d'un réseau de libraires, conforte la position dominante du livre imprimé en France. Alors que les libraires américains ont fait face à une concurrence effrénée des principaux distributeurs en ligne de livres, les libraires français ont évité cette guerre des prix, drainée outre-Atlantique par l'e-book. Cette « exception culturelle à la française » est marquée par l'appui du gouvernement sur la taxation du livre numérique. Cette initiative pourrait déboucher sur un arbitrage législatif en 2014, sachant que la commissaire européenne chargée de la société numérique, Neelie Kroes a reconnu au Salon du Livre de Paris 2013 que la discrimination fiscale concernant le livre numérique n'avait pas de sens⁵⁸.

Selon *Livres hebdo*⁵⁹, un français sur cinq a déjà lu un livre numérique, même si selon l'enquête OpinionWay⁶⁰, « Baromètre, Usage du livre numérique », commandée par le SNE, la SOFIA et la SGDL, 75% n'envisagent pas de lire un livre numérique. L'offre de livres numériques est peu développée en France, mais le projet de Prêt Numérique en Bibliothèques (PNB) piloté par Dilicom et soutenu par le CNL attire aujourd'hui l'attention des bibliothèques. Ce projet est en phase d'expérimentation dans plusieurs bibliothèques, parmi lesquelles la bibliothèque municipale de Grenoble. PNB n'est pas une offre de livres numériques, mais « un dispositif d'échange d'informations (données commerciales, métadonnées descriptives, juridiques et techniques, données de gestion : état des droits de consultation, statistiques...) entre éditeurs, libraires et bibliothèques, dont le but est de faciliter le développement d'offres de livres numériques pour les bibliothèques⁶¹. » Face à l'obsession du piratage, Dilicom occupe la position du tiers de confiance numérique⁶². Ce projet a pour objectif de maintenir le libraire comme interlocuteur dans le processus d'achat de livres numériques, son rôle étant de présenter les offres des différents distributeurs aux collectivités, recueillir les acquisitions des bibliothèques et lancer les commandes via le Hub PNB.⁶³

Avec PNB, offres et conditions d'usages du livre numérique émanent des éditeurs, mais c'est le libraire qui doit négocier avec les bibliothèques. Une zone grise

⁵⁸ Actualité. Neelie Kroes, *l'Europe et l'ebook : bientôt la 'neutralité fiscale' ?* [En ligne] <<http://www.actualite.com/legislation/neelie-kroes-l-europe-et-l-ebook-bientot-la-neutralite-fiscale-41249.htm>> Consulté le 31 décembre 2013

⁵⁹ Livres Hebdo. *1 Français sur 5 a téléchargé un livre numérique depuis un an* [En ligne] <<http://www.livreshebdo.fr/article/1-francais-sur-5-telecharge-un-livre-numerique-depuis-un?xtmc=livre+num%C3%A9rique+un+francais+sur+cinq&xtcr=2>> Consulté le 31 décembre 2013

⁶⁰ OPINIONWAY. *Baromètre sur les usages du livre numérique (Vague 3, février 2013)*. SOFIA, SNE, SGDL, 2013 [En ligne] <<http://www.sne.fr/dossiers-et-enjeux/numerique/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique.html>> Consulté le 31 décembre 2013

⁶¹ Réseau CAREL. *Le point sur PNB*. [En ligne] <<http://www.reseaucarel.org/pnb>> Consulté le 31 décembre 2013

⁶² La Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) en donne la définition suivante : « Acteur du développement de la confiance dans le monde numérique. [Le tiers de confiance numérique] intervient dans la protection de l'identité, des documents, des transactions et de la mémoire numérique. Il engage sa responsabilité juridique dans les opérations qu'il effectue pour le compte de son client. » Fédération Nationale des Tiers de Confiance. *Définition d'un Tiers de Confiance Numérique* [En ligne] <<http://www.fntc.org/fr/definition-d-un-tiers-de-confiance-numerique/>> Consulté le 31 décembre 2013

⁶³ PNB permet le traitement des flux d'achats, de consultation ou de prêt de livres numériques entre les différents acteurs de la chaîne du livre. Il donne accès à un catalogue de livres numériques multi-éditeurs et distributeurs, via le fichier exhaustif du livre (FEL) étendu au livre numérique. Lors d'un emprunt de livre numérique, le Hub PNB procède à la vérification des droits associés au contenu numérique demandé. La transmission des autorisations d'activation de contenu (envoi d'URL ou de fichier) est opérée en cascade de la plateforme du distributeur à l'utilisateur final, en passant par la bibliothèque, par le Hub PNB qui archive les transactions.

demeure : quelle est la marge de négociations offerte aux libraires et aux bibliothèques ? Que peuvent-ils négocier dans le cadre du marché ? Il est difficile d'imaginer une négociation consortiale dans ce cadre. Qui sont les libraires capables de répondre aux besoins importants des bibliothèques (suivi des activations, des mises à jour, gestion des problèmes d'interfaçage, suivi client) ? PNB place les libraires en concurrence mais auront-ils les moyens de se différencier ? En cette période de réduction des ressources publiques, la tendance est au regroupement. L'offre PNB ne peut que profiter aux gros libraires. Du point de vue de la bibliothèque, le système PNB n'est-il pas une forme de subvention indirecte aux acteurs de la chaîne du livre, par redistribution implicite des ressources publiques, via les bibliothèques ? En effet, la marge de financement du libraire est sise dans la réduction des remises sur le prix du livre numérique⁶⁴. Les budgets de bibliothèques n'étant pas extensibles, toute augmentation du coût du livre numérique cannibaliserait le budget d'achat du livre papier. Quel sera le coût rapporté aux usages de ces offres fondées sur le prêt numérique ? La Bibliothèque municipale de Grenoble déplore le caractère limité de l'offre de titres, des conditions d'accès et d'usage trop restrictives et des tarifs élevés⁶⁵. La dimension technique du projet pose question⁶⁶. Enfin, PNB ne propose pas d'achat pérenne d'e-book pour les bibliothèques⁶⁷.

Une question demeure, celle du prix juste que les bibliothèques sont en mesure de payer pour accéder et fournir un accès collectif aux contenus numériques, tout en garantissant des revenus adéquats aux acteurs de la chaîne du livre. Leur mobilisation durant la phase finale de ce projet interroge.

Marchés du livre universitaire

Marché américain

Il n'y a actuellement pas de recoupement entre les acteurs du marché de livre numérique grand public et ceux du marché du livre numérique universitaire aux États-Unis. La nature pléthorique des collections d'e-books en anglais nous interdit de détailler les offres proposées aux bibliothèques américaines. On distingue quatre catégories d'acteurs⁶⁸.

⁶⁴ Vincent Marty est Directeur Général de Dilicom. Dans le cadre du parcours numérique de la formation des conservateurs de bibliothèque (DCB 22), il a donné, le 4 septembre 2013, une intervention sur PNB à l'enssib.

⁶⁵ BRIGANT Annie et HATT, Guillaume. *PNB : Point d'étape*. Rencontres de la Biennale du Numérique. Le numérique et ses usages. Enssib [En ligne] <<http://biennale-du-numerique.enssib.fr/interventions/retours-d-experience-lecture-publique-0>> Consulté le 31 décembre 2013

⁶⁶ Ce système implique le développement d'une interface de programmation de type API pour interfacier le site ou le SIGB de la bibliothèque avec le Hub PNB. Quelle sera le coût de cette brique logicielle ?

⁶⁷ IGB. Commission Bibliothèques Numériques. *Rapport 2012-2013*. [En ligne] <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/19/5/Commission_bibliotheques_numeriques_rapport_2012-2013_285195.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

⁶⁸ WALTERS, William H.. « *E-books in Academic Libraries: Challenges for Acquisition and Collection Management* ». *Libraries and the Academy*. Avril 2013, vol. 13, n° 2, p. 187-211. ISSN: 1530-7131. DOI: 10.1353/pla.2013.0012

- Les **éditeurs** fournissent des e-books directement aux bibliothèques, comme Elsevier, Oxford University Press ou Springer. Les six éditeurs dominants le marché de l'édition grand public, the « big six », passent des accords avec les fournisseurs pour la diffusion de leurs e-books aux universités. Il s'agit de Hachette, HarperCollins, Macmillan, Random House, Simon and Schuster et The Penguin Group.
- Des **agrégateurs spécialisés**, comme Knovel ou Safari, propose des livres numériques.
- Trois **agrégateurs généralistes** sont particulièrement visibles :
 - EBSCO, qui grâce au rachat de NetLibrary d'OCLC en 2010, propose 420 000 e-books
 - Proquest, qui avec eBrary et par le rachat (en cours) de EBL, fournira plus de 500 000 e-books
 - Ingram, qui suite au rachat de Coutts Information Services en 2006, fournit 400 000 livres numériques
- Enfin, des vendeurs de livres numériques, **fournissent à la fois les offres des agrégateurs et les catalogues d'e-books d'éditeurs**. Les principaux vendeurs sont Blackwell, Coutts, Swets, YBP.

Les vendeurs proposent un flux de traitement des acquisitions de livres numériques proche de celui du livre papier. Même si les fournisseurs, toutes catégories confondue, affiche un catalogue de livres numériques impressionnant, beaucoup de bibliothèques constatent un décalage entre l'offre de livres papiers et leurs pendants numériques. La plupart des fournisseurs concentrent leurs efforts sur les titres les plus populaires, au détriment du marché universitaire, comme le soulignait Leslie Czechowski⁶⁹. Des problèmes de licence existent par exemple sur des e-books publiés au Canada, indisponibles aux USA. Les bibliothécaires déplorent l'absence d'outils de sélection fiable, capable de décrire la disponibilité, l'accessibilité sur les plateformes des fournisseurs et le prix afférents en fonction des usages. Beaucoup d'éditeurs maintiennent des embargos sur le livre numérique universitaire, à la fois par rapport au délai d'édition, mais également vis-à-vis de l'achat des collectivités. Cette stratégie vise à rentabiliser la vente de l'édition imprimée et la vente directe au lecteur au détriment des achats des bibliothèques⁷⁰, notamment lorsqu'ils sont fondés sur les offices. Les livres numériques sont soumis au régime de la licence plutôt qu'à celui de l'achat, généralement fondées sur une souscription annuelle, un accès perpétuel ou un paiement à l'acte (cf. infra). Comme en France, beaucoup d'éditeurs voient la bibliothèque comme une menace⁷¹.

⁶⁹ CZECHOWSKI Leslie. « *Problems with e-books: suggestions for publishers* ». *Journal of the Medical Library Association*. Jul 2011, Vol. 99 Issue 3, p181-182. ISSN 1558-9439. DOI: 10.3163/1536-5050.99.3.001.

⁷⁰ POLANKA Sue (ed.). *No shelf required : E-books in Libraries*. American Library Association, 2011. ISBN 9780838910542. p. 135-151

⁷¹ En février 2012, 4 éditeurs majeurs (Hachette, Macmillan, Simon and Schuster, The Penguin Group) ont arrêté de vendre leurs e-books aux bibliothèques publiques américaines, en retirant leur catalogue du fournisseur d'accès Overdrive, au motif que le prêt en bibliothèque diminuait leurs ventes.

Le rapport *Ebook Usage in U.S. Academic Libraries 2012*⁷² porte sur l'utilisation du livre numérique dans 389 bibliothèques universitaires, soit 10,5 % des bibliothèques universitaires américaines⁷³. 95 % de ces BU américaines proposent des livres numériques à leurs publics. 80% le font depuis plus de 5 ans. « *La planification d'achat de livres numériques s'érode : 21 % des BU confirment leur intention d'acheter des e-books, tandis que 69% (...) n'en font plus une priorité en 2012 (54 % en 2011)* ». On observe une répartition étale de l'offre d'e-books en BU : 91 900 e-books sont proposés en moyenne par bibliothèque, mais la moyenne médiane est de 37 500. Globalement, ce type collection ne cesse d'augmenter.

Il faut préciser que pour la majorité des bibliothèques, le budget consacré au livre numérique représentait moins de 6% du budget total d'acquisitions en 2009⁷⁴. Néanmoins, le rapport 2011 « *Ebook Penetration & Use in U.S.* » souligne la croissance de l'investissement des BU dans le livre numérique, avec 19,1% des budgets consacrés à ce support en 2010. L'ordinateur fixe ou portable est l'outil de consultation majoritaire des e-books, qu'il soit possédé par le lecteur ou par la bibliothèque. L'offre et l'usage ne coïncident pas : les bibliothèques proposent surtout des ouvrages de référence (92%), des monographies académiques (91%), des classiques de la littérature (44%), des généralités non fictionnelles (32%) et des manuels (30%). Les lecteurs consultent majoritairement des monographies académiques (39%), des ouvrages de référence (29%), des manuels (18%), des généralités non fictionnelles (7%). Les classiques de la littérature représentent 7% des consultations.

Marché français

Comme pour le marché américain, on note une segmentation de l'offre de livres numériques entre éditeurs grand publics et éditeurs universitaires. Par souci d'efficacité, nous détaillons les acteurs en relation à l'offre de livres numériques proposée. Celle-ci est structurée selon la nature de fournisseurs : agrégateurs pluridisciplinaires, agrégateurs spécialisés, éditeurs⁷⁵.

– Les offres d'agrégateurs pluridisciplinaires

Ils proposent un point d'accès unique à un ensemble de catalogues de livres numériques issus d'éditeurs différents. La couverture disciplinaire est large,

⁷² LIBRARY JOURNAL/SCHOOL LIBRARY JOURNAL. *Survey of Ebook Usage in U.S. Academic Libraries*. 2012 [En ligne] <<http://www.thedigitalshift.com/research/ebook-usage-reports/academic/>> Consulté le 31 décembre 2013

⁷³ En 2010, 3689 bibliothèques universitaires étaient recensées par l'Institut des Sciences de l'éducation : INSTITUTE OF EDUCATION SCIENCES. NATIONAL CENTER FOR EDUCATION STATISTICS. *Academic Libraries: 2010 First Look* [En ligne] <<http://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2012365>> Consulté le 31 décembre 2013

⁷⁴ LIBRARY JOURNAL AND SCHOOL LIBRARY JOURNAL. *Survey of Ebook Penetration & Use in U.S. Academic Libraries 2010. Executive summary*. [En ligne] <http://c0003264.cdn2.cloudfiles.rackspacecloud.com/Academic%20Library%20Ebook%20Report_2.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

⁷⁵ Cette partie est inspirée du travail de la cellule e-books du consortium Couperin, qui propose en ligne, un document accessible à tous (Données 2011). Elle est enrichie d'exemples. COUPERIN. *Typologies des offres de e-books 2011* <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/ebook/publications/262-travaux/595-typologie-des-offres-e-books>> Consulté le 31 décembre 2013

majoritairement anglophone. Les documents proposés sont des ouvrages, constituant des collections assez riches (dépassant les 100 000 titres). Il s'agit des acteurs suivants : Dawson, EBL, EBSCO ebooks, Ebrary et Numilog

L'achat au titre est le modèle économique dominant (et privilégié). Les documents sont généralement au format PDF et annotables. Les services associés (récupération des notices au format Marc, statistiques, formation et assistance technique aux utilisateurs) se renforcent. L'accès nomade est la règle pour tous les agrégateurs avec gestion des reverse proxys. Les impressions et téléchargements sont limités et encadrés. La pérennité des achats est mise en avant, mais n'est effective qu'en passant un marché avec l'éditeur. La copie matérielle est proposée par quelques rares éditeurs, comme Wolter Kluwer mais contraignante. L'accès pérenne, via l'accès payant à une plateforme, se généralise.

– Les offres d'agrégateurs spécialisés

Chaque agrégateur regroupe des titres dans un domaine disciplinaire précis et représente les collections des principaux éditeurs du domaine. Certains s'inscrivent dans un périmètre linguistique donné. La couverture disciplinaire est clairement définie et potentiellement spécialisée. Les collections sont récentes (jamais plus de 10 ans). On y trouve quelques centaines de titres de référence dans le ou les domaines représentés. Les agrégateurs spécialisés sont :

- Cairn : Sciences Humaines et sociales
- E-books Cyberlibris : Économie- Gestion ou Lettres-Sciences Humaines et sociales ou Sciences
- Numérique Premium : Histoire et sciences humaines
- Safari : Informatique, médias numériques, e-commerce

D'autres agrégateurs s'affichent comme étant pluridisciplinaires, alors que leur offre est restreinte par la langue ou les domaines couverts :

- Digitalia Hispanica : pluridisciplinaire en espagnol et en anglais
- Immateriel.fr : pluridisciplinaire, mais orienté vers l'entreprise, la littérature SF et fantasy

Le modèle économique dominant est celui d'un **abonnement annuel au titre et/ou au bouquet, calqué sur celui des périodiques électroniques**. Cairn innove en proposant l'acquisition des titres au bout de 5 ans d'abonnement, mais sans fournir de copie de sauvegarde aux bibliothèques. L'accès nomade est la norme. Les agrégateurs spécialisés gèrent tous les proxys. Une bonne moitié des offres est compatible avec la fédération d'identité (Shibboleth). Les formats spécifiques aux lecteurs (format propriétaires Kindle, Ipad) et ouverts (epub) font leur apparition dans les offres proposées par les agrégateurs spécialisés. L'usage de DRM se systématisé.

L'usage attendu des documents est celui d'une consultation directe des documents via la plateforme en ligne, en streaming. Les services associés (statistiques, formation et assistance technique aux utilisateurs) sont la norme. La récupération des notices au format Marc n'est possible que dans la moitié des cas. Les impressions ne sont généralement pas limitées, mais les téléchargements sont souvent impossibles. Aucune pérennité n'est envisagée au-delà de la période d'abonnement.

– Les offres d'éditeurs

Ces offres sont généralement spécialisées. L'éditeur étant propriétaire de la plateforme, la bibliothèque traite directement avec lui. On mesure dans ce secteur la territorialisation de l'offre de livres numériques, les collections anglophones représentent 70% des offres. Elles se composent essentiellement de monographies spécialisées et d'ouvrages de référence destinés à un public averti. Étant donné la taille variable des éditeurs, français et anglo-saxons, le volume de titres proposé est très hétérogène, allant de l'unité à une collection de plus de 20 000 titres. Ces collections ont l'avantage d'être actualisées et plus complètes que celles proposées par les agrégateurs qui pâtissent des délais de négociations intermédiaires.

La liste des éditeurs de livres numériques identifiés par la Ceb Couperin en 2011 est présentée en annexe 2. Pour consulter le détail des offres négociées avec ces éditeurs, on se référera au moteur de recherche **Liste des négociations** du site Couperin⁷⁶.

Le volume total de livres numériques proposés par les éditeurs français était en 2011 de 47382 ouvrages, dont 44 333 proposés par l'Harmathèque. Le volume total de livres numériques proposés par les éditeurs étrangers était en 2011 de 83 851 ouvrages⁷⁷. Si les offres sont de plus en plus complètes, elles sont de nature fluctuante. La liste des collections disponibles au format électronique ne cesse de s'allonger.

Le modèle économique dominant est celui d'un **abonnement annuel au titre et/ou au bouquet**. Un quart des offres prévoit des frais d'accès la plateforme. Caractéristique propre aux éditeurs, les documents au format HTML ou PDF sont généralement sans DRM. Les éditeurs sont plus attentifs à la prolifération des documents sur la toile et assortissent souvent les contrats de clause de mésusage, visant à responsabiliser les bibliothèques et par extension leurs usagers. Néanmoins, impressions et téléchargements sont de plus en plus encadrés et seules 15% des offres donnent une possibilité d'annotation personnalisée des documents.

L'accès nomade est la norme mais plus de 40% des offres ne gèrent pas les reverse proxys. La moitié des offres seulement est compatible avec la fédération d'identité (Shibboleth). Les services associés présents en appui (statistiques, formation et assistance technique aux utilisateurs) sont la norme. Dans la logique du bon signalement d'une collection de référence électronique, la récupération des notices est possible dans 75% des cas.

La plateforme en ligne s'impose comme l'outil incontournable de consultation et, le cas échéant, de conservation des collections. Les établissements documentaires acquéreurs n'ont pas, dans la majorité des cas (76%), la possibilité de disposer d'une copie de sauvegarde et de conservation distincte de la plateforme en ligne (papier, fichier ou cédérom).

– Le cas particuliers des ressources hybrides : entre base de données et e-books

⁷⁶ COUPERIN. *Liste des négociations* [En ligne] <<http://www.couperin.org/negociations/liste-des-negociations>> Consulté le 31 décembre 2013

⁷⁷ Il est impossible de calculer l'accroissement des collections des éditeurs anglo-saxons depuis 2011, faute d'informations cohérentes sur les sites des fournisseurs.

Un certain nombre d'ouvrages de référence, encyclopédies, dictionnaires, identifiés comme des livres en format imprimé, voit leur nature évoluée dès lors qu'ils sont exposés en ligne. De fait, ces ouvrages sont consultables comme des bases de données. L'évolution de leur catégorisation relève d'un choix éditorial et reflète l'usage qui est fait de leur contenu. La recherche en plein texte oriente leur requalification vers la base de données, par exemple chez Knovel ou Techniques de l'ingénieur. Deux bases en langue française, Mementis et Navis, sont accessibles au monde universitaire. Dans le monde anglo-saxon, cette offre de bases de données est proposée par Brepols, De Gruyter, Encyclopaedia Universalis, Encyclopedia of the Human Brain, Lexibase, OECD I Library et World Bank.

- Comme pour les revues, il existe des intermédiaires, les plateformes d'abonnement, qui peuvent proposer une offre de portage mais ne donnent pas d'accès sur leurs plateformes (SWETS, EBSCO⁷⁸).

Sébastien Respingue-Perrin souligne l'intérêt de travailler avec des agrégateurs, même si ceux-ci développent des offres de livres numériques avec DRM : « Contrairement aux éditeurs, les agrégateurs sont dégagés de la gestion des auteurs. Ils sont donc plus sensibilisés aux usages des bibliothécaires. Cela évite de multiplier les contrats et donc de fragiliser la bibliothèque vis-à-vis des marchés publics.⁷⁹»

⁷⁸ EBSCO joue le rôle d'une agence d'abonnement et propose aussi ses e-books sur sa plateforme EBSCOhost.

⁷⁹ ENTRETIEN AVEC SEBASTIEN RESPINGUE-PERRIN. *Op. cit.*

LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE AUX PRISES AVEC LE LIVRE NUMÉRIQUE ?

La constitution rationnelle, progressive et accumulative des collections, reflet de la mise en œuvre des politiques documentaires, a longtemps fondé l'identité des bibliothèques. Dans son ouvrage, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*⁸⁰, Bertrand Calenge définit la politique documentaire comme la «conception et (la) mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers ». Pensées et développées pour des collections physiques de documents, les politiques documentaires des bibliothèques se sont adaptées, en tenant compte de l'apparition de nouveaux supports (supports audiovisuels), de leur dématérialisation (périodiques et bases de données en ligne), pour appuyer l'activité de bibliothèques désormais hybrides. Le livre a longtemps résisté à ce processus, mais il faut désormais admettre qu'un jour, toutes les monographies disposeront de leur avatars numériques sur les étagères virtuelles des bibliothèques universitaires. A l'heure de la dématérialisation des supports, le devenir de ces collections, leur conservation et leur renouvellement, interroge.

Le livre numérique est l'« impensé » des politiques documentaires de bibliothèques universitaires. A son égard, on parle de politique documentaire contrainte, « car le choix est conditionné par l'offre⁸¹ », ou on regrette son absence. Le livre numérique est un objet documentaire nouveau. Même s'il correspond extérieurement à un document fini, clos, il n'est qu'une imitation du codex. Le système économique qui le soutient s'apparente à celui des revues électroniques. Son mode de production et de consultation conduit à son découpage en chapitres et à une lecture, que quelques rares études⁸² décrivent comme fragmentaire, caractérisée par le survol, le feuilletage, motivée par la recherche d'information ou de citations plus qu'à une lecture in extenso⁸³.

La déclinaison du livre numérique sous la forme d'une collection change fondamentalement sa nature. En effet, l'e-book n'est pas indépendant de l'écosystème qui l'a vu naître et relève avant tout d'une logique de flux. Pour lire un livre numérique, on ne peut se contenter d'en posséder le contenu, il faut aussi y donner accès et maîtriser les contraintes juridiques (droit de reproduction) et économiques (modèles économiques des éditeurs) qui s'y rapportent (cf. infra III). La constellation des contraintes associées à sa mise à disposition freine l'achat ponctuel. La constitution d'une collection d'e-books engage la bibliothèque à envisager des achats conséquents portants sur des séries, voire sur une masse

⁸⁰ CALENGE Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Éd. du Cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-0962-5.

⁸¹ ENTRETIEN AVEC DAVID SORET, responsable de la bibliothèque universitaire Santé au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 22 octobre 2013

⁸² L'étude « *Usages de l'e-book et pratiques d'écran : des digitaux contents à une mutation culturelle ?* » conduite par Françoise Paquienséguy et Sylvie Bosser du Centre d'études des médias, des technologies et de l'international (Cemti) fera l'objet d'une publication en 2014. Les premiers résultats pointent une lecture fragmentée des e-books.

⁸³ OPINIONWAY. *Baromètre sur les usages du livre numérique (Vague 3, février 2013)*. SOFIA, SNE, SGDL, 2013 [En ligne] <<http://www.sne.fr/dossiers-et-enjeux/numerique/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique.html>> Consulté le 31 décembre 2013

critique d'ouvrages⁸⁴. Elle place les établissements documentaires dans un rapport de dépendance vis-à-vis des éditeurs ou des agrégateurs, dont les plateformes de consultation, même lors d'achats pérennes, constituent les interfaces de consultation et de stockage des acquisitions. A contrario, les acquéreurs pointent l'existence d'un modèle économique idéal de livre numérique, fondé sur le téléchargement illimité et l'absence de DRM, qui pourrait, au niveau licence, répondre aux besoins des étudiants.

Pour embrasser toutes ces variables, les bibliothécaires sont-ils pour autant désarmés ? Non, ils ont à leur disposition les pratiques professionnelles éprouvées pour construire des collections physiques et électroniques. L'hybridation de ces expériences est une première étape pour aborder la politique documentaire du livre numérique.

I. VERTUS ET LIMITES DE L'EXPERIENCE D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE INSPIREE DES RESSOURCES IMPRIMEES

Comme le rappelle Bertrand Calenge⁸⁵, la politique documentaire a pour objectif de soutenir la pérennité de l'institution « bibliothèque » et de répondre aux objectifs vis-à-vis de la population desservie. Elle relève donc d'**une approche systémique**. Ainsi, l'évaluation des collections est corrélée à une évaluation des services et des publics. La négociation avec les partenaires et acteurs de la bibliothèque implique d'associer l'ensemble des agents. L'objectivation de sa mise en œuvre mobilise un ensemble d'outils et de méthodes, exprimé par le biais d'indicateurs, qui soutiennent le débat. **La politique documentaire s'inscrit dans un territoire physique**, l'espace de la bibliothèque, **mais également virtuel**, le portail documentaire et l'environnement numérique de travail de l'université, voire les plateformes des fournisseurs de contenus numériques. La charte documentaire, le diagnostic des collections et le plan de développement des collections constituent les textes fondamentaux d'une politique documentaire. Même si l'intégration de ressources numériques a profondément bousculé le métier du bibliothécaire, beaucoup d'outils empruntés à l'évaluation des collections imprimées conservent leurs vertus.

1. Des outils mobilisables mais reflétant une évaluation approximative

La rédaction d'une charte documentaire, qui « récapitule les choix opérés en matière d'orientations documentaires pour l'ensemble des collections et

⁸⁴ ENTRETIEN AVEC THIERRY BLEUX ET CAROLINE ROGIER, respectivement adjoint Sciences et adjointe documentation électronique du département Collections, au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 25 juillet 2013

⁸⁵ Calenge Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Éd. du cercle de la librairie, 1999. ISBN 978-2-7654-0717-7.

ressources documentaires d'une bibliothèque⁸⁶ » est une étape indispensable et complexe. Le plan de développement des collections décrit les objectifs et les contraintes, détaille les indicateurs mobilisés pour objectiver la politique documentaire d'une bibliothèque. Ces indicateurs⁸⁷ sont essentiels à la description des collections, au regard du public cible et de la dynamique des collections : âge des collections, taux de renouvellement, volume de collections disponibles au regard des publics à desservir, nombre de prêts, taux de rotation, taux de circulation, liste des documents jamais empruntés, listes des documents empruntés dix fois par an, pour ne citer que les plus connus. L'analyse des fonds peut gagner en profondeur et se fixer sur une catégorie documentaire. Le calcul des ratios s'applique alors à un segment de collections selon le niveau, la classe Dewey, l'âge des collections. L'interprétation des résultats procure au bibliothécaire une représentation du mouvement et des usages des collections.

Comme l'explique Alexia Vanhée, responsable de la documentation électronique et de la formation des personnels à SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « l'utilisation des livres électroniques peut être examinée sur le même modèle que celles des monographies papier car les indicateurs sont très proches, si l'on considère qu'une consultation vaut un emprunt⁸⁸ ». Il est donc possible d'établir une correspondance entre les indicateurs propres aux ressources imprimées et ceux déployés dans le domaine du numérique. Il faut cependant faire attention aux « effets de plateforme, qui privilégient les gros éditeurs comme Elsevier⁸⁹ ». Lorsque les modalités d'acquisitions et d'accès au livre numérique miment celles du livre imprimé, (achat titre à titre, prêt numérique), il est tout fait possible de s'appuyer sur des indicateurs identiques : le nombre de prêts numériques⁹⁰ fait écho au nombre de prêts de livres imprimés ; le prix moyen du livre numérique acquis au titre à titre peut être comparé d'année en année, comme le prix moyen du livre imprimé. L'analyse des acquisitions peut, enfin, s'appuyer sur des données de fournisseurs, budgétaires et éditoriales. L'annexe 3 établit le tableau comparatif des indicateurs mobilisés pour évaluer les collections et les services de la bibliothèque

Une certaine continuité dans l'appréhension des ressources numériques se fait jour, mais certaines modalités d'accès et d'usages du livre numérique mettent à mal les pratiques d'évaluation et l'interprétation des résultats : la volatilité des collections dans le temps (abonnement), la fluctuation des contenus (nombre de titres) inclus dans les bouquets, les difficultés de signalement de livres numériques acquis en bouquets, l'absence d'identification de lecteurs uniques. Comme le rappelle Bertrand Calenge⁹¹, l'évaluateur se trouve confronté à des « masses critiques » de contenu, alors qu'il avait l'habitude d'analyser des unités

⁸⁶ GROUPE POLDOC. *Le site de Poldoc : Groupe de recherche bibliothéconomique appliquée aux outils des politiques documentaires* [En ligne] <<http://poldoc.enssib.fr/>> Consulté le 31 décembre 2013

⁸⁷ Les formules associées à ces ratios sont détaillées dans l'ouvrage de CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. *Op. cit.*

⁸⁸ ENTRETIEN AVEC ALEXIA VANHÉE, responsable de la documentation électronique et de la formation des personnels à SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Paris, le 28 août 2013

⁸⁹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC THIERRY FOURNIER, responsable de la documentation électronique du SCD de l'université Rennes 1 et animateur du groupe de travail sur les statistiques d'utilisation (GTSU) de Couperin – Lyon, 21 mai 2013

⁹⁰ Le prêt numérique étant ici compris au sens du prêt d'un fichier unique à un utilisateur unique pendant une durée donnée.

⁹¹ CALENGE Bertrand. *Comment intégrer les ressources numériques dans une politique documentaire ? Carnets de Notes*, 26 juin 2013 [En ligne] <<http://bccn.wordpress.com/>> Consulté le 31 décembre 2013

documentaires. Face à cet ensemble fluctuant et plastique de collections, l'approximation est permise⁹², comme elle l'était déjà dans le cas des documents imprimés. En effet, la mobilisation d'indicateurs va de pair avec leur interprétation. Ainsi, on ne peut, d'une part, fonder la politique documentaire sur un nombre fini d'indicateurs, il est indispensable de multiplier les regards portés sur la collection. Il importe, d'autre part, d'interpréter les données, en les confrontant à la réalité « humaine » des usages. Des indicateurs « secondaires », reflet de la médiation (ou de son absence), peuvent compléter cette photographie « chiffrée » des collections. La notion d'indicateurs secondaires embrasse les retours d'expériences, les suggestions, les échanges en salle de lecture ou par mail, les réponses à distance et toutes les informations qui produisent « en creux » une image de l'usage des collections (échecs de connexions, quand les accès sont limités ou quand l'ouvrage ne fait pas partie des collections de la bibliothèque, demandes de PEB, retours d'expériences sur les difficultés d'accès aux collections).

2. Donner accès à des contenus plutôt qu'à des documents

Face à la volatilité des bouquets de livres numériques, il est impératif de construire des « accès facilités⁹³ » aux ressources. La première étape de la médiation est le signalement des livres numériques dans le catalogue de la bibliothèque. L'enrichissement de cette interface naturelle des bibliothèques impacte leur consultation. Catherine Marc, responsable de la documentation électronique à Bordeaux 1 en témoigne « Dès que nous avons catalogué les livres numériques de Springer, nous avons observé une augmentation des usages⁹⁴ ». Ce constat est partagé par la plupart des bibliothécaires en charge du numérique, mais que faire lorsque les collections sont acquises, par abonnement, sous forme de bouquets ? Est-il envisageable de cataloguer des milliers de titres, au risque de les voir supprimer du catalogue quelques années plus tard ? La solution choisie par les bibliothèques est de s'appuyer sur les plateformes des éditeurs, en les signalant sur les pages dédiées aux ressources numériques de leur site internet, au risque de multiplier les points d'accès. L'autre solution envisageable consiste à acheter directement les notices aux éditeurs, à condition que celles-ci soient compatibles avec les normes de catalogage. Les retours d'expériences montrent la prééminence du catalogue sur les accès par plateforme. La multiplication des points d'entrées vers les collections de livres numériques est souhaitable pour les publics des générations émergentes, peu familiers des catalogues. Ceux-ci ont surtout l'expérience des moteurs de recherche et seraient plus à l'aise avec des outils de découverte (« discovery tools »). Les outils de découverte (OD) contiennent les métadonnées des ressources internes de la bibliothèque (acquisitions imprimées, ressources électroniques pérennes) et externes (abonnements aux bases de données

⁹² ENTRETIEN AVEC BERTRAND CALENGE, directeur des études à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 9 décembre 2013

⁹³ *Op. cit.*

⁹⁴ ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC CATHERINE MARC, responsable des ressources électroniques au SCD de l'université Bordeaux 1 – Lyon, le 20 août 2013

ou packages). Ils forment le catalogue commun aux ressources papier et électroniques ainsi qu'aux références bibliographiques des bases de données. En créant un index unifié des ressources proposées par la bibliothèque, ces outils proposent aux utilisateurs une plateforme unique de recherche pour accéder à toutes les collections⁹⁵. Les outils les plus connus sont Ebsco Discovery Tool, Summon de serial Solution ou Primo d'Ex-Libris.

3. Rematéraliser l'offre de livres numériques

Le signalement des collections ne peut se limiter au catalogue ou au site internet. Il devient nécessaire de redonner une matérialité aux collections numériques dans les salles de lecture. C'est là tout l'intérêt d'une approche systémique de la politique documentaire, associant les services aux publics. A la bibliothèque de l'université de Versailles Saint- Quentin-en-Yvelines (UVSQ)⁹⁶, les bibliothécaires se appuyés sur un signalement par QR Code⁹⁷ et pastilles. Ces outils collés sur les exemplaires imprimés informent le lecteur de l'existence du pendant numérique de l'ouvrage. **Donner à voir les livres numériques** est un moyen de se représenter l'articulation entre livre numérique et collections imprimées. Lorsque le document numérique s'est substitué au livre imprimé, le problème demeure entier. Il faut redoubler d'ingéniosité, en mobilisant toute la palette des objets tangibles⁹⁸ de la bibliothèque comme à l'UVSQ. Cette substitution ne laisse pas le bibliothécaire sans ressources. Le numérique consacre le contenu des documents et non plus le support. La réflexion sur le signalement des collections de livres numériques implique donc la médiation vers les savoirs de la bibliothèque.

4. Enrichir les pratiques professionnelles, vers l'acculturation au livre numérique

La politique documentaire n'est pas un outil autonome du fonctionnement global de la bibliothèque. Elle entre en résonance avec l'ensemble des activités de l'établissement et demeure un instrument répondant aux besoins de l'ensemble de la population. Elle a vocation à stimuler l'appétence des lecteurs pour la bibliothèque et s'appuie sur l'ensemble des personnels. Là où le livre imprimé faisait l'objet d'attentions constantes, force est de constater que l'accompagnement de l'usage des ressources numériques fait défaut. L'accès à distance et l'immédiateté de la consultation ont été interprétés comme le socle de besoins et d'usages que la bibliothèque devait couvrir. Au-delà des questions de signalement, la formation

⁹⁵ ENTRETIEN AVEC CLAIRE NGUYEN, *Op. cit*

⁹⁶ BUVSQ. La collection d'ebooks de la BUVSQ. Propositions d'actions de valorisation. Document interne.

⁹⁷ Code-barres en deux dimensions constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc. L'agencement de ces points définit l'information que contient le code. QR (abréviation de Quick Response) signifie que le contenu du code peut être décodé rapidement après avoir été lu par un lecteur de code-barres, un téléphone mobile, un smartphone, ou encore une webcam. Source : Wikipédia

⁹⁸ Etiquettes, paper toys, têtes de gondoles, sacs, marques-pages, tableaux de signalétique dynamique, flyers.

aux ressources, la création de tutoriels ont été les réponses pertinentes, mais insuffisantes que la bibliothèque a proposé aux lecteurs. L'attention s'est focalisée sur la complexité technique des ressources numériques, le volet relationnel et la dimension cognitive associés à ces collections n'ont pu être mobilisés.

Par ailleurs, la facilité apparente de la manipulation des ressources électroniques, revues et livres, a conforté l'idée d'une gestion, qui pouvait se passer de ressources humaines et d'outils. Rares sont les bibliothèques qui consacrent plus d'un ou deux ETP à la gestion des ressources électroniques. Les responsables de la documentation électronique s'appuient majoritairement sur des tableurs pour gérer ces collections généralement pléthoriques, alors que des outils vraiment adaptés à la manipulation des flux existent et ne sont pas si onéreux. Cette absence de ressources humaines, n'est pas sans conséquences. D'abord vis-à-vis des lecteurs, elle laisse à penser que la bibliothèque valide le modèle du numérique, basé sur la suppression des intermédiaires. Ensuite, ce déséquilibre dans la répartition des forces interroge⁹⁹, quand on connaît les budgets consacrés aux ressources électroniques. Il crée une séparation dans les équipes, les uns donnant accès aux ressources dématérialisées, les autres s'occupant de la documentation imprimée. Les premiers sont peu nombreux et dépositaires de budgets énormes, dont la destination doit être justifiée par les statistiques, l'usage, l'exploitation technique¹⁰⁰. Les seconds sont nombreux mais voient leurs budgets décroître au fil des années.

Cette dichotomie distinguant les personnels dédiés au numérique, « motivés et technophiles¹⁰¹ », gestionnaires, des personnels en charge de collections papiers, ancrés dans un rapport plus traditionnel aux collections ralentit l'acculturation des bibliothécaires au livre numérique, et freine la diffusion des compétences. Il devient nécessaire de mieux répartir les forces au regard des enjeux financiers certes, mais surtout de médiation, que ces ressources engagent. Pour embrasser les contenus, comprendre les usages et penser l'articulation des collections, responsables des ressources électroniques et acquéreurs doivent travailler de concert. « Travailler avec les acquéreurs sur le numérique c'est assez payant¹⁰² ». Une politique documentaire du livre numérique se définit en gardant en ligne de mire l'ensemble des usagers de la bibliothèque, y compris les personnels. Elle ne peut faire l'économie d'une prise de conscience des changements culturels à l'œuvre dans une population où croît la part de « digital natives ». La nécessaire acculturation des professionnels de bibliothèques au livre numérique doit en faire partie. Cette opération passe d'une part par une refonte des organigrammes et la création de profil de poste, permettant l'identification des personnels en charge du livre numérique, et par la formation des personnels en position de renseignement.

⁹⁹ ENTRETIEN AVEC GAEL REVELIN, responsable de la documentation numérique au Service Commun de la Documentation de l'université de Savoie – Lyon, le 10 septembre 2013

¹⁰⁰ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC THIERRY FOURNIER, responsable de la documentation électronique du SCD de l'université Rennes 1 et animateur du groupe de travail sur les statistiques d'utilisation (GTSU) de Couperin – Lyon, 21 mai 2013

¹⁰¹ EPRON Benoît et BERTRAND Anne-Marie. « *Les ressources numériques : un nouvel enjeu pour les compétences des professionnels des bibliothèques* ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, mai 2010, vol. 47, n° 2, p. 65-67. E- ISSN 1777-5868 [En ligne] <http://www.adbs.fr/le-livre-numerique-pole-3-les-ressources-numeriques-un-nouvel-enjeu-pour-les-competences-des-professionnels-des-bibliotheques-85255.htm?RH=REVUE#sthash.gA9FsOX2.dpuf> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁰² ENTRETIEN AVEC DELPHINE GALOT, responsable des acquisitions d'e-books à la bibliothèque de l'IUT métiers du Livre de l'université Bordeaux 3 – Lyon, le 13 septembre 2013

Enfin, ce déficit de personnels peut limiter la participation des professionnels aux activités dédiées à la communauté, basées sur le partage d'expérience, l'analyse des modèles économiques et des usages dans un cadre mutualisé. Faute d'engagement, la bibliothèque est forcée de suivre les tendances sans jamais les anticiper.

Si la politique documentaire du livre numérique peut mobiliser les pratiques professionnelles propres au livre imprimé, un autre référentiel s'impose pour constituer une collection d'e-books, celui des revues électroniques.

II. LA GESTION DES REVUES ELECTRONIQUES, UNE HISTOIRE FONDATRICE POUR LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU LIVRE NUMERIQUE

Lors de la transition numérique opérée par les éditeurs de périodiques, les bibliothèques ont dû s'adapter à une vraie révolution en matière d'acquisitions, tant au niveau du support que du financement. L'offre éditoriale est passée d'une acquisition de stocks à l'achat d'un droit d'accès à un flux d'information, dans la lignée d'offres conçues pour les revues électroniques. En matière de gestion et de commercialisation, livres numériques et revues électroniques relèvent de la même logique. L'édition d'un livre numérique est coûteuse. Les premiers éditeurs à se lancer dans la commercialisation d'e-book étaient ceux qui disposaient des moyens financiers, technologiques et humains pour créer une chaîne de production du livre numérique. Ces éditeurs disposaient d'un savoir-faire et d'une expérience commerciale, empruntés à l'édition électronique des revues.

1. Concentration du secteur

Les éditeurs de revues scientifiques, techniques et médicales sont les premiers à avoir engagé leur transition vers le numérique, tandis que le secteur des lettres et sciences humaines a cheminé plus lentement, et en ordre dispersé, vers le numérique. Les offres de revues, sous forme de grands bouquets, ont été proposées aux bibliothèques françaises à la fin des années 90. Elsevier a lancé son premier bouquet, Elsevier Electronic Subscriptions en janvier 1996¹⁰³, puis Science Direct, en 1998¹⁰⁴. « D'autres éditeurs suivirent et proposèrent une politique d'accès sur Internet Academic Press, Blackwell, IOP, (...) [ou] Springer¹⁰⁵ ». Les premiers bouquets de livres numériques sont arrivés plus tard en Europe. « En 2006 l'éditeur Springer a ouvert un catalogue de livres électroniques de dix mille titres qui en comptait plus de trente mille fin 2008¹⁰⁶. » Springer propose aujourd'hui

¹⁰³ CHARTRON Ghislaine, MARANDIN Clarisse, « *La presse scientifique électronique* », *BBF*, 1998, n° 3, p. 28-40. ISSN 1292-8399 [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-03-0028-004> > Consulté le 31 décembre 2013

¹⁰⁴ BULLIARD Catherine, CHANEY Éliane, CHRISTIANSEN Caroline, CRESSENT Jean-Pierre. « *Une bibliothèque de recherche face à l'édition électronique* », *BBF*, 1999, n° 2, p. 27-32. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0027-005>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁰⁵ ENTRETIEN AVEC BERTRAND CALENGE, *Op. cit.*

¹⁰⁶ CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaires*. Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2010. ISBN 978-2-7654-0981-6. p.169

environ 100 000 titres en anglais et en allemand et une toute petite proportion en français¹⁰⁷. Cet éditeur numérise environ 7000 titres par an. La mutation du secteur des revues s'est accompagnée d'un mouvement de concentration, qui a consacré la suprématie d'éditeurs incontournables, au premier rang desquels se trouve toujours Elsevier. « Ce mouvement (...) [a] contribué à rapprocher les lettres et sciences humaines des modèles éditoriaux des sciences, technologies et médecine, y compris du point de vue des tarifs d'abonnement.¹⁰⁸».

2. Augmentation du coût des abonnements

Les bibliothèques ont en effet fait face à une augmentation massive du coût des abonnements pour ces deux supports. Or, dans le cas de l'édition universitaire, le public est captif et le marché non élastique. «Alors qu'un produit élastique implique qu'une hausse des prix conduit à une baisse de la demande, les prix des produits non élastiques peuvent augmenter fortement sans faire décroître la demande. En augmentant ses prix, un éditeur de revues scientifiques peut ainsi accroître sa part de marché en amenant les bibliothèques à annuler d'autres abonnements jugés moins essentiels afin de maintenir les titres phares (les *core journals*), de plus en plus onéreux mais incontournables pour leur public. En conséquence, le marché des revues scientifiques est caractérisé par l'absence d'une réelle concurrence et le prix des revues croît chaque année depuis des décennies bien plus rapidement que l'inflation¹⁰⁹». La pression financière exercée par les éditeurs a contraint la politique documentaire des bibliothèques universitaires en matière de revues comme de livres électroniques. Le budget des bibliothèques n'étant pas extensible, certains éditeurs ont répondu par une « segment(ation) de leurs portefeuilles de titres selon des critères disciplinaires¹¹⁰», pour maintenir leur chiffre d'affaires. D'autres ont promu les accords par « *Big Deal* », qui procurent une offre importante en volume mais pas forcément en pertinence. Cette pratique « a vidé de son sens une partie de l'activité d'analyse et de sélection de la production éditoriale scientifique réalisée par les bibliothécaires¹¹¹». Par ailleurs, les bibliothèques se sont longtemps vues contraintes à des abonnements « gagés¹¹² », basés sur le maintien d'un volume d'abonnements papier, considérés comme la référence en matière de chiffre d'affaires, les abonnements électroniques étant le supplément. Le basculement vers le tout numérique s'est opéré récemment.

¹⁰⁷ LIVRES HEBDO. *L'éditeur Springer lance une bibliothèque numérique en français* [En ligne] <<http://www.livreshebdo.fr/article/lediteur-springer-lance-une-bibliotheque-numerique-en-francais>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁰⁸ LOHISSE, André et al. Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales. In CARBONE Pierre et CAVALIER François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Éd. du Cercle de la librairie, 2009. ISBN 978-2-7654-0975-5. p. 30.

¹⁰⁹ BRULEY, Caroline, NGUYEN, Claire. Le panorama de l'offre éditoriale en sciences, techniques et médecine (STM). In CARBONE Pierre et CAVALIER François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Éd. du Cercle de la librairie, 2009. ISBN 978-2-7654-0975-5, p. 58.

¹¹⁰ *Op. cit.*

¹¹¹ COLCANAP, Grégory. La place des documents électroniques en ligne. In CARBONE Pierre et CAVALIER François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. *Op. cit.* p.135.

¹¹² ENTRETIEN AVEC THIERRY BLEUX ET CAROLINE ROGIER, *Op. cit.*

3. Changement de référentiel

Alors qu'à la fin des années 2000, le modèle économique dominant se fondait sur le « chiffre d'affaires papier de l'établissement client notamment pour les bouquets (papier + électronique), (...) les éditeurs incitent désormais les bibliothèques à migrer vers le "tout électronique" (e-only), en fondant le coût de l'abonnement sur le chiffre d'affaires papier d'une année de référence. Les bibliothèques sont alors autorisées à se désabonner de leurs titres papier ou bénéficient sur ces derniers d'une réduction importante de l'ordre de 75 à 90 % (Deep Discount on Print, DDP).¹¹³ » Ce changement de support référentiel consacre le numérique : « la version papier tend à devenir un supplément de la version électronique, qui devient la référence. On passe ainsi progressivement d'une logique de surcoût pour l'électronique au surcoût pour le papier¹¹⁴ ». Certains éditeurs de revues ont fait le choix de supprimer leur format imprimé, obligeant les bibliothèques à basculer sur un format numérique de périodiques. Dans tous les cas, le chiffre d'affaires des éditeurs de revues ne peut pas décroître et la marge de manœuvre de la bibliothèque va décroissant. A contrario, dans le monde du livre numérique, le modèle économique couplant contenus électroniques et papiers n'est pas transposé. On assiste à la migration progressive des éditeurs vers l'électronique et au développement d'éditeurs "pure player"¹¹⁵ (AkiBooks, La Bourdonnaye, Publie.net...). L'articulation des collections pose alors la question du support à privilégier. Enfin, alors que l'offre de contenus électroniques était majoritairement portée par les revues dédiées au niveau recherche, le contenu des livres numériques, couvre aussi les premiers cycles.

4. Le marché des revues électroniques, un héritage empoisonné pour le livre numérique ?

On peut dresser plusieurs parallèles entre les marchés des revues électroniques et celui du livre numérique. Un phénomène de concentration se produit mais plus tardivement chez les éditeurs de livres numériques, américains et français. « Certains acteurs gagnent en puissance, et l'on peut s'attendre à une concentration induite par l'inégale capacité des éditeurs à investir sur un marché naissant qui n'est pas encore rentable¹¹⁶ ». Les éditeurs traditionnels s'appuient sur des agrégateurs pluridisciplinaires ou spécialisés, dont la mission est de prendre en charge l'accès aux ressources, via leurs plateformes. Ils jouent le même rôle que leurs homologues pour les périodiques, puisque dans beaucoup de cas, ce sont tout simplement les mêmes structures éditoriales ou d'agrégation (EBSCOhost). Comme pour les revues, les éditeurs de livres scientifiques, techniques et médicales ont joué le rôle de pionniers, suivis plus timidement par les éditeurs en lettres et sciences humaines.

¹¹³ BRULEY, C., NGUYEN, C. Le panorama de l'offre éditoriale en sciences, techniques et médecine (STM). In CARBONE P. et CAVALIER F. (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Op. cit., p.61

¹¹⁴ COLCANAP G. La place des documents électroniques en ligne.). In CARBONE P. et CAVALIER F. (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Op. cit., p.131.

¹¹⁵ ACTUALITTE et PRIMENTO. *Annuaire des acteurs du livre numérique*, 2013 [En ligne] <<http://actualitte.com/blog/annuaire/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹¹⁶ BENHAMOU Françoise et GUILLON Olivia. « *Modèles économiques d'un marché naissant: le livre numérique* ». Op. cit.

L'augmentation constante du coût des abonnements aux bouquets se vérifie également (Numilog, CAIRN) dans le domaine des livres numériques. Il s'accompagne d'une substitution progressive des contenus imprimés par leur pendant numérique. Depuis plusieurs années, dans le domaine des Sciences de la vie, Elsevier n'édite plus ses encyclopédies sous forme imprimée. Un ouvrage très onéreux comme *Métabolic and molecular bases of inherited diseases* a disparu des rayonnages. L'absence d'exemplaire papier est compensée par le service de l'impression à la demande, proposée par exemple par Springer, avec son programme My Copy¹¹⁷. Enfin, on observe, à la marge, un changement de référentiel, caractérisé par la prédominance de la version numérique sur l'exemplaire papier. Il n'y a plus d'homothétie entre les versions. Les livres compagnons imprimés de l'éditeur Pearson ne fournissent qu'un accès partiel au contenu. Des chapitres entiers, et non des contenus enrichis, ne sont plus accessibles qu'en ligne. Le livre papier est tronqué. Pour y accéder, il faut se munir du code à gratter inscrit sur le livre imprimé¹¹⁸, dont on ne sait pas si l'usage est collectif et qui se révèle donc peu exploitable par la bibliothèque.

On note aussi des procédures d'embargo sur le livre numérique, sur le modèle des embargos de revues, qui posent de sérieux problèmes aux professionnels, pour la gestion des flux de traitement en cas de commande permanente (standing orders). Les bibliothèques doivent en effet déterminer, si en cas d'embargo, elles privilégient l'achat du titre imprimé ou numérique. Les fournisseurs de commande permanente doivent donc gérer un paramètre supplémentaire lors des sélections (cf. infra). L'accès aux contenus des revues avait fait l'objet de longues négociations, très contraignantes et coûteuses pour les bibliothèques, mais fondées sur la pérennisation d'un droit d'usage collectif. Appliquée au livre numérique, la logique de flux est devenue un outil pour restreindre ces droits d'usage collectif. La mise à disposition des contenus repose, pour de trop nombreux éditeurs, sur l'application de Digital Rights Management (DRM), visant à restreindre l'accès aux fichiers. Ces outils de gestion des droits numériques contraignent l'usage, car bibliothèques et lecteurs doivent installer des logiciels de gestion de DRM. « Pour les livres, ces mesures de protection ont été développées par les producteurs de tablettes et logiciels de lecture, ce sont par exemple : Adobe Live Cycle Policy Server, Microsoft DAS Server, Mobipocket DRM System et Palm DRM System¹¹⁹. » Le tatouage électronique¹²⁰, qui insert le nom de l'utilisateur en entête du fichier est un outil de contrôle, moins contraignant et aussi efficace. Springer, qui n'utilise pas de DRM, a privilégié le séquençage des ouvrages en chapitres¹²¹. En privilégiant la consultation en ligne ou la chronodégradabilité, ces éditeurs refusent aux établissements et à leurs lecteurs le droit d'accéder au contenu fini et stockable du e-book, mettant en péril la mission de conservation des bibliothèques

¹¹⁷ SPRINGER. *My Copy*. [En ligne] <<http://www.springer.com/librarians/e-content/mycopy?SGWID=0-165802-0-0-0>> Consulté le 31 décembre 2013

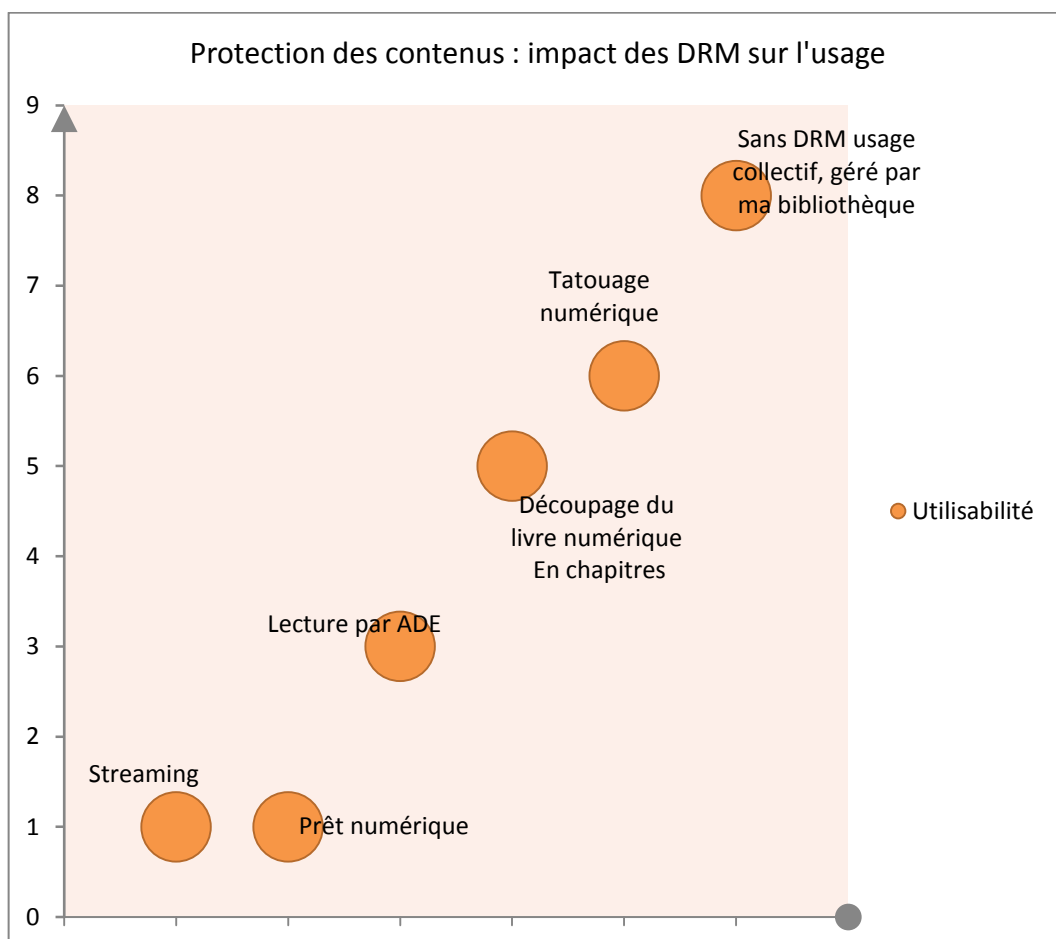
¹¹⁸ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CECILE GIRBON, responsable de la documentation électronique à la bibliothèque universitaire Santé du SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 15 octobre 2013

¹¹⁹ CAZENOBE A. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaires*. Op. cit. p. 88.

¹²⁰ Watermarking en anglais

¹²¹ ENTRETIEN AVEC THIBAUT FRESSE ET PHILIPPE PEYLE, respectivement chargé des relations avec les ministères et les institutions gouvernementales, chargé des relations France Maghreb, chez SPRINGER – Paris, le 29 novembre 2013. SPRINGER vient cependant d'autoriser le téléchargement de livres numériques entiers.

et limitant l'accès à la connaissance. Le schéma suivant propose de mesurer l'utilisabilité des livres numériques. Chaque DRM a été évaluée en fonction de son impact sur quatre usages du livre numérique, susceptibles de les discriminer : Accéder rapidement au document, conserver l'information, partager les contenus dans ma communauté et manipuler l'information (citer, annoter, ...).



Pour les usagers, comme pour les bibliothécaires, il est beaucoup plus intéressant que la bibliothèque demeure l'interlocuteur assurant le contrôle des documents, par son engagement auprès du fournisseur.

Devenus experts dans l'art d'imposer leur puissance, les éditeurs ont favorisé le regroupement des bibliothèques en consortium, qui ont offert aux bibliothèques la possibilité de parler d'une seule voix et d'apparaître comme des partenaires essentiels dans le développement des contenus en ligne, en négociant les offres et en incitant les éditeurs à développer des propositions répondant vraiment à leurs besoins. Aux Etats-Unis, depuis 1992, le consortium OhioLINK « ne passe que des contrats d'achat de ressources documentaires et non des licences d'usage. Tous les contenus numériques sont systématiquement chargés de façon pérenne sur les moyens informatiques du réseau de bibliothèques¹²². » Au Royaume-Uni, le JISC, fondé en 1993, pilote l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en négociant notamment les offres de contenus électroniques auprès des éditeurs. En France, le consortium Couperin, créé en 1999, regroupe

¹²² VAJOU Michel, « Licences nationales ». *Op. cit.*, p 33.

212 établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ses principales missions sont de « recueillir et analyser les besoins documentaires de ses membres ; Évaluer, négocier et organiser l'achat de ressources documentaires numériques ; Développer un réseau national de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique (...); contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les éditeurs.¹²³ ». L'action de Couperin influence les politiques documentaires des universités, en favorisant l'accès aux ressources électroniques, à un coût négocié. La cellule ebooks de Couperin (ceb)¹²⁴, créée en 2008, se consacre à la négociation des offres de livres numériques, propose une expertise et exerce une veille documentaire sur ce secteur de la documentation. Bien que les acquisitions de livres numériques soient apparues au milieu des années 2000, leur développement doit beaucoup aux négociations et aux réflexions menées par cette structure. Pour accompagner la politique documentaire des établissements, la ceb propose un inventaire détaillé et des évaluations comparatives des offres de livres numériques, très utile en l'absence d'index central référençant les livres numériques. Elle donne accès aux retours d'expériences des utilisateurs, par l'alimentation d'un annuaire de référents et de négociateurs.

5. Licences nationales et livre numérique

Dans la continuité des négociations d'abonnements de ressources courantes, Couperin a aussi activement soutenu le programme de licences nationales, aux côtés de l'abes et de l'INIST-CNRS. Fondées sur l'acquisition d'archives de périodiques scientifiques, de collections de livres numériques, de bases de données, les licences nationales consacrent un droit d'accès à des ressources électroniques (natives ou numérisées), étendu à une vaste communauté selon des modalités strictement identiques¹²⁵. Les licences nationales apportent une réponse aux questions de la maîtrise des coûts d'achat des ressources électroniques, de la conservation de ses ressources et de leur mise à disposition de la communauté des étudiants et des enseignants-chercheurs. Le corpus de contenus demeure limité, mais la présence de collections de livres numériques de référence est un signe encourageant pour les bibliothèques. Les livres numériques disponibles en licences nationales¹²⁶ sont les suivants :

- La base *Eighteenth Century Collections Online* (ECCO) de l'éditeur Gale Cengage propose la version numérisée d'un vaste corpus de textes du XVIIIème siècle, soit plus de 180 000 titres (200 000 volumes) imprimés entre 1701 et 1800 en Grande-Bretagne et dans les colonies britanniques.
- La base *Early English Books Online* (EEBO), publiée par l'éditeur Proquest, renferme 125 000 ouvrages, constituant la version numérisée de l'intégralité des ouvrages imprimés entre 1473 et 1700 en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, au Pays de Galles et dans les colonies britanniques

¹²³ COUPERIN. *Missions de Couperin*. [En ligne] <<http://www.couperin.org/presentation>> Consulté le 31 décembre 2013

¹²⁴ COUPERIN. *Cellule ebook*. [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/ebook>> Consulté le 31 décembre 2013

¹²⁵ Licences nationales [En ligne] <<http://www.licencesnationales.fr/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹²⁶ *Op. cit.*

d'Amérique du Nord, ainsi que les ouvrages en langue anglaise imprimés ailleurs.

- L'éditeur Classiques Garnier Numérique donne accès à deux bases de données : le *Grand Corpus des dictionnaires du 9e au 20e siècles*, ainsi que le *Grand Corpus des grammaires françaises*, des remarques et des traités sur la langue (14e – 17e siècles), soit 87 titres.
- L'éditeur Springer donne accès à *7500 titres de livres numériques publiés jusqu'en 2004* et issus de séries d'e-books en sciences et techniques (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique et sciences de l'information).

Les négociations se poursuivent pour acquérir de nouveaux contenus en licences nationales. Dans le cadre du grand emprunt « Investissements d'avenir » et de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN), le projet ISTE¹²⁷, relevant des Initiatives d'Excellence, repose sur un budget de 60 millions d'euros sur 4 ans (2012-2016). Il permet aux universités, organismes et instituts de recherche, CHU, BnF, voire bibliothèques publiques d'acquérir des archives de revues et d'e-books selon une logique de corpus et de soutien aux éditeurs français. 55 millions d'euros sont dédiés à l'achat de contenus et 5 millions d'euros à la création d'une plateforme nationale d'agrégation du texte intégral. L'hébergement des données donnera aux professionnels de la documentation, les moyens de maîtriser techniquement la politique documentaire au niveau national. Couperin conduit une évaluation des ressources acquises dans ce cadre.

III. EMERGENCE DE COLLECTIONS DE LIVRES NUMERIQUES EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

L'apparition de livres numériques a d'abord été le reflet d'un effet d'aubaine, lorsque les éditeurs incluaient dans leurs bouquets de revues électroniques l'accès à des séries ou des collections d'e-books. Bibliothécaires et usagers se sont donc confrontés au livre numérique, par hasard, sans que la politique documentaire de l'établissement n'y fasse référence. Les premières collections de livres numériques relevaient plutôt d'opportunités et d'occasions offertes par exemple par le *Plan Licence* encourageant l'achat de manuels numériques, que d'une volonté affichée de proposer ces contenus aux publics. La plupart des établissements ont ensuite introduit des livres numériques dans leurs collections, à la faveur des reliquats budgétaires. Le livre numérique jouait alors le rôle de documentation complémentaire, marquée d'une dimension empirique. Il répondait à la curiosité naturelle et légitime pour ce type nouveau de document. Souvent méconnu, invisible, décalé, il s'est fondu dans la politique documentaire de l'établissement, sans exister en tant qu'interprète de celle-ci. La multiplication des publications nativement numériques, le développement du travail à distance, le désir de

¹²⁷ ISTE^X. *Initiative d'excellence de l'Information Scientifique et Technique* [En ligne] <<http://www.istex.fr/?Presentation>> Consulté le 31 décembre 2013

rattraper ses usagers, les opportunités d'usages offertes par le livre numérique reposent pourtant la question de sa place en bibliothèque.

Peut-on pour autant parler de collections de livres numériques¹²⁸ ? La mise en œuvre d'une politique documentaire appliquée au e-book interroge et bouleverse des pratiques professionnelles qui ont pourtant fait la preuve de leur plasticité. Comme le rappelle Grégory Colcanap¹²⁹, en matière de documentation électronique, « les objectifs premiers d[une politique documentaire] restent (...) identiques : constituer des collections thématiques cohérentes à destination d'un public défini, en fixant pour chaque discipline le niveau intellectuel recherché, la couverture linguistique souhaitée, le degré d'exhaustivité projeté ainsi que les règles de conservation et de renouvellement des documents. » Néanmoins, la politique documentaire des ressources électroniques se concentre sur deux aspects : la pertinence de l'acquisition au vu des besoins estimés des usagers et le coût relatif de ces collections, rapporté aux moyens dont dispose l'établissement.

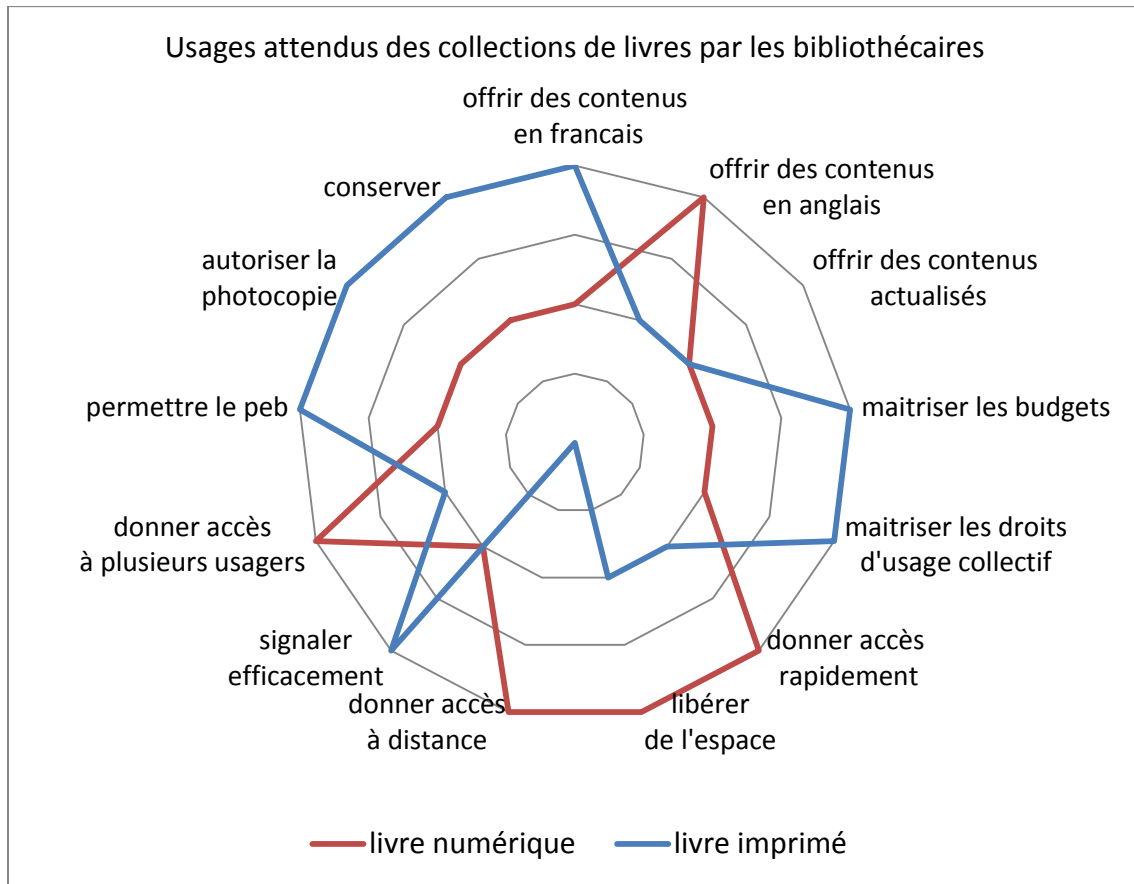
1. Une politique de l'offre ?

A l'université, quelles que soient les disciplines, les besoins des usagers ont été clairement identifiés par les acquéreurs. Les usagers en formation (licence-master 1) recherchent des manuels, des ouvrages de référence en français. Au niveau recherche, les chercheurs, anglophones ou contraints à l'usage de la langue de Shakespeare, consultent des ouvrages ciblés, transdisciplinaires¹³⁰, faisant écho à leurs programmes de recherche, en anglais. Les graphiques suivants modélisent le rapport au contenu en se plaçant du point de vue du bibliothécaire, de l'étudiant et de l'enseignant-chercheur. Ils visent à modéliser les bénéfices apportés par le livre numérique et le livre imprimé. L'avantage numérique est accordé au support qui répond le mieux au besoin formulé par les acteurs.

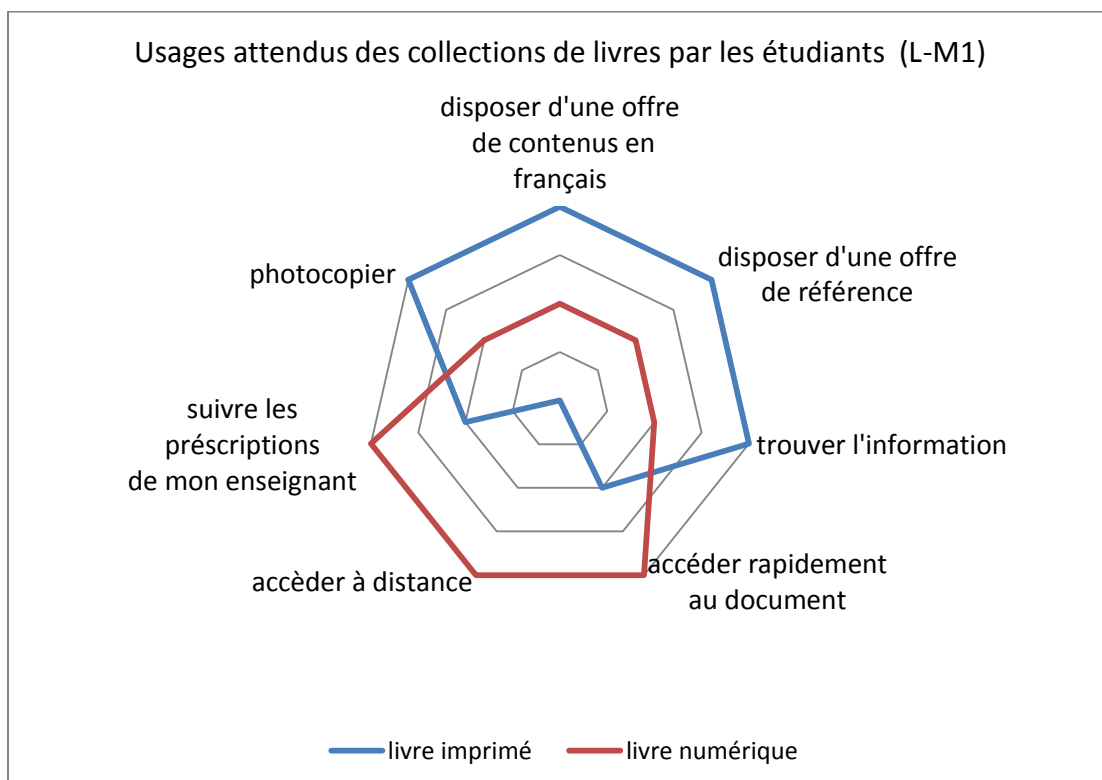
¹²⁸ ENTRETIEN AVEC DELPHINE MERRIEN, responsable d'EnssibLab, à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 21 octobre 2013

¹²⁹ COLCANAP G. La place des documents électroniques en ligne. In CARBONE P. et CAVALIER F. (dir.). Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire. *Op. cit.*, p. 129

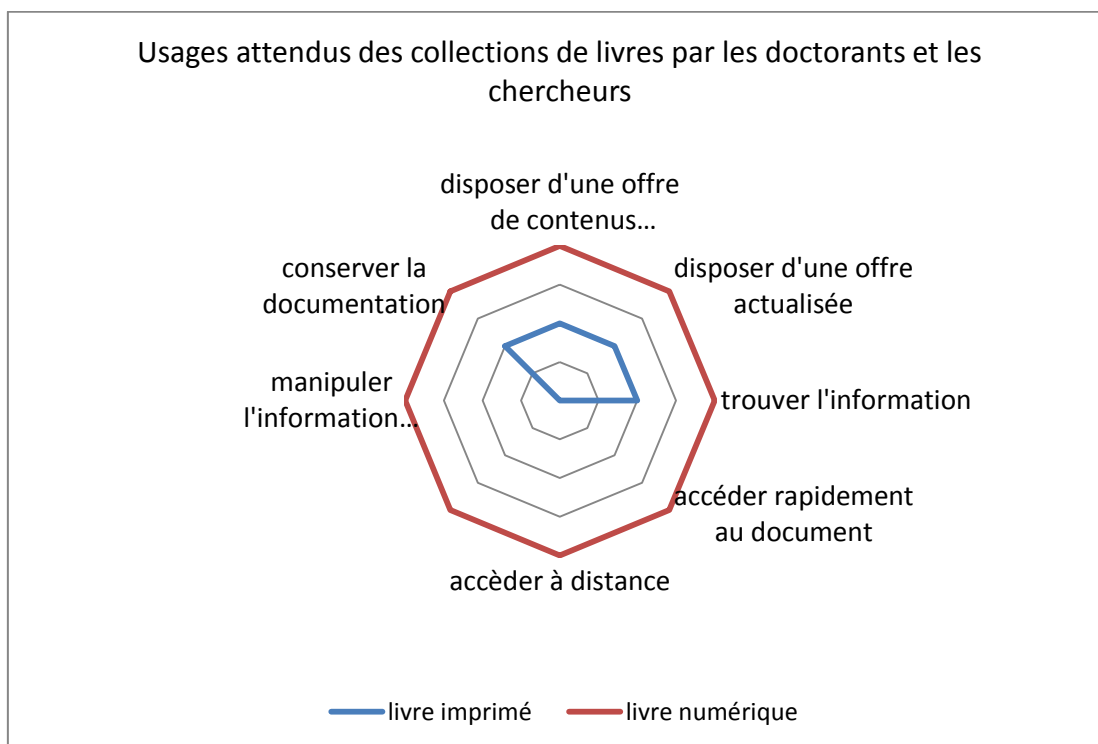
¹³⁰ ENTRETIEN AVEC EMELINE DALSORG, responsable du service et de la documentation électronique à l'université Pierre et Marie Curie – Paris, le 27 août 2013



Les attentes des bibliothécaires sont très nombreuses et s'inscrivent dans la filiation des pratiques documentaires éprouvées au contact de collections imprimées et numériques. L'absence de recouvrement illustre les attentes différenciées des publics, selon leur niveau.



Les attentes des étudiants sont plus restreintes. Les fonctionnalités du livre numériques ne répondent pas pour l'instant à l'ensemble de leurs besoins. L'utilisation des ressources serait donc placée sous le signe de la complémentarité entre l'imprimé et le numérique.



Pour les chercheurs, le livre numérique semble au contraire, couvrir l'ensemble des besoins, si l'on imagine une offre idéale ou il serait possible d'annoter et de manipuler les contenus, en conservant les références en ligne. Cette fonctionnalité est loin d'être accessoire pour les chercheurs. En philosophie, le travail de recherche est toujours conduit livre en main et on note une forte appropriation des supports par tous les publics, quel que soit le niveau¹³¹. La transposition des pratiques d'annotations de l'imprimé vers le numérique fait actuellement l'objet d'une étude de Melanie Ramdarshan, chercheuse spécialisée sur le marché du livre international, à l'université Loughborough¹³².

A cette répartition binaire des besoins s'oppose, comme nous l'avons vu, un marché du livre numérique tout aussi clivé. Le marché français du livre numérique universitaire est fragmenté et peu développé. Les éditeurs y sont obsédés par la peur du piratage de leurs contenus, souvent réfractaires à l'idée même de développer une offre numérique, peu enclins à reconnaître les besoins d'utilisateurs, faiblement réceptif aux besoins des bibliothèques, notamment en statistiques normées (cf infra III). La concurrence y est faible, moyens et compétences faisant souvent défaut. Quelques acteurs ont compris l'intérêt d'innover dans ce secteur. Cairn propose l'acquisition d'ouvrages numériques à l'issue d'un abonnement de cinq ans en streaming. Open Editions propose un mode d'accès freemium, qui ne monétisent que les services associés (téléchargement des contenus) mais donnent

¹³¹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LOLA ZAPPARA, bibliothécaire à la Bibliothèque de philosophie du SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Lyon, le 4 novembre 2013

¹³² JAHJAH, Marc. *Ecrivez-vous dans les marges de vos livres numériques ?* *Marginalia*, 22 mars 2013. [En ligne] < <http://marginalia.hypotheses.org/22764> > Consulté le 31 décembre 2013

accès en ligne au texte intégral. D'autres continuent à donner la primeur à l'édition imprimée en refusant d'intégrer leurs dernières éditions dans les catalogues de livres numériques.

A contrario, le marché du livre en anglais est foisonnant en termes de contenus, adoptée en termes d'usage, car majoritairement fondé sur le modèle du téléchargement de fichiers sans DRM, dans le secteur académique (pas de DRM chez Elsevier, Springer, Wiley). La compétition qui s'y joue actuellement reflète les recompositions passées des éditeurs de revues électroniques. Le lectorat anglophone est connecté, équipé, exigeant et déjà gros consommateur d'e-books. Le développement depuis plusieurs années des cours en ligne ouverts et massifs (dénomination française CLOM, équivalente aux « massive open online course, MOOC ») n'a pas empêché les éditeurs universitaires de développer une offre ciblée, qu'elle soit destinée au niveau étude ou au niveau recherche. Elsevier vient d'annoncer un partenariat avec edX, fournisseur américain de MOOC, fondé sur l'utilisation de manuels issus du catalogue d'Elsevier en échange des données d'usages anonymisées des utilisateurs¹³³. En France, cette perspective inquiète.

Concevoir une politique documentaire de niveau recherche, majoritairement anglophone, c'est donc faire face à une offre pléthorique de contenus, couplée à une offre de services qui soit en adéquation avec les nouveaux outils de la recherche (annotations, partage). Au niveau enseignement, l'offre d'ouvrages en français est majoritairement faible, coûteuse et contraignante, au vu des attentes des usagers. Cette situation encourage le piratage, une pratique fréquente dans les disciplines juridiques ou de santé¹³⁴. Les effectifs des premières années y sont importants et les besoins en manuels ne seront jamais couverts par les acquisitions imprimées. Les éditeurs spécialisés y trouveraient un débouché naturel, mais les offres sont rares.

2. Maîtriser la gestion des collections

Comme nous l'avons rappelé, la gestion des ressources numériques est traditionnellement organisée à partir d'outils assez communs, comme les tableurs, qui ne sont pas adaptés aux besoins des bibliothécaires. L'apparition des systèmes de gestion des ressources électroniques¹³⁵ (ERMS) ouvre un horizon nouveau. Ces services, dédiés à la gestion de flux de contenus, notamment les abonnements à des ressources électroniques, décrivent de manière structurée les droits de représentation et de reproduction acquis. Ils intègrent les données attachées aux contrats de licences, les informations administratives liées aux ressources électroniques et les processus internes associés aux licences. *360 Resources Manager* de Serial Solutions, *ERMS Essentials* d'Ebsco, *ERMS* de Innovative interfaces, ou *Verde* d'Ex-Libris sont les plus connus. Le fonctionnement des ERMS repose sur des usages partagés entre bibliothèques et éditeurs, sur l'établissement de standards et de spécifications communes, définis par la Digital

¹³³ The Bookseller. *Elsevier ups edX MOOC support* [En ligne] <<http://www.thebookseller.com/news/elsevier-ups-edx-mooc-support.html>> Consulté le 31 décembre 2013

¹³⁴ ENTRETIEN AVEC EMELINE DALSORG, *Op. cit.*

¹³⁵ ERMS : Electronic resource management system

Library Federation, à travers le projet ERMI, lancé en 2004¹³⁶. L'ERMS cartographie « les relations entre des bases de données, des dictionnaires et la description de la structure des données¹³⁷ ». Il permet de gérer efficacement l'ensemble des collections électroniques mises à disposition des lecteurs, de vérifier leur recoupement, de consulter les informations administratives, bibliographiques et techniques associées à chaque offre de contenu. Ils sont donc adaptés pour signaler des ressources électroniques, comme le SIGB et son OPAC¹³⁸.

Couperin a conduit de 2008 à 2011 un projet pilote visant à tester le développement d'un ERMS partagé par ses membres. Les résultats de ce pilote n'ont pas été concluants et celui-ci est ajourné pour non validation des clauses techniques : la structure de la base de connaissance de Serial Solutions, prestataire retenu pour le pilote, étant incompatible avec les besoins exprimés par le consortium. Les données renseignées à l'échelle consortiale ne pouvaient être modifiées quand elles redescendaient dans les ERMS locaux (prix, contact client, etc...)¹³⁹.

Peu de SCD disposent aujourd'hui d'ERMS. *360 Resources Manager* de Serials solutions a été implanté en local à Bordeaux 1 et 3¹⁴⁰ et donne satisfaction.

3. Articuler les collections

En l'absence d'offre répondant aux attentes, il est difficile d'évaluer la pertinence des documents. Néanmoins, pour certaines disciplines (notamment en droit, SHS, chimie), une offre adéquate de livres numériques est accessible aux bibliothèques. Lorsque la bibliothèque a les moyens de les acquérir et de les mettre à disposition, la question de l'articulation des collections imprimées et numériques se pose. Elle constitue peut-être la dimension la plus complexe d'une politique documentaire du livre numérique. Appliquées aux périodiques ou aux bases bibliographiques, cette interrogation a souvent débouché sur une substitution des supports. Le livre numérique pourrait-il suivre la même voie ? Pour l'ensemble des acteurs, professionnels comme usagers, la bibliothèque a pour incarnation le livre. Penser une politique documentaire du livre numérique, cela signifie, à un horizon plus ou moins proche, penser la possibilité de son invisibilité, relative ou totale, au sein des salles de lecture. Cette décision n'est pas sans conséquences, elle bouleverse l'identité des établissements, le rapport des personnels à leur profession et celui des usagers à l'objet bibliothèque. Elle engage à la construction d'un autre modèle de bibliothèque, dont les espaces à l'instar de ce qui s'est passé à la Terman

¹³⁶ Digital Library Federation. DLF *Electronic Resource Management Initiative* [En ligne] <<http://old.diglib.org/standards/dlf-erm02.htm>> consulté le 31 décembre 2013

¹³⁷ COUPERIN. *Synthèse sur les ERMS* [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/acces-aux-ressources-cat/erms-partage/126-erms-partage/508-synthese-sur-les-erms>> Consulté le 31 décembre 2013

¹³⁸ LOUEMBE, Kareen, BARTHET, Emilie. *ERMS partagé : une mutualisation pour une gestion efficace des données des ressources électroniques*. 2008. WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 10-14 August 2008, Québec, Canada [En ligne] <<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>> Consulté le 31 décembre 2013

¹³⁹ ENTRETIEN AVEC CLAIRE NGUYEN. *Op. cit.*

¹⁴⁰ ENTRETIEN AVEC SYLVAIN MACHEFERT, ingénieur en charge du suivi technique des services numériques du SCD de l'université Bordeaux 3 – Bordeaux, le 22 juillet 2013

Engineering Library¹⁴¹ de l'université de Stanford, pourraient être totalement dévolus aux services.

4. Donner accès

Caractériser ces deux critères, **pertinence de l'acquisition** et **coût relatif des collections**, n'est donc pas aisé. Bien que constitué nativement d'un texte linéaire, le livre numérique est un contenu dématérialisé. Cette dématérialisation modifie le rapport que la bibliothèque entretenait avec ses collections. La nature de la collection s'en trouve transformée. Jusqu'alors centrée sur l'acquisition et le traitement de biens physiques, la bibliothèque doit certes acquérir, mais surtout mettre à disposition des flux d'informations composés, notamment, de livres numériques. On ne peut donc déterminer la pertinence de l'achat d'un livre numérique sans prendre en compte les modalités techniques d'accès à ce document, au sein de l'espace physique et numérique de la bibliothèque. La bibliothèque universitaire est localisée dans un environnement institutionnel externe, l'université, qui a pour miroir l'interface numérique accessible aux usagers, figurée par son Espace Numérique de Travail (ENT). Pour garantir un usage optimum de ces documents, l'interfaçage entre l'ENT et les collections doit être transparent pour l'utilisateur.

Une dimension supplémentaire caractérise le livre numérique : contrairement aux éditeurs de revues, les éditeurs de livres numériques ont intégré une couche de droits additionnelle aux fichiers de livre numériques : les Digital Rights Managements (DRM). Voués à la lutte contre le piratage, ces verrous obligent l'utilisateur à utiliser des logiciels de lecture dédiés, dont le plus connu est adobe digital éditions (ADE). Certaines plateformes impliquent le téléchargement régulier de plug in dédiés aux navigateurs web. La mise à jour de ces dispositifs techniques est un frein à la consultation des documents. Au niveau interne, la bibliothèque doit être capable de mettre en œuvre les conditions effectives de la consultation de ses collections de livre numérique, à savoir le déploiement des logiciels de lecture des fichiers sur ses postes, la mise à jour fréquente des plug in et envisager le cas échéant, le prêt de supports de lecture dédiés au livre numérique (tablettes, liseuses). La logistique associée à ces dispositifs mobilise des ressources humaines et peut s'avérer coûteuse.

5. Maîtriser les questions juridiques

Par ailleurs, il incombe à la bibliothèque d'informer ses lecteurs quant aux questions juridiques liées à l'usage licite de cette documentation. Le téléchargement des fichiers n'est pas synonyme de libération des données. Les cas sont rares, mais plusieurs bibliothèques ont récemment fait face à des mésusages de leurs collections¹⁴², débouchant sur le siphonage des bases, la mise à disposition

¹⁴¹ BRUNSKILL Amelia. Going digital but not bookless. Physical, digital library spaces. In POLANKA Sue (ed.). *No shelf required. 2 use and management of electronic books*. American Library Association, 2012. ISBN 078-0-8389-1145-7

¹⁴² ENTRETIEN AVEC STÉPHANIE GASNOT, bibliothécaire en charge des ressources électroniques à l'Institut d'études politiques de Paris – Paris, le 29 août 2013

des livres numériques sur des sites personnels d'enseignants. Les conséquences sont radicales, les éditeurs n'hésitant pas à couper l'accès aux bases pour l'ensemble de l'université. Ces situations illustrent d'abord la méconnaissance de quelques lecteurs quant aux règles d'utilisation des documents. Elles reflètent aussi une certaine invisibilité des investissements des bibliothèques. Beaucoup d'utilisateurs associent la publication sur internet à la gratuité et ignorent le coût réel des ressources numériques. Donner accès à des ressources numériques nécessite une publicisation des moyens associés à ces acquisitions. Il faut donc faire preuve de pédagogie.

6. Le coût relatif des collections

S'il est simple de calculer le coût de collections numériques acquises titre à titre, l'appréciation du coût rapporté au document dans un bouquet de livres numériques demeure complexe. Peut-on mobiliser les mêmes méthodes et outils pour le livre électronique ? Il est possible d'établir des correspondances entre certains outils propres aux collections imprimées et électroniques, le nombre de prêts fait écho au nombre de téléchargements, le PEB électronique est employé aux Etats-Unis comme l'un des indicateurs d'usage des collections, le taux de recouvrement donne des indications. Néanmoins, comme l'a montré Julien Logre dans son mémoire d'étude¹⁴³, le recours aux statistiques COUNTER est encourageant mais source d'insatisfaction. « A trop concentrer l'attention sur ces statistiques, on risque d'oublier que ce n'est pas la seule utilisation quantifiée des ressources, mais plus largement l'usager et l'expression de ses pratiques et de ses attentes qui devraient, dans une logique de service, être au fondement d'une offre électronique.¹⁴⁴ »

¹⁴³ LOGRE Julien, AUTOUR DE COUNTER L'utilisation des ressources électroniques onéreuses spécialisées dans l'enseignement supérieur et la recherche en France : mesures, indicateurs, pilotage. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques. Enssib, 2013, [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-60371> > Consulté le 31 décembre 2013

¹⁴⁴ *Op. cit.* p 77.

LE LIVRE NUMERIQUE A L'UNIVERSITE : CONTENUS, SUPPORTS, ACCES

I. ACQUERIR DES LIVRES NUMERIQUES

La politique documentaire du livre numérique nécessite d'en maîtriser tous les aspects et de connaître les différentes étapes de sa chaîne de traitement, de la typologie des documents aux outils de gestion. Certains éléments comme les modèles économiques ont déjà fait l'objet d'une présentation à travers la description des marchés du livre numérique. Par souci de lisibilité, ces questions seront aussi évoquées dans cette partie.

1. Typologie du livre numérique universitaire

L'offre de livres numériques reflète les catégories d'ouvrages proposées en format imprimé. On distingue :

- Le livre numérique de référence. Il contient des données factuelles (dictionnaire, encyclopédie, thésaurus, biographie, ouvrage de synthèse, carte, atlas, bibliographies, statistiques). Il est d'autant plus mis à jour qu'il est sous forme électronique.
- Les manuels universitaires (textbook). S'il est publié en langue anglophone, son contenu n'est pas forcément adapté à notre enseignement national et son accès freiné par la pratique limitée de l'anglais au niveau étude.
- Les ouvrages de référence sur un sujet précis (handbook)
- Les monographies en série sont des monographies en plusieurs volumes publiées selon un calendrier éditorial, selon un thème ou un fil conducteur justifiant leur regroupement. Chaque volume est indépendant. L'achat dépend du calendrier de publication, du coût (calculé pour chaque numéro de la série ou correspondant à une offre si cet achat se rapporte à un nombre conséquent de volume, dont la parution est fixée par un calendrier et une planification. Les modalités de signalement de la parution doivent être précisées.
- Les monographies standards sont des monographies sans mise à jour, regroupées dans le catalogue de l'éditeur en fonction du public, du genre, du sujet ou de la discipline couverte. Les livres numériques de littérature sont les e-books les plus développés sur le marché de l'édition électronique grand public.

La frontière est trouble entre ces catégories, au vu de leur présentation en ligne, qui tend pour les monographies en série ou les ouvrages de référence, à ressembler à celle de bases de données (Cas des codes chez Dalloz). Le vocabulaire n'est pas

stabilisé. Cette typologie peut varier selon les éditeurs et les institutions (universités, ministère), et affecter les statistiques¹⁴⁵.

Une première difficulté pour le bibliothécaire tient à la nature des mises à jour : S'agit-il de mises à jour en séries ou d'une nouvelle édition ? Correspondent-elles à un complément ou à une substitution ? Quelles sont les informations effectivement mises à jour (données factuelles ou appareil critique) ? Quel est le calendrier de ces mises à jour ? Est-il synchrone entre les éditions électroniques et imprimées ? Il faut donc interroger l'éditeur sur ces sujets, par exemple, se faire préciser si le prix inclus les mises à jour ou pas. La question de leur signalement à la bibliothèque se pose (par mail ou directement sur la plateforme ?). Sont-elles transparentes pour l'utilisateur final ?

2. Modèles économiques

Abonnement ou souscription

La souscription donne accès à un grand nombre de livres numériques présélectionnés par l'éditeur, pour un temps limité. Le mot bouquet désigne couramment ce modèle. La formule du « Big deal » n'est pas très développée en France, dans le domaine du livre numérique, mais elle fait l'objet d'expérimentation aux États-Unis, dans un cadre consortial¹⁴⁶. Elle porte sur l'accès exhaustif aux publications annuelles d'un éditeur, moyennant des remises. Comme pour les périodiques électroniques, elle permet « aux bibliothèques universitaires de s'abonner à la totalité de l'offre de la collection électronique du fournisseur moyennant une remise établie de manière à rendre cet abonnement plus avantageux que celui qui serait pris sur une sélection de titres¹⁴⁷ ». Le coût d'une souscription varie selon l'âge des fonds.

Souscription sur le fonds

L'abonnement porte sur une liste de titres anciens dont la valeur optimale a déjà été éprouvée sur un premier marché par la vente des titres imprimés. La vente d'e-books est donc supplémentaire au revenu que le fournisseur pensait en tirer. Les bases EEBO et ECCO rentrent dans cette catégorie. C'est une offre que l'on pourrait qualifier au rabais. Le coût par session (“cost per use”) est un indicateur utile pour apprécier l'adéquation de l'offre aux usages, plutôt que le coût par titre (“cost per title”). La liste est établie par le fournisseur, la bibliothèque ne choisit pas. Il arrive que la liste des titres du bouquet évolue pendant l'abonnement et nécessite la mise à jour du catalogue avec implémentation ou retrait de notices.

¹⁴⁵ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC PIERRE NAEGELEN, bibliothécaire responsable du service des ressources électroniques, à la Bibliothèque universitaire Santé de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, – Lyon, le 20 septembre 2013

¹⁴⁶ BROOKS Stephen M.. *Piloting a Consortial Print and E-book Big Deal*. Acqweb, 7 août 2012 [En ligne] <<http://www.acqweb.org/node/141>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁴⁷ CAZENOBÉ A.. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaire*. Op. cit. p. 161

Souscription sur les actualités

Elles portent d'une part sur l'abonnement à la liste des titres publiés annuellement (copyright annuel) La bibliothèque à la main sur la sélection. O'Reilly Safari, en proposent. Des implémentations sont possibles pendant la durée de l'abonnement. Ce type d'abonnement nécessite beaucoup de désherbage d'une année sur l'autre et représente un coût de gestion important pour la bibliothèque. Ce modèle n'est intéressant que si les prix sont bas. Ce n'est possible que si l'éditeur accepte une minoration de ses revenus, car l'agrégateur prend sa marge. Certains éditeurs refusent donc ces souscriptions.

Il existe d'autre part des souscriptions sur les actualités (Frontlist e-books). Chez Springer, Elsevier, Karger, ces nouveautés sont organisées par thématique. Les prix sont élevés, car ils reflètent la fraîcheur de la collection

Acquisition pérenne

L'achat pérenne est le modèle dominant dans le secteur du livre numérique, mais il ne recoupe pas toujours la définition qu'on lui connaissait pour les imprimés. « Dans le cas d'un **achat définitif** de collections ou de titres individuels ou de souscription à des collections, l'accès perpétuel aux ressources doit être assuré, c'est à dire que l'éditeur doit prévoir des solutions d'archivage et d'accès pérennes, parmi lesquelles la récupération des données par les acheteurs ou les abonnés et le dépôt à un tiers de confiance (ABES, BnF, PORTICO, etc.)¹⁴⁸ » (cf infra.). Dans les faits, l'achat pérenne d'un livre numérique signifie majoritairement l'acquisition d'un droit d'accès perpétuel. La concession d'une licence perpétuelle d'accès au document pose problème en termes de politique documentaire, puisque aucune garantie réelle n'est apportée quant à la pérennité du contenu sans livraison d'une copie de sauvegarde, protégeant la bibliothèque d'une faillite potentielle ou des restructurations du secteur éditorial. Seuls Dawsonera, EBL Blackwell et Springer proposent aujourd'hui des copies de sauvegarde¹⁴⁹ en cas d'achat pérenne. Par ailleurs, la notion de perpétuité, mue par des clauses contractuelles attachées au droit d'archivage et à l'accès perpétuel, interroge les services juridiques des universités, car cette notion n'a pas d'expression légale dans le droit français.

Le prix du livre numérique est supérieur à celui du papier, environ 20 à 100 % plus cher que pour l'imprimé, selon les négociations. Des remises sont possibles par l'acquisition de bouquets ou de collections disciplinaires. Les frais d'accès à la plateforme sont désormais rares chez les éditeurs. Certains agrégateurs comme eBrary les ajoutent encore, si la bibliothèque n'est pas cliente par ailleurs de l'éditeur. Il faut faire attention à les inclure pour le calcul du coût réel d'ouvrages numériques en acquisition pérenne.

¹⁴⁸ Groupe de travail e-book du GFII. « *L'ebook dans l'EPUR, le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche* ». 2012. [En ligne] <<http://gfii.fr/epur/>> Consulté le 31 décembre 2013, p 123

¹⁴⁹ La gestion des copies de sauvegarde n'est pas évidente pour les bibliothèques. Elle génère des frais de maintenance (migration et émulation des données à prévoir dans le temps).

Location (« Pay per View » ou « short-term loan »)

Beaucoup d'agrégateurs comme Dawsonera, EBL ou encore EBSCO propose cette opération de paiement à l'acte, qui correspond soit au téléchargement d'un fichier chronodégradable (Dawson), soit à une lecture en streaming sur le site du fournisseur. Le prix varie de 10 à 15 % du prix du livre numérique. Cette formule couteuse pour la bibliothèque s'adresse plutôt aux particuliers. Elle s'accompagne souvent de taxes de consultation de la plateforme de l'agrégateur, en plus du paiement à l'acte. Aux États-Unis, ce mode d'achat est courant chez EBL.

3. Méthodes d'acquisitions

Offices (« Approval plans »)

Cette méthode d'achat propre aux bibliothèques universitaires américaines n'est pas pratiquée en France (sauf en bibliothèques municipales). Elle repose sur l'envoi automatique d'ouvrages sélectionnés sur des critères prédéterminés et concerne surtout les titres d'actualités (Frontlists). Les bibliothécaires examinent les ouvrages et les renvoient s'ils ne correspondent pas à la politique documentaire. Dans le cas du livre numérique, les bibliothécaires définissent l'articulation entre leurs collections de livres imprimés et numériques, à travers la duplication des collections (les achats portent sur des titres similaires de livres numériques et imprimés) ou leur substitution (le livre numérique remplace le livre imprimé).

L'ajout du livre numérique aux offices (« approval plans ») pose certains défis. Les offices, basés sur le livre imprimé, ne sont pas flexibles. Le rajout de supports bouleverse la gestion des documents. Profiler un e-book est plus compliqué. Le fournisseur d'offices doit vérifier, par exemple, si l'e-book contient les images, ou si le système de gestion des offices supporte les DRM. L'ordre de publication des titres, imprimé et numérique, complique également la sélection : la publication du e-book est-elle concomitante ou postérieure à l'édition du livre imprimé ? Existe-t-il une prévisualisation avec une couverture pour la présélection des choix par le fournisseur ? Souvent, celui-ci ne reçoit que des fils de métadonnées des agrégateurs et des éditeurs. Enfin, les versions peuvent diverger entre le livre numérique et imprimé. Les métadonnées sont souvent celles du livre imprimé alors que le contenu peut être différent. Pour travailler correctement, les vendeurs doivent accéder au texte intégral, ce qui génère des retards de profilage, s'ils doivent attendre la version du livre papier.

Côté bibliothécaire, l'évaluation du e-book dépend de la version envoyée à la bibliothèque : la bibliothèque reçoit-elle un e-book en texte intégral ou un chapitre et le sommaire ? Des problèmes d'exécution de la tâche d'activation peuvent se poser au niveau des systèmes de terminaux. Le recours aux offices nécessite un système complémentaire pour vérifier que le fournisseur a bien donné accès à l'activation et que le bibliothécaire a activé ou rejeté le livre numérique. L'automatisation n'est pas évidente.

Enfin, le recours aux offices se heurte à la multiplication des sources de contenus dont l'usage et le coût varient : choix des versions, choix des plateformes, pondération des variations de prix en fonction des plateformes. Peu d'achat de livres numériques sont effectués par offices.

Commande ferme

La commande ferme porte sur des achats en titre à titre ou en bouquets. La sélection est opérée sur les plateformes dédiées aux professionnels. Le processus de facturation et de livraison sont totalement différents, vu qu'aucun traitement matériel n'est plus nécessaire. La vente est validée par l'activation du e-books en cascade, en fonction de l'interlocuteur de la bibliothèque (éditeur, agrégateur). Les agrégateurs fournissent majoritairement des notices pour le signalement, mais pas nécessairement au bon format. Le format américain MARC 21 est la norme. Logiquement, l'achat au titre à titre est préférable chez un agrégateur plutôt qu'auprès des dizaines d'éditeurs, proposant ce service.

Acquisition pilotée par l'utilisateur

La méthode de l'acquisition pilotée par l'utilisateur (« Patron Drive Acquisition ou Patron Driven Selection ») est apparue aux États-Unis à la fin des années 2000¹⁵⁰. La majorité des agrégateurs américains la propose. En Europe, ce sont surtout les agrégateurs généralistes (Dawsonera, EBL, EBSCO mais également Numilog) qui propose ce mode de sélection des livres numériques. Elle permet au lecteur d'accéder à l'ensemble des titres du fournisseur, ou à une sélection opérée par le bibliothécaire, dont les notices MARC sont chargées dans le catalogue de la bibliothèque. Le lecteur peut chercher des livres numériques sur le catalogue, mais y accède en lecture sur la plateforme du fournisseur. A partir d'un nombre prédéterminé de consultations, l'achat ferme du livre numérique est déclenché et la bibliothèque facturée pour cette acquisition pérenne.

La bibliothèque et le fournisseur définissent ensemble, en amont, les conditions d'utilisation de cette sélection. Cette réflexion porte sur le montant total consacré par la bibliothèque au programme, la durée d'activation du programme de PDA, le prix maximal du livre numérique accessible en PDA, les disciplines et sujets couverts par cette opération. Le PDA porte souvent sur un nombre réduit d'ouvrages, ce qui le désavantage par rapport à d'autres modèles de sélection. Il bouscule les pratiques professionnelles, en donnant le sentiment d'une perte de contrôle de la sélection et du calendrier d'achat des livres numériques. Mais, il comprend aussi des avantages, en donnant un accès immédiat à un ouvrage qui sera nécessairement consulté et en automatisant le flux d'acquisition.

Paiement à l'acte (Pay per view)

La sélection à la consultation peut porter sur la sélection d'un ouvrage, d'un chapitre ou d'une section d'un ouvrage. Elle reflète certes l'usage effectif des collections, mais s'avère coûteuse pour la bibliothèque et totalement inadaptée à la mise en œuvre d'une politique documentaire cohérente. La bibliothèque doit être capable de supporter une tarification au fil de l'eau mais ne paie que pour ce qui a été effectivement consulté. Le paiement à l'acte présente un certain intérêt pour suppléer les difficultés de prêt entre bibliothèques du livre numérique.

¹⁵⁰ MORRIS CAROLYN et SIBERT LISA. Acquiring E-books. In POLANKA Sue (ed.). *No shelf required : E-books in Libraries*. American Library Association, 2011. ISBN 9780838910542

Commande permanente (« Standing Orders »)

Proche des offices, ils consistent à passer un ordre d'achat permanent sur une liste prédéterminée de séries ou de collections de livre numériques. « Son intérêt est de faciliter le travail d'acquisition, puisque, pour les collections objets de commande permanente, les ouvrages entreront automatiquement dans les collections, ce qui épargne un travail de veille et de commande à l'unité¹⁵¹ ». Le livre numérique ne se prête pas aussi facilement que le livre imprimé aux commandes permanentes, car certains éditeurs capable de rendre directement ce service, ne s'accommodent pas d'intermédiaires et refusent de laisser des agrégateurs prendre en charge la négociation des licences, le signalement des nouvelles éditions et la résolution des problèmes. « Ce modèle est intéressant, pour les acquéreurs traditionnels, désireux d'acheter des séries numériques suivies. Il favorise une politique documentaire cohérente, indépendante de la logique commerciale de beaucoup d'offres de bouquets¹⁵² ».

4. A la recherche d'un accès unifié

Pluralité des modèles d'accès

Deux modèles sont classiquement proposés : l'accès unique et l'accès multi-usagers. Le premier permet à un seul usager de consulter le livre numérique, les candidats suivants souhaitant consulter au même moment l'e-book sont déboutés. Le prêt numérique est une variante de ce modèle, qui mime le prêt du livre papier, en introduisant une durée limitée de consultation, supportée par l'inclusion de DRM de chronodégradabilité. Passée une durée prédéterminée, l'accès au document est coupé. L'accès multi-utilisateurs permet la consultation simultanée du même livre numérique par des utilisateurs différents. Ce second modèle peut coûter jusqu'à deux fois plus cher que le premier.

Pour beaucoup éditeurs intégrant le marché du livre numérique, l'accès multi usagers risquait de faire baisser leur chiffre d'affaire. La tendance « naturelle » des éditeurs a consisté à calquer le circuit du livre numérique sur celui du livre papier, en restreignant l'usage du livre numérique à un usager unique. Cet accès n'était possible qu'en conditionnant l'accès au contenu à l'usage de logiciels de gestion de DRM, contraignants et limitatifs pour l'utilisateur et pour la bibliothèque. Alors que les éditeurs français n'ont pas encore renoncé à cette position de principe, le marché de l'édition du livre numérique américain propose désormais des e-books multi-usagers ou illimité. Si cette opportunité est proposée pour les ouvrages d'un usage courant, il n'en va pas de même pour les ouvrages très utilisés (manuels) pour lesquels la bibliothèque doit encore acheter plusieurs exemplaires ou acquérir le titre à un prix très supérieur, indexé sur l'usage potentiel du document.

Accès perpétuel

L'accès perpétuel, proposé par un grand nombre de fournisseurs, permet, selon le contrat d'accéder aux collections de livres numériques sans restriction de

¹⁵¹ CAZENOBE A.. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaires. Op. cit.*, p 156.

¹⁵² ENTRETIEN AVEC CLAIRE NGUYEN. *Op. cit.*

durée. Chez Elsevier, cet accès est assorti de frais proportionnels au nombre de téléchargement, sauf si la bibliothèque dispose d'un abonnement électronique actif sur Scencedirect. Au niveau aussi administratif, beaucoup de services juridiques des universités considèrent la « perpétuité », comme une notion floue, donc invalide. La bibliothèque ne dispose pas de copie de sauvegarde. Ce type d'accès interroge les bibliothèques, qui recherchent désormais des solutions de stockage et d'archivage pérenne de leurs collections de livres numériques.

Matériels de lecture : Liseuses, tablettes, PC

La lecture de livres numériques s'appuie sur différents matériels de lecture : liseuses, tablettes numériques, ordinateur personnel et smartphones. On note cependant des usages différenciés selon la nature du public. Les liseuses les plus connues, en France, sont la liseuse *Kindle* (Amazon), le *Sony Reader* (Sony), *Touch* (PocketBook) ou le *Cybook* (Booken). Aux États-Unis, la chaîne de librairies Barnes & Noble a produit sa propre liseuse, *Nook*. Les tablettes numériques sont développées par un grand nombre de fabricants. Multi-usages, profilées pour la navigation sur internet, les tablettes numériques sont dépourvues de rétro-éclairage et ne procurent pas le même confort de lecture qu'une liseuse.

En France, l'étude de février 2013 sur les usages, grand public, du livre numérique, commandée par le SNE, la SOFIA et la SGDL¹⁵³, identifie 15% des 2009 personnes interrogées comme des lecteurs de livres numériques¹⁵⁴. Elle conforte le principe d'une multiplication des supports de lecture du livre numérique : 91% des lecteurs lisent sur leur ordinateur personnel ou sur leur liseuse (88%) ou sur leur tablette numérique (80%). Aux États-Unis, l'étude du Pew Research Center's Internet & American Life Project, a mesuré que 21% des 2986 américains interrogés déclaraient avoir lu un e-book dans l'année¹⁵⁵. Là encore, la gamme des supports de lecture est variée, mais la répartition des usages diffère de la France. 42% des lecteurs de livres numériques utilisent leur ordinateur, 41% des liseuses (*Kindle* or *Nook*), 29% lisent sur leurs smartphones. Enfin, 23% recourt à leur tablette numérique pour lire des e-books.

A l'université, la majeure partie des usagers lisent des livres numériques sur un ordinateur personnel ou fourni par la bibliothèque, en téléchargeant des pdf ou en streaming. Bien que quelques bibliothèques universitaires proposent des services de prêt de liseuses et tablettes, les résultats ne sont pas probants en matière de lecture de contenus proposés par la bibliothèque. Le laboratoire ELICO et l'enssib ont lancé en 2012 le projet Calliopê¹⁵⁶, qui visait à appréhender la

¹⁵³ OPINIONWAY. *Baromètre sur les usages du livre numérique (Vague 3, février 2013)*. SOFIA, SNE, SGDL, 2013 [En ligne] <<http://www.sne.fr/dossiers-et-enjeux/numerique/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique.html>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁵⁴ Dans l'étude « *Baromètre de l'économie numérique* » de Médiamétrie, commandée par la Chaire Économie numérique de Paris-Dauphine, 19,3% des 1985 internautes interrogés sont des lecteurs de livres numériques. MEDIAMETRIE. « *Baromètre de l'économie numérique* ». Chaire Économie numérique de Paris-Dauphine, 2013. [En ligne] <http://www.fondation.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/docs_pdf/publications/Barometre_econom_5.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁵⁵ BRENNER Joanna, MADDEN Mary, PURCELL Kristen (et al.). The rise of e-reading. Pew Research Center's Internet & American Life Project, 2012. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/04/04/the-rise-of-e-reading/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁵⁶ ENSSIB. Calliopê - Usages des dispositifs numériques de lecture en bibliothèque [En ligne]<<http://www.enssib.fr/chantier-mine/calliope-usages-des-dispositifs-numeriques-de-lecture-en-bibliotheque>> consulté le 12 décembre 2013

réception d'une offre combinant des contenus éditoriaux numériques et des supports technologiques de ce type par les usagers (étudiants, personnels des bibliothèques, enseignants-chercheurs). Pour Benoît Epron, cette étude n'est pas concluante pour dresser une typologie des lecteurs de livres numériques, au vu de « l'éclectisme des pratiques¹⁵⁷ ». En matière d'usage des outils de lecture numérique, les auteurs de l'étude ont cependant relevé une « intolérance totale aux aléas techniques », « une nécessaire appropriation des dispositifs sur du long terme » incompatible avec un prêt d'outil de lecture à court terme. Enfin, les usagers ont souligné l'importance de « la structuration et de l'organisation des contenus éditoriaux mis à dispositions ». La mise à disposition et la valorisation des collections prime sur le support de lecture ou la question des formats de fichiers, le pdf étant plébiscité par les participants de cette étude.

Le prêt de dispositifs de lecture trouve son utilité pour découvrir tablettes ou liseuses et s'initier à la lecture numérique. Ce service favorise l'acculturation des usagers et des personnels, mais il n'est pas déterminant pour expliciter l'usage du livre numérique en bibliothèque universitaire. A HEC où un tiers des usagers disposent de tablettes, Agnès Melot souligne cependant que la question du transfert de fichiers de la tablette personnelle vers l'ordinateur de travail pose des problèmes et limite l'accès¹⁵⁸.

5. Impact de la dématérialisation sur la chaîne du livre

Évaluation des e-books

En l'absence de base centralisée du livre numérique de type « Electre », la sélection des livres numériques et l'évaluation des contenus nécessitent d'accéder aux fichiers des livres numériques, par les plateformes des fournisseurs. La consultation des métadonnées associées au document n'est pas fiable. Plusieurs options se présentent. Le fournisseur peut donner un accès partiel au document avant l'achat, par une prévisualisation d'une partie du document (couverture, sommaire, premières pages). Cette solution n'est pas satisfaisante pour les professionnels. Même si le choix d'acquisition peut être déclenché par la notoriété de l'éditeur, les critiques et l'apparence visuelle du document, la vérification de l'année d'édition, de la présence des visuels nécessite une exploration plus approfondie. Le fournisseur peut aussi proposer une phase de test avec accès intégral au document. Cette solution est intéressante pour l'achat d'un bouquet. Elle demeure chronophage pour les achats au titre à titre, du fait des demandes d'autorisations afférentes et répétées.

Définition de la licence

L'acquisition de livres numériques débute en préalable par la définition des termes de la licence auprès des éditeurs ou via l'agrégateur. Le contrat de licence (« licence agreement ») est une autorisation fondée sur le droit de la propriété intellectuelle. Elle s'inscrit dans le cadre d'un contrat bilatéral, créant des droits et

¹⁵⁷ ENTRETIEN AVEC BENOIT EPRON, directeur de la recherche à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 20 septembre 2013

¹⁵⁸ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC AGNÈS MELOT, directrice de la bibliothèque d'HEC – Lyon, le 19 septembre 2013

des obligations pour chacune des parties. « Le fondement contractuel est essentiel, car l'autorisation de licence peut être l'objet de négociations portant sur la rémunération, l'étendue et les conditions de la mise en œuvre des droits autorisés.¹⁵⁹ »

« Le contrat de licence a pour but de préciser la nature de l'accord conclu (test, location ou achat pérenne d'une ressource), les conditions d'utilisation de la ressource mise à la disposition d'une personne morale ou physique par le titulaire de ses droits de propriété ou d'exploitation, et enfin les obligations des deux parties.¹⁶⁰ ». Il est avantageux de passer par des agrégateurs, négociant en amont la licence avec les éditeurs à la place des bibliothèques. Il faut cependant inclure une mention rappelant l'identité de l'auteur des négociations, pour prévenir les litiges avec des tiers. Dans le cas du livre numérique, la licence a pour objet la concession d'un droit d'accès temporaire ou perpétuel à des collections stockées sur le serveur du fournisseur.

Les livres numériques étant souvent achetés sans mise en concurrence¹⁶¹, faute de franchissement des seuils et du fait de l'exclusivité des fournisseurs, le contrat de licence de droit privé constitue le seul document juridique de référence en cas de litige. Il faut donc y prêter une attention particulière. Le consortium Couperin inclue dans ses négociations l'ajout de clauses de droit public, comme l'interdiction de la tacite reconduction. Certaines agences comptables d'université y insèrent des clauses liées aux CCAG¹⁶², comme l'accès aux données, l'interdiction de la sous-traitance et l'obligation d'information en cas de rachat.

De son côté, le fournisseur peut y glisser des clauses que la bibliothèque n'est pas toujours tenu de valider. Ainsi, un fournisseur ne peut imposer l'ajout de clauses de garantie contre le mésusage de la base. Il est important de refuser l'ajout d'une telle clause. A la place, la bibliothèque s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'utilisation des documents du mésusage, en mettant en œuvre les restrictions d'accès décrites par le contrat et en informant les usagers sur les bonnes pratiques d'utilisation des ressources (droits et restrictions d'usages des livres numériques). En cas de mésusage, les accès peuvent être immédiatement coupés par le fournisseur. Les cas de mésusage recensés sont rares et correspondant au siphonage des bases de livres numériques ou à la mise en ligne sur des sites personnels des fichiers¹⁶³. Les éditeurs sont particulièrement vigilants et attentifs tant aux variations massives des téléchargements qu'à la publicité qui peut être faite sur leurs ressources.

¹⁵⁹ CAZENOBÉ A.. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaires*. *Op. cit.*, p. 163

¹⁶⁰ LOUEMBA Kareen et BARTHET Émile « Les contrats de licence des ressources électroniques », In *Les Collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Pierre Carbone et François Cavalier (dir.), Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, ISBN 978-2-7654-0975-5. P 114.

¹⁶¹ RESPINGUE-PERRIN Sébastien, « Le code et la licence », *BBF*, 2011, n° 3, p. 22-28. ISSN 1292-8399 [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0022-005> > Consulté le 30 décembre 2013

¹⁶² Cahiers des Clauses Administratives Générales

¹⁶³ ENTRETIEN AVEC STÉPHANIE GASNOT, bibliothécaire en charge des ressources électroniques à l'Institut d'études politiques de Paris – Paris, le 29 août 2013

Sélection des titres

La sélection matérielle des titres par le bibliothécaire est souvent basée sur le renvoi au fournisseur d'une liste éditée sur tableur. Pour les bibliothèques qui recourent aux offices ou aux commandes permanentes, l'existence d'embargo de publications sur le livre numérique ralentit parfois la publication de la version électronique de l'ouvrage et l'accessibilité des contenus au public. Selon la typologie des ouvrages, les bibliothèques sont obligées de hiérarchiser leurs achats selon le format, numérique ou imprimé et en fonction d'un délai prédéfini. Par exemple, si un livre numérique est publié un mois après la version imprimée, la bibliothèque maintient l'achat du e-book et en attend la publication, au-delà de un mois, elle peut donner l'ordre de privilégier le livre imprimé.

La méthode de sélection des titres par l'utilisateur se diffuse très largement aux États-Unis. La sélection pilotée par l'utilisateur (PDA) porte sur des acquisitions pérennes, dont l'achat est déclenché par un nombre prédéterminé de consultations du fichier.

Commande

La commande des titres passe généralement par le renvoi au fournisseur d'une liste éditée sur tableur. Pour un suivi plus intégré, certains établissements achètent les notices Marc en amont, les intègrent au SIGB et créent une liste de livres numériques faisant office de bon de commande. Le recours à un ERMS peut faciliter le suivi des commandes. Dans un futur proche¹⁶⁴, les bibliothécaires disposeront peut-être d'outils de gestion, les URMS, capable de gérer de manière intégrée tous les supports. Ces systèmes intégrés, fusionnant les fonctionnalités d'un SIGB et d'un ERMS, pourront prendre en charge toute la documentation, imprimée et électronique, et proposer des fonctionnalités adaptées pour passer et suivre les commandes tous supports confondus, des monographies aux publications en série, en passant par l'e-book. L'Abes soutient depuis 2012 le projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM) et l'articulation avec une base de connaissance nationale¹⁶⁵.

La réception du livre numérique

La commande est basée sur l'activation du livre numérique. Cette phase de « réception » est dans les faits opérée par le fournisseur, qui fournit au bibliothécaire une notification d'accès. Il est nécessaire de procéder à des vérifications régulières de l'accessibilité des titres. Le fournisseur envoie les URL correspondant au titre, qui sont reportées dans les notices de l'OPAC ou intégrées, le cas échéant, au résolveur de liens.

¹⁶⁴ L'URMS Alma d'ExLibris est proposé aux États-Unis depuis 2012. Les URMS (Unified Resource Management System) préfigurent les outils de travail des bibliothécaires dans les années à venir.

¹⁶⁵ ABES. *Système de Gestion de bibliothèque mutualisé*. [En ligne] < <http://sgbm.abes.fr/> > Consulté le 31 décembre 2013

Catalogage

Pour le livre numérique, la chaîne de traitement du e-book change. Elle débute par l'activation du livre numérique par les acquéreurs. Il n'y a plus de traitement physique. Il faut ensuite ajouter les notices marc au catalogue et vérifier l'accessibilité du livre numérique pour la communauté des lecteurs, par l'ajout de l'URL dans la notice, l'activation sur la plateforme et le cas échéant par un couplage au résolveur de liens. Cette vision idéale du traitement des collections est en pratique plus complexe.

Le catalogage du livre numérique est d'abord le reflet de la politique de la bibliothèque en matière de signalement des ressources électroniques. Beaucoup de bibliothèques privilégient les plateformes d'éditeurs pour signaler leurs e-books et créent des pages dédiées sur leur site internet, sans cataloguer leurs collections d'e-books. La pérennité des collections influence aussi la décision. Dans l'absolu, il serait plus commode pour les bibliothèques d'acheter les notices de catalogage aux éditeurs. Aux États-Unis, les notices sont incluses dans le prix d'abonnement au bouquet ou d'acquisition pérenne. Pour autant, les retours d'expériences des bibliothécaires témoignent d'erreurs fréquentes dans le traitement des notices. Les notices de piètre qualité se limitent à un remplissage succinct des contenus. On observe parfois une réutilisation d'ISBN conduisant à l'association de mauvais contenus (ouvrage imprimé) ou leur démultiplication, du fait du chapitrage et du recours aux DOI, complexifiant l'identification d'une entité intellectuelle unique¹⁶⁶. Enfin, la volatilité des titres des bouquets limitent l'utilisation des notices de fournisseurs.

La prédominance des fournisseurs anglo-saxons proposant des notices en MARC 21, oblige par ailleurs à des opérations de conversions en Unimarc. Le catalogage du livre numérique n'est pas normalisé pour les fournisseurs, même si des guides de bonnes pratiques¹⁶⁷ existent aux États-Unis. L'inclusion de données de fournisseurs dans le champ de notes ou dans les champs décrivant les accès électroniques est aussi problématique. Aux États-Unis, le catalogage mutualisé des livres numériques nécessitait la récupération de notices couplées au fournisseur et ralentissait le traitement. Depuis 2009, OCLC a mis en place un programme de catalogage coopératif, pour éditer des notices de ressources électroniques « neutres », dépourvues de références aux fournisseurs, celles-ci n'étant implémentables que localement après téléchargement des fichiers. Les bibliothèques non affiliées à OCLC ont également développé cette logique¹⁶⁸.

La solution pour les bibliothèques repose là encore sur la mutualisation à l'échelle nationale du catalogage du livre numérique, assortie de la recherche de solutions pour intégrer les données locales. Au niveau national, cette logique est déjà à l'œuvre par le catalogage titre à titre des livres numériques dans SUDOC, qui

¹⁶⁶ KIRCHHOFF Amy. Ebook preservation. Business and content challenges In POLANKA Sue. *No shelf required. 2 use and management of electronic books*. American Library Association, 2012. ISBN 078-0-8389-1145-7. p. 87

¹⁶⁷ CULBERTSON, Becky, MANDELSTAM Yael, PRAGER George. *Provider-Neutral E-monograph MARC Record Guide*. Program for Cooperative Cataloging, 2009 [En ligne] <www.loc.gov/catdir/pcc/bibco/PN-Guide.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁶⁸ CULBERSTON, Becky et al.. *Provider-Neutral E-monograph Monograph MARC Record Guide*. Program for Cooperative Cataloging, 2009 [En ligne] <<http://www.loc.gov/aba/pcc/bibco/documents/PN-Guide.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

représentent environ 3 % des notices¹⁶⁹. L'Abes propose par ailleurs un service d'exemplarisation automatique pour certains éditeurs (Springer, Cairn) et pour les ouvrages acquis dans le cadre des licences nationales. Le hub de métadonnées de la recherche devrait à l'avenir permettre l'interopérabilité des formats des métadonnées, par la création de tables de correspondances d'un format à l'autre. Ce nouveau service porté par l'Abes vis à accroître l'ajout des corpus courants de livres électronique et produire des notices à haute valeur ajoutée, mieux structurées, plus riches et interconnectées avec d'autres bases.

Le catalogage mutualisé à l'échelle nationale est cependant très dispendieux en ressources humaines pour les bibliothèques qui font des acquisitions uniques en France (IEP de Paris)¹⁷⁰. En règle générale, la diversité des licences d'accès oblige à un travail manuel important, en amont de la création et/ou de la dérivation des notices, pour décrire les conditions d'accès uniquement en local. Certaines bibliothèques renoncent donc à cet effort de mutualisation, faute d'outils adaptés pour ce travail.

Au niveau local, des pratiques différenciées sont à l'œuvre. A la BIU Santé (université de Paris 5), les acquisitions pérennes sont cataloguées titre à titre, à la main. Il faut compter 30 minutes par notice en moyenne. Le catalogage titre à titre des livres numériques de Numilog (SCD de Paris 4) coexiste avec l'import dans le catalogue de données converties fournies sous forme de tableurs Excel (SCD Paris 12 avec les collections d'e-books de Numilog, ENI et les collections de Que-Sais-Je de Cairn). Enfin, les bibliothèques qui signalent des collections de livres numériques libres de droits, récupèrent dans certains cas des notices à enrichir sur la plateforme du fournisseur. C'est le cas des Classiques des Sciences sociales, assorties de notices en Marc 21, converties et injectées par la bibliothèque de Liège dans son catalogue¹⁷¹.

Archivage pérenne et conservation du livre numérique

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'acquisition pérenne est souvent limitée à une concession d'accès perpétuel. Pour conserver leur indépendance vis à vis des fournisseurs, les bibliothèques doivent développer leurs propres systèmes d'archivage et de consultation, en y intégrant les contraintes d'accès définies dans le cadre de la licence. Les implications techniques et humaines inhérentes à la récupération de ces données sont trop lourdes pour un établissement isolé et obligent à la mutualisation ou au recours à un tiers. Aux États Unis, les bibliothèques peuvent s'appuyer sur plusieurs projets d'archivage, basé sur la dissémination des données ou le tiers archivage.

Le projet LOCKSS¹⁷² (« Lots of Copies Keep Stuff Safe »)

- Lancé aux États-Unis en 1999 à l'université de Stanford, il repose sur un logiciel Open source éponyme, qui collecte et conserve des copies des ressources sous licence publiées en ligne. De nature décentralisée, ce système permet aux

¹⁶⁹ GASNOT Stéphanie. Les problématiques d'intégration des livres électroniques dans les collections des bibliothèques académiques. COUPERIN. Cellule ebook. Formation URFIST. Lyon, 25 juin 2012.

¹⁷⁰ *Op. cit.*

¹⁷¹ Bibliothèque universitaire de Liège [En ligne] <http://www.ulg.ac.be/cms/c_337282/e-books-en-sciences-humaines-et-sociales> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁷² LOCKSS [En ligne] <<http://www.lockss.org/>> Consulté le 31 décembre 2013

bibliothèques de créer localement des copies en cache des ressources auxquelles elles sont abonnées, afin de les diffuser aux usagers identifiés, avec l'accord des éditeurs. L'effort de stockage est réparti sur la communauté des membres. Dès qu'une ressource est archivée par au moins six sites distincts dans le monde, sa préservation est assurée.

- En 2009, LOCKSS a été adapté pour prendre en compte les cas de résiliation des abonnements aux ressources. Après négociations avec les éditeurs, il a donné naissance à CLOCKSS¹⁷³ (« Controlled LOCKSS »), qui définit les conditions d'usage des copies faites par LOCKSS en dehors de la période sous licence. CLOCKSS permet la création de sites d'archives répartis dans le monde, inaccessibles et cachées (« dark archive ») jusqu'à la survenue d'un événement déclencheur. Ainsi, CLOCKSS déclenche la consultation et l'usage hors abonnement, lorsque, par exemple, le contenu n'est plus disponible sur le site web de l'éditeur, l'éditeur transfère ou vend ses titres, le titre cesse d'être publié, le contenu entre dans le domaine public ou si le contenu a été dans l'archive depuis une période de temps négociée avec l'éditeur.

En France, l'INIST est membre de LOCKSS depuis 2006. Le projet LOCKSS est une solution économique, évitant à chaque membre d'assurer la sauvegarde de l'intégralité de ses collections. Le système est intéressant pour les petits éditeurs qui n'ont pas les moyens de payer la création et la gestion d'une archive par un tiers. Initialement prévu pour les revues électroniques, LOCKSS commence à archiver des e-books¹⁷⁴.

Portico

Initié en 2002 par JSTOR et la fondation Mellon, Portico centralise l'archivage en partageant le coût entre bibliothèques et éditeurs. Ce programme concentre son action sur le contenu intellectuel des documents (textes, images et liens internes des articles et des livres numériques), mais néglige les fonctionnalités techniques. En 2012, l'archive Portico rassemblait 13 millions d'articles et 5000 livres numériques¹⁷⁵. Les déposants payent la création et l'entretien de leur archive. Si les bibliothèques souhaitent consulter les fichiers ainsi préservés une fois leur abonnement à terme, il leur faut contribuer financièrement à la maintenance de l'archive et faire désigner Portico dans les licences comme tiers de confiance, à qui l'éditeur doit déposer les ressources souscrites

6. La licence, un outil de restriction des droits et des usages

Le contenu des licences d'usages des livres numériques varient selon l'hébergeur des documents. Les éditeurs sont globalement plus ouverts que les agrégateurs, dont les contenus sont majoritairement équipés de DRM. Le recours à la licence met en regard le droit de la propriété intellectuelle et celui d'un usage

¹⁷³ CLOCKSS [En ligne] <<http://www.clockss.org/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁷⁴ LOCKSS. News [En ligne] <<http://www.lockss.org/news-media/news/>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁷⁵ Portico Brochures for Libraries [En ligne] <<http://www.portico.org/digital-preservation/wp-content/uploads/2009/10/Portico-Lib-Brochure-PDF.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

collectif dans un but d'éducation. Deux logiques s'affrontent : les éditeurs veulent garantir la protection de leurs catalogues, les bibliothèques veulent promouvoir l'usage des collections de livres numériques auprès des lecteurs, permettre la manipulation des ressources pour l'enseignement ou la recherche et disposer de copies de conservation de leurs collections. Or, on constate aujourd'hui que l'inclusion de restrictions d'accès par les agrégateurs attire de plus en plus d'éditeurs, qui saisissent là l'opportunité de restreindre le droit d'usage collectif.

Ces restrictions, au-delà des difficultés liées aux DRM, portent aujourd'hui sur le droit de prêt entre bibliothèques (PEB), dont les modalités doivent être précisées dans la licence. Le prêt entre bibliothèques n'est autorisé, en Europe, qu'à travers l'impression d'une partie du livre numérique. Le PEB du e-book renforce les contraintes d'usage pour le lecteur et de gestion pour le bibliothécaire. Ces derniers ne peuvent faire profiter à leurs lecteurs des avantages que l'envoi instantané d'un fichier numérique de PEB pourrait offrir et doivent au contraire recourir à l'impression et à l'envoi par courrier. Face à cette régression professionnelle, les bibliothèques développent des solutions alternatives, mais forcément contraignantes, limitatives ou coûteuses : ils acquièrent des ouvrages séquencés en chapitres ou en sections, dotés de DRM de chronodégradabilité, souscrivent à des catalogues en paiement à l'acte (Pay per view) pour le PEB sortant.

Le droit de prêter ses collections a fait l'objet de batailles juridiques aux États-Unis, que les bibliothèques ont pour le moment gagné, en s'appuyant sur le *fair use*, l'usage loyal ou acceptable d'une œuvre. Le *fair use* regroupe un ensemble de loi et de jurisprudence, qui apportent des limitations et des exceptions aux droits exclusifs d'un auteur sur son œuvre (section 107 du code des États-Unis¹⁷⁶). Un ensemble de critères¹⁷⁷ sont mobilisés pour invoquer le *fair use*, parmi lesquels l'objectif et la nature l'usage, la nature de l'œuvre protégée, la quantité et l'importance de la partie utilisée par rapport à l'ensemble de l'œuvre, les conséquences de cet usage sur le marché potentiel ou sur la valeur de l'œuvre protégée.

II. APERÇU DES COLLECTIONS DE LIVRES NUMÉRIQUES DANS 25 BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

¹⁷⁶ LEGAL INFORMATION INSTITUTE. Limitations on exclusive rights: Fair use. Code des États-Unis [En ligne] <<http://www.law.cornell.edu/uscode/text/17/107>> Consulté le 31 décembre 2013

¹⁷⁷ MAUREL Lionel. *Verdict dans l'affaire Google books une grande leçon de démocratie*. S.I.Lex : Au croisement du droit et des sciences de l'information. Le 15 novembre 2013. [En ligne] <<http://scinfolex.com/2013/11/15/verdict-dans-laffaire-google-books-une-grande-lecon-de-democratie/>> Consulté le 31 décembre 2013

1. Méthodologie

Etant donné la diversité des pratiques d'acquisitions, des publics et des modèles économiques du livre numérique en bibliothèques, cette étude des politiques documentaires du livre numérique s'attache uniquement aux bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur. Au vu du temps imparti, il importait de cibler des établissements, disposant d'une expérience en matière de livre numérique et de recueillir les avis de responsables de collections de livres numériques. Un certain nombre d'acteurs du livre numérique ont également été interviewés. La liste des rendez-vous est disponible en annexe 1.

Le corpus des bibliothèques interrogées repose sur un échantillon de 25 établissements de l'enseignement supérieur¹⁷⁸, rattachés à des universités (21/25), des écoles de l'enseignement supérieur (3/25) ou à un centre de recherche (1/25). Aucune discipline d'enseignement ou de recherche n'a été privilégiée. Le rôle de l'usage dans la politique documentaire du livre numérique a été appréhendé en deux temps, à travers l'envoi d'un questionnaire à remplir en ligne (22 répondants), suivi d'un entretien (23 répondants). 22 interlocuteurs ont accepté de remplir le questionnaire et de répondre à nos questions. 3 ont seulement répondu à l'entretien, 2 ont seulement rempli le questionnaire. Les personnels interrogés sont majoritairement des responsables de documentation électronique, cumulant parfois d'autres fonctions (directeurs de SCD, responsable de la politique documentaire, responsable de la bibliothèque numérique, acquéreur, formation des usagers). Des entretiens complémentaires avec des collègues¹⁷⁹ manipulant les collections de livres numériques (acquéreurs, responsables de site, adjoint à la documentation électronique, catalogueur) ont été réalisés pour compléter ce panorama.

Le questionnaire, à remplir en ligne, a été rédigé au moyen d'un formulaire *Google docs*, présenté en annexe 4. Il avait vocation à collecter des données factuelles, en prévision de l'entretien, et à apporter un aperçu des pratiques professionnelles en matière de livre numérique. Ainsi, les données chiffrées collectées par ce biais ne sont pas représentatives de la situation nationale en matière de livre numérique. L'enquête sur les Ressources Électroniques (ERE) de 2009 et l'enquête annuelle sur les contrats conduite par Couperin¹⁸⁰ apporte une vision quasi exhaustive de la situation dans ce domaine.

¹⁷⁸ Bibliothèque Clermont Université (B.C.U.), Bibliothèque Interuniversitaire de Santé de l'université de Paris 5, Bibliothèque Lesage de l'École des Ponts ParisTech, Bibliothèque Marie Curie de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, Bibliothèque scientifique de Saclay (B2S), Bibliothèque universitaire des sciences et techniques de l'université Bordeaux 1, Bibliothèque universitaire de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC), Bibliothèque universitaire de Santé de l'université Pierre Segalen de Toulouse III, Direction des bibliothèques et de l'IST de l'université de Versailles Saint-Quentin, Fondation nationale des sciences politiques - Sciences Po Paris, SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1, SCD de l'université de Bordeaux IV, SCD de l'université de Bretagne occidentale (Brest), SCD de l'université de Lille3, SCD de l'université de Paris 5, SCD de l'université de Paris Diderot, SCD de l'université de Rennes 1, SCD de l'université de Savoie, SCD de l'université de Strasbourg - Service Documentation électronique, SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT), SCD de l'université Jean Moulin Lyon 3, SCD de l'université Lumière Lyon 2, SCD de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3, SCD de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, SCD de l'université Paris Dauphine, SICD2 de l'université de Grenoble

¹⁷⁹ Bibliothèque de santé de l'université Claude Bernard de Lyon 1, SCD de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

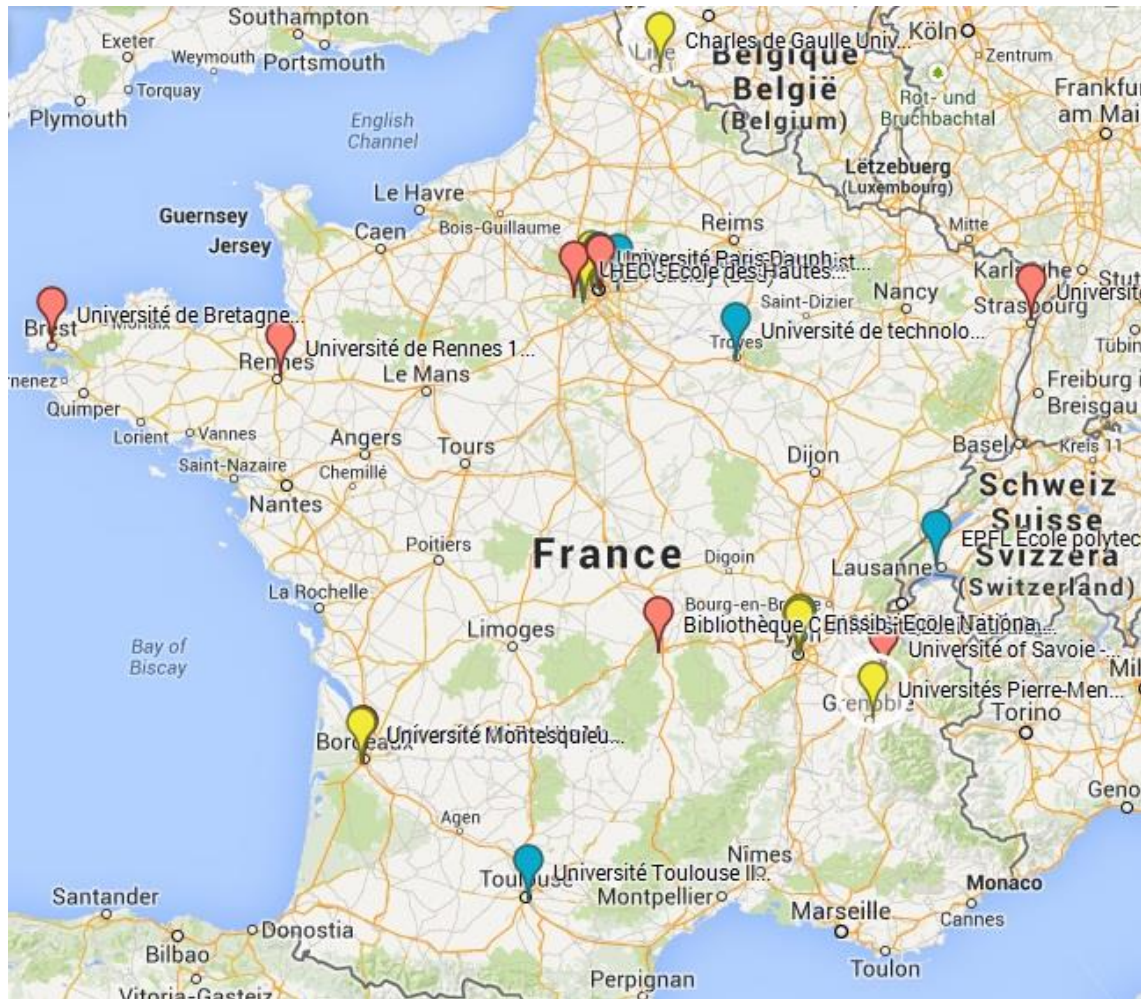
¹⁸⁰ COUPERIN. *Enquête Contrats 2011*. [En ligne] <http://www.couperin.org/component/content/article/229-couperin/presentation3/pres/partenaires-nationaux-2/rapports-statistique-2/693-enquete-contrats>> Consulté le 31 décembre 2013. La consultation des résultats de cette enquête est accessible aux membres de Couperin

La combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives dans cette étude visait à faire remonter des informations sur le livre numérique, souvent gommées par sa nature multi-facette et la focalisation sur les données chiffrées (statistiques). Le questionnaire et l'entretien visait à apprécier la place du e-book dans les politiques documentaires, à travers son intégration à la chaîne du document. L'appréhension différenciée du livre numérique selon les contenus, le tropisme disciplinaire a été abordé, quand cela était possible. Enfin, nous nous sommes intéressés à l'acculturation des usagers, personnels et publics, à ce support, ainsi qu'aux acteurs de la prescription. L'instabilité de ce secteur éditorial et l'assimilation récente de ce type de document aux collections nous a conduits à privilégier une discussion libre, plutôt qu'un entretien dirigé.

Pour rendre compte de ces échanges, il nous semble utile de présenter les résultats du questionnaire, assortis d'une synthèse des entretiens, pointant les tendances, les aspects saillants ou atypiques de ces collections et de leurs usages. Concernant la présentation des réponses des participants, elles sont globalement synthétisées. Cependant, les budgets et les volumes de collections, publiés dans les rapports d'activité, sont rapportés aux établissements. Le nombre de répondants n'étant pas susceptibles de constituer des statistiques, nous avons intégré le nombre de réponses plutôt que la conversion en pourcentage. Enfin, il était possible de répondre à chaque question en remplissant un champ libre (« autre »). Le nombre de réponses n'est donc pas toujours exactement égal au nombre de répondants.

Les établissements sollicités sont répartis dans toute la France métropolitaine¹⁸¹.

¹⁸¹ Le détail des établissements est accessible en ligne à l'URL suivante : <https://mapsengine.google.com/map/edit?mid=zcOiYFnrSPM0.k8aKVzZcUkIY>



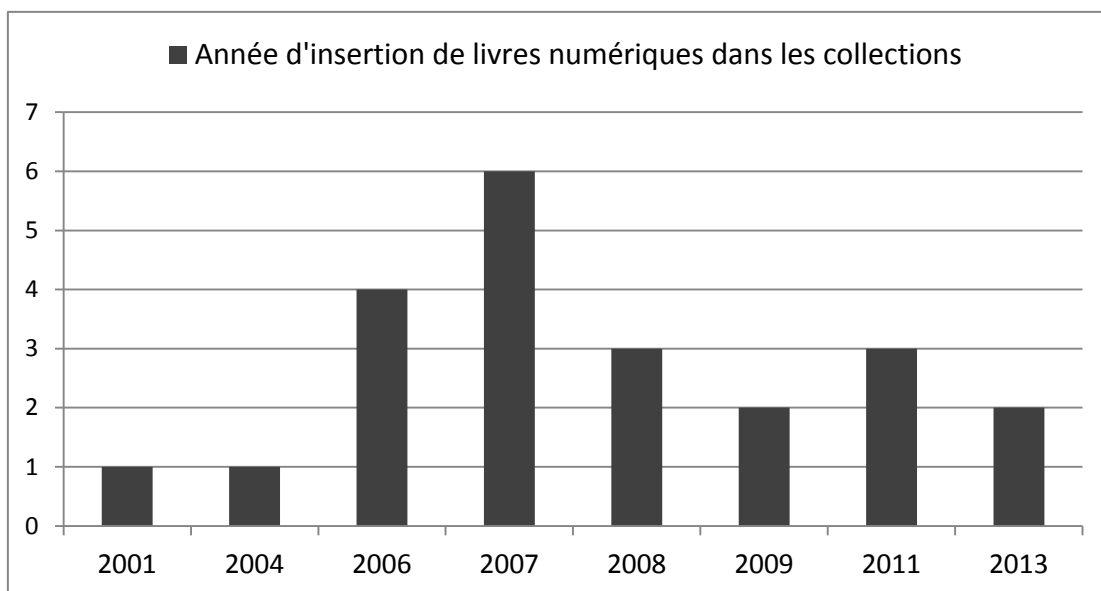
Le code couleur reflète les disciplines couvertes par les collections de chaque bibliothèque. Aucun domaine disciplinaire n'a été privilégié pour ces entretiens. Les bibliothèques du corpus se répartissent selon trois ensembles disciplinaires dominants : sciences, techniques et médecine ; droit, politique, économie, gestion, lettres et langues, sciences humaines et sociales ; Mixte.

2. Résultats du questionnaire

Combien de personnes travaillent, de près ou de loin, sur le livre numérique ? Quelles sont leurs fonctions ?

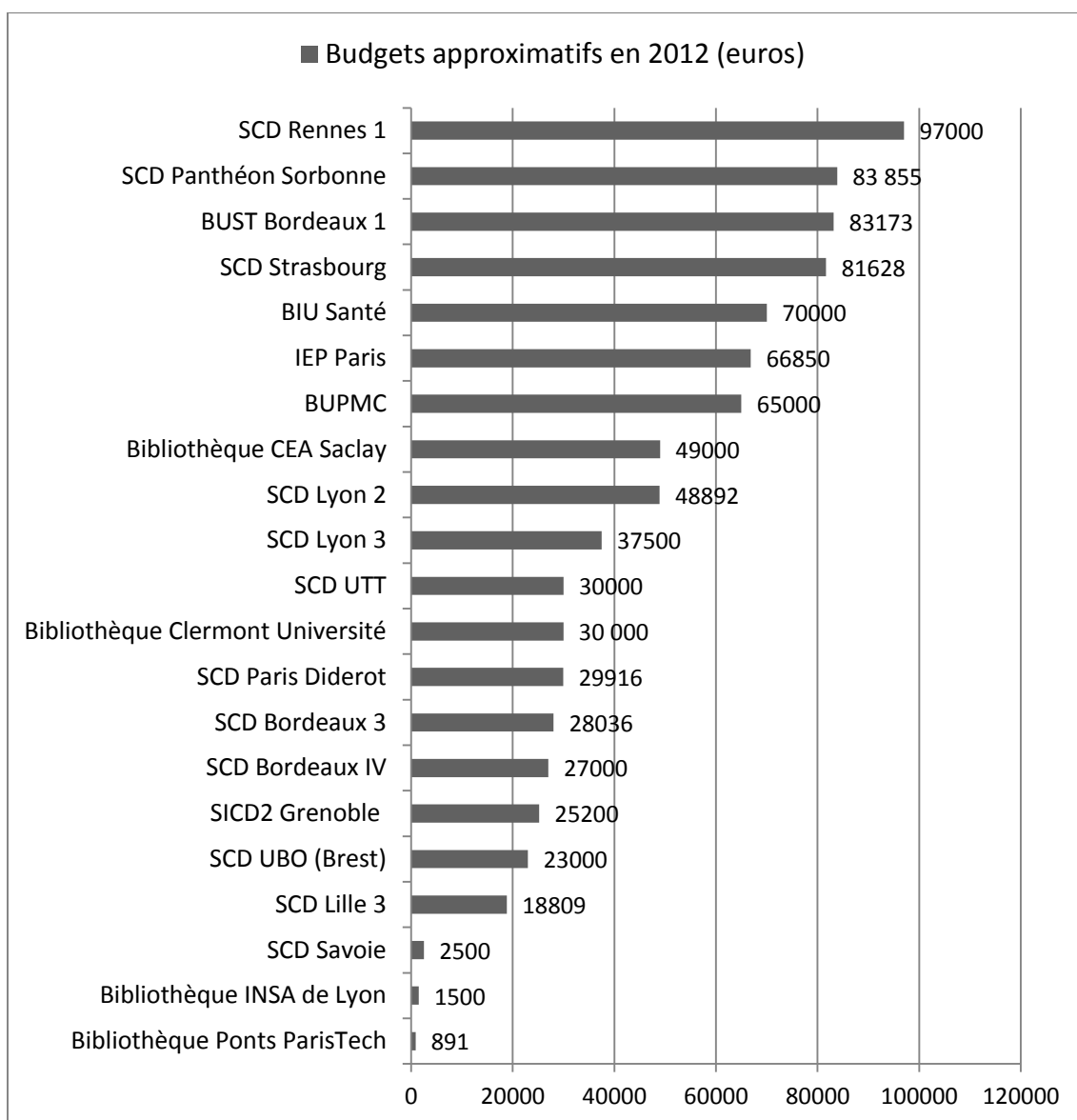
Si quelques responsables de la documentation électronique assument seuls la gestion du livre numérique, la plupart des répondants mentionnent l'implication d'autres personnels dans le traitement du livre numérique. En moyenne, 10 personnes travaillent de près ou de loin dans ce domaine. Majoritairement, ce sont des acquéreurs (31%), des formateurs (20%), des informaticiens ou des gestionnaires de commande (14%), des gestionnaires financiers (10%). Quatre répondants ont signalé les catalogueurs, trois, les responsables du PEB. Ces réponses illustrent la diversité des personnels impliqués dans la gestion et la diffusion du livre numérique.

Depuis quelle année les lecteurs de la bibliothèque peuvent-ils consulter des livres numériques ?



Les collections les plus anciennes de livres numériques remontent à 2001 (SCD Lyon 2). Les pics d'acquisitions de livres numériques reflètent le lancement des premiers bouquets des fournisseurs, en 2006 et 2007.

Quel budget d'acquisition était consacré au livre numérique en 2012 ?



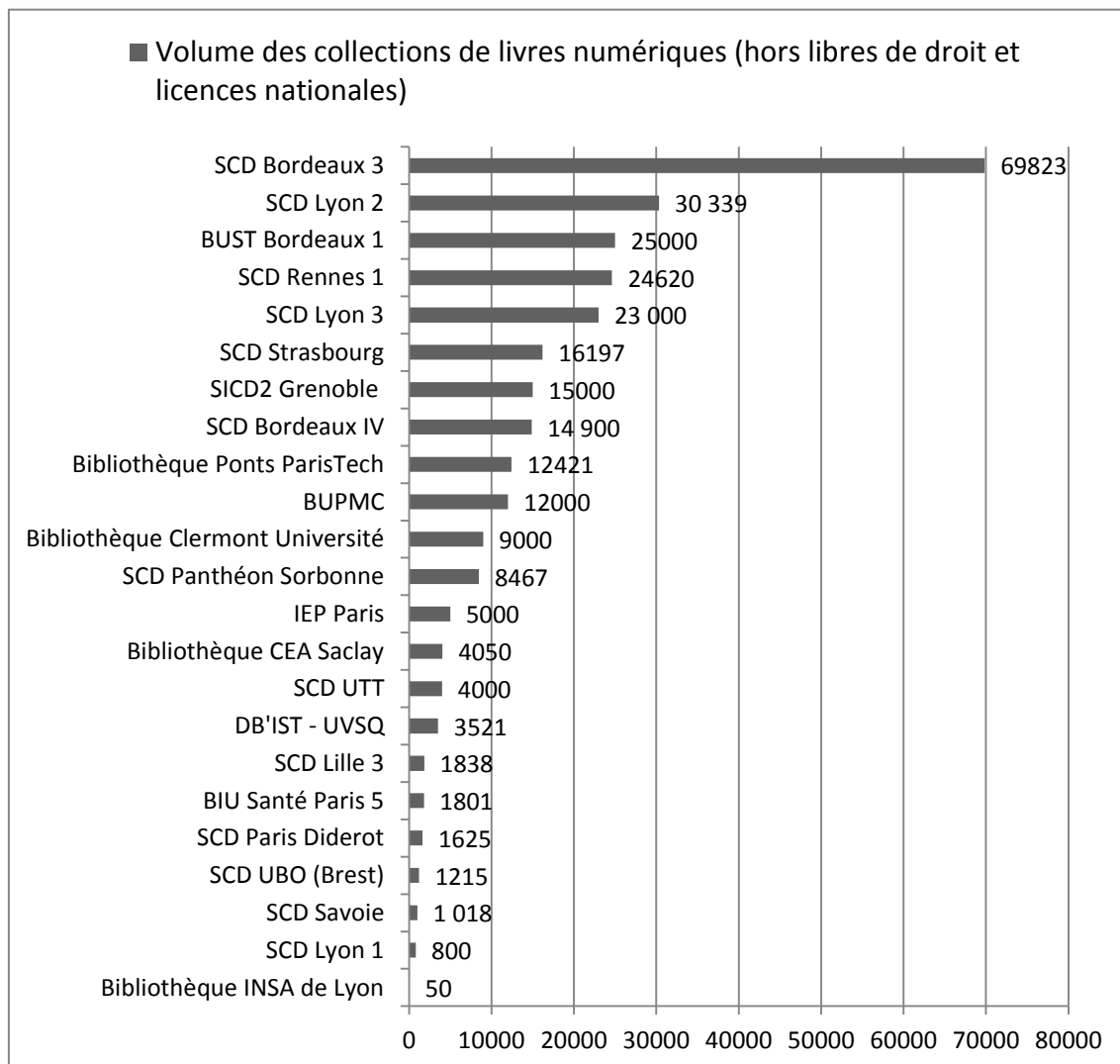
Les budgets consacrés au livre numériques sont très variables, selon la taille des établissements et leur engagement à développer des collections de livres numériques. Ces résultats sont indicatifs. Un certain nombre d'e-books inclus dans des bouquets de périodiques électroniques, reflètent « une stratégie éditoriale des éditeurs¹⁸² », pour accoutumer les lecteurs à ce contenu. D'autres ont fait l'objet d'acquisitions pérennes, ne nécessitant pas de reconduire des budgets. Il n'y a donc pas de corrélation entre le budget consacré au livre numérique et le volume de collections. Les budgets les plus importants reflètent souvent un engagement antérieur des bibliothèques vers le livre numérique, plutôt qu'une politique documentaire arrêtée. Jusqu'à récemment, les abonnements aux bouquets étaient reconduits, car comme le signalent beaucoup de répondants¹⁸³, l'usage des ressources numériques ne peut être apprécié que dans la durée. En cette période de restriction, il n'est cependant pas certain que ces budgets soient reconduits. En effet, les budgets consacrés aux e-books sont rarement

¹⁸² ENTRETIEN AVEC CHÉRIFA BOUKACEM-ZEGHMOURI, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Claude Bernard Lyon 1 et co-directrice de l'URFIST de Lyon – Villeurbanne, le 13 septembre 2013

¹⁸³ ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC NADEGE SIECKELINCK, responsable de la documentation électronique à la bibliothèque centrale du SCD de l'université Lille 3 – Lyon, le 13 décembre 2013

sanctuarisés. «Avec des reliquats budgétaires, les choix se font à la marge¹⁸⁴». La nature hybride de ce type de document brouille son ancrage budgétaire, le livre numérique pouvant être acheté sur des budgets de ressources électroniques, de monographies ou à l'occasion de reliquats budgétaires (cf. infra.).

Combien de livres numériques sont proposés aux lecteurs de la bibliothèque (acquisitions onéreuses) en 2012 ?



Le volume des collections de livres numériques proposés aux lecteurs n'inclue pas les licences nationales ou les ouvrages libres de droit accessibles à l'ensemble des bibliothèques universitaires¹⁸⁵.

Les collections les plus fournies reflètent des politiques d'acquisitions basées sur l'abonnement à des bouquets de collections pluridisciplinaires ou thématiques (SCD

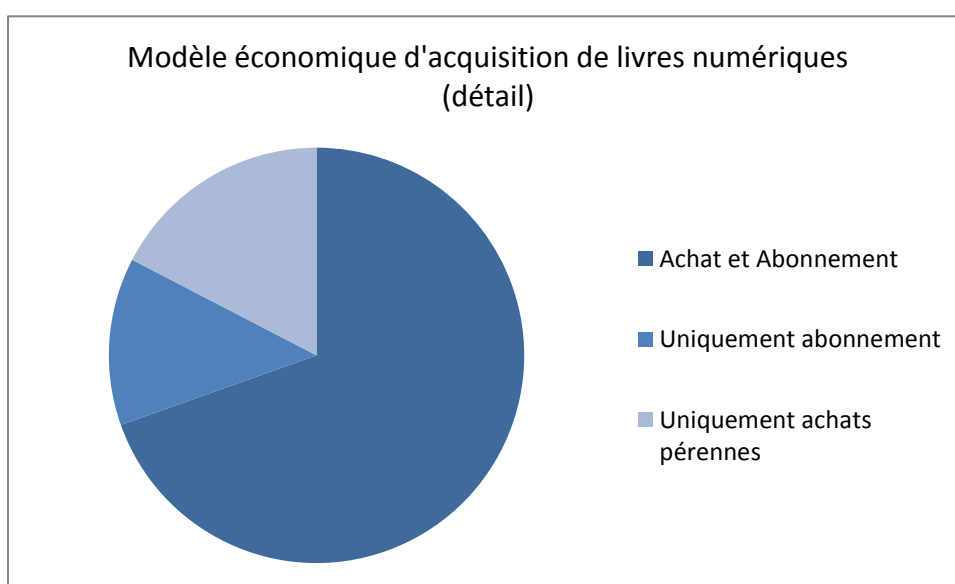
¹⁸⁴ ENTRETIEN AVEC THIERRY BLEUX ET CAROLINE ROGIER, respectivement adjoint Sciences et adjointe documentation électronique du département Collections, au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 25 juillet 2013

¹⁸⁵ Tous les établissements publics français (situés ou non sur le territoire français) ayant des missions d'enseignement supérieur et/ou de recherche, les établissements d'enseignement supérieur privés, les bibliothèques publiques, les bibliothèques du réseau culturel français à l'étranger sont bénéficiaires des licences nationales. Licences nationales [En ligne] <<http://www.licencesnationales.fr/>> consulté le 18 décembre 2013

Savoie, Bordeaux 3, Bordeaux 1, Lyon 2). Les collections plus modestes reflètent une politique d'acquisition, basée sur une sélection au titre à titre ou des achats de collections ciblées, pérennes ou en accès perpétuel. Plus qu'une politique documentaire arrêtée, l'acquisition de livres numériques se caractérise par la sédimentation des collections, même si le désherbage de ces ressources, pratiqué par plusieurs établissements (INSA, ITT) au sein des collections qui le permettent¹⁸⁶, permet un rafraîchissement des fonds.

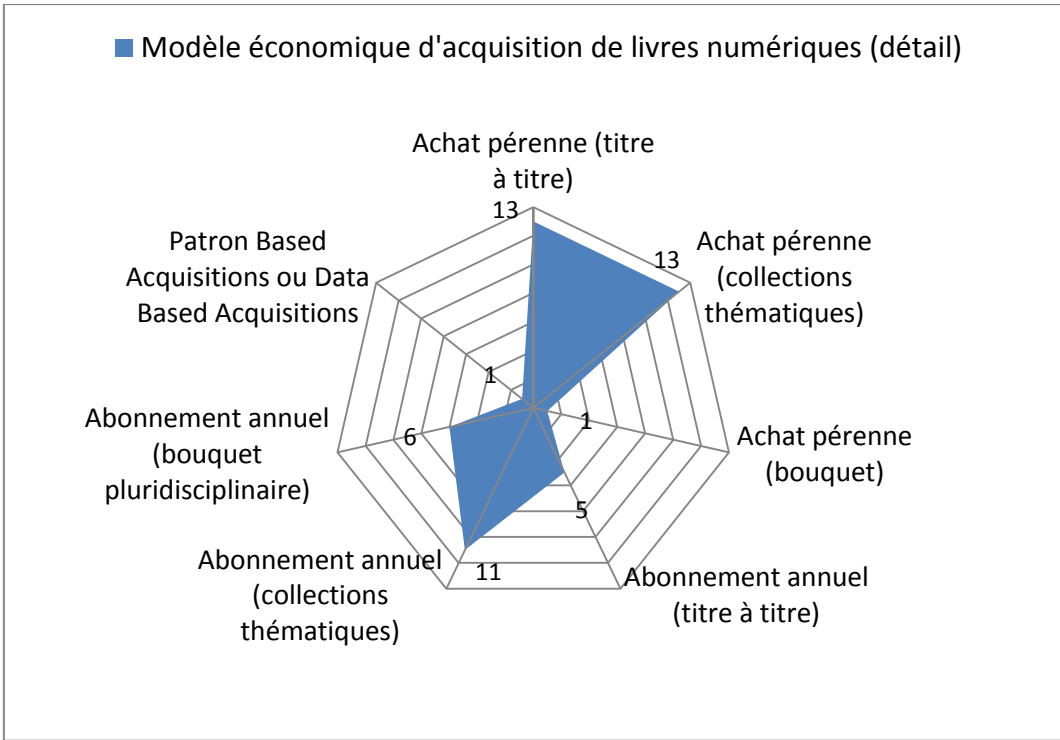
Quel est le modèle économique d'acquisitions des e-books ?

L'introduction du livre numérique en bibliothèque universitaire est caractérisée par le panachage des modes de sélections (titre à titre, collections, bouquet) et d'acquisitions (abonnement et/ou achat pérenne).



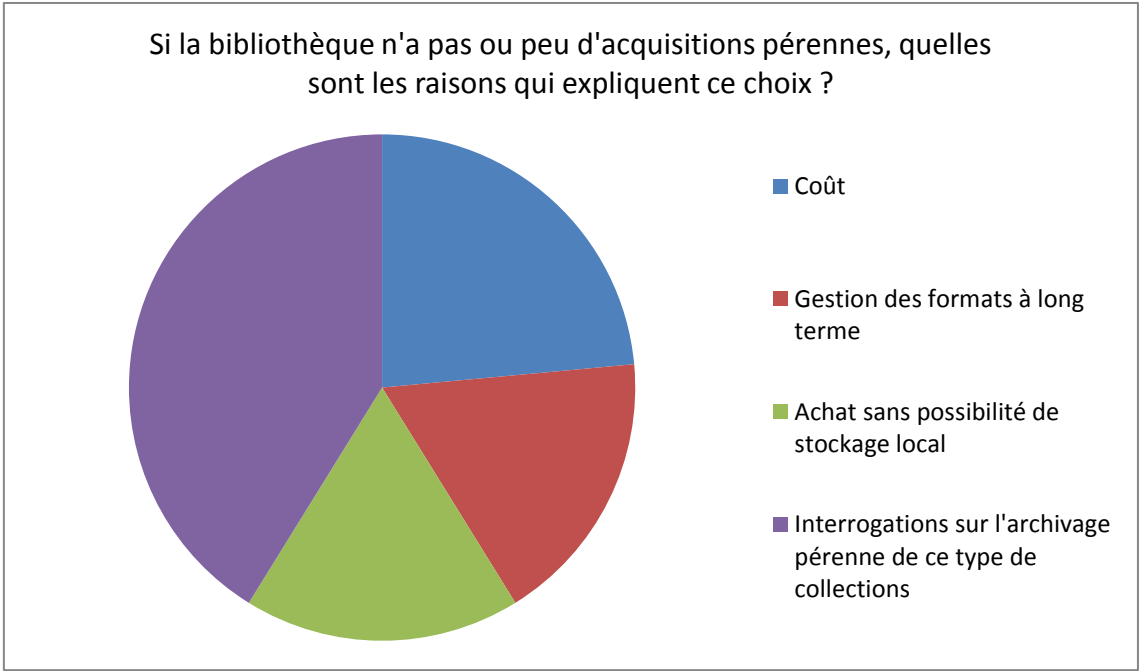
Quelques bibliothèques ont privilégié les acquisitions pérennes (UVSQ, INSA, UBO) ou l'abonnement (SCD de Lyon 2, UTT, SCD Savoie).

¹⁸⁶ Les acquisitions d'années de copyright sont difficiles à désherber.



L'achat pérenne au titre à titre ou en collections thématiques et l'abonnement annuel à des collections thématiques sont les modèles économiques les plus fréquents dans ce panel. La bibliothèque de l'IEP de Paris et la BUPMC sont les seuls établissements dont les collections achetées de manière pérenne, font l'objet d'un stockage local. Seul le SCD de l'université de Bordeaux 3 a lancé un test pour des acquisitions pilotées par l'utilisateur (PDA) pour ses collections de niveau recherche.

Si la bibliothèque n'a pas ou peu d'acquisitions pérennes, quelles sont les raisons qui expliquent ce choix ?



L'obsolescence des titres est également mentionnée pour privilégier l'abonnement. Le blocage idéologique des acquéreurs, qui "ne savent pas faire" ou sont réfractaires au numérique explique aussi l'absence d'acquisition pérenne d'e-books.

La bibliothèque a-t-elle défini une politique documentaire en matière d'e-books ? Est-elle formalisée ?

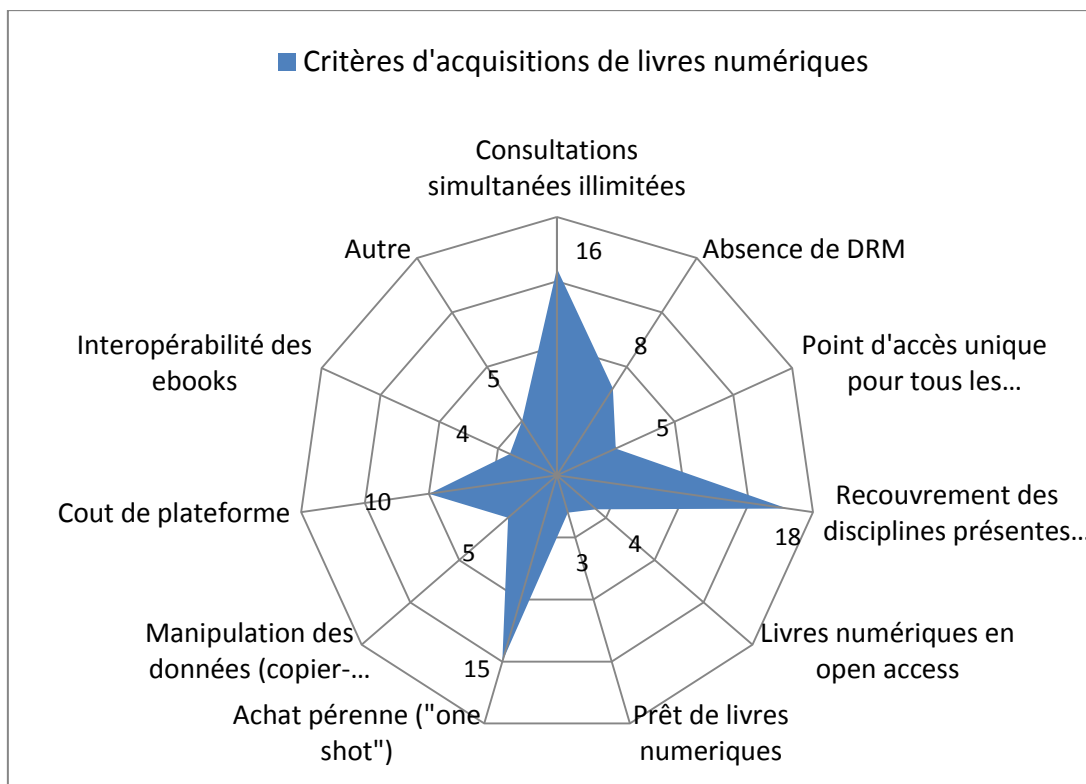
Aucune bibliothèque n'a développé une politique documentaire spécifique au livre numérique¹⁸⁷. Quelques bibliothèques ont défini de grands principes de sélection, en donnant par exemple la « priorité à une offre francophone, destinée à un public étudiant dès la licence » (SICD2 Grenoble), en adoptant « une attitude pragmatique d'adaptation à l'offre et à la demande » (SCD de l'université de Bordeaux 3), en alignant les acquisitions de livre numérique sur « la politique documentaire multi-supports par discipline » de l'établissement (Bibliothèque de l'université Pierre et Marie Curie). Un certain nombre de critères sont également privilégiés.

Les critères d'acquisitions les plus saillants, en sus du coût de l'offre, sont le recouvrement des disciplines présentes à la bibliothèque (18 réponses), les consultations simultanées illimitées (16 réponses), l'achat pérenne ("one shot") (15 réponses), les coûts de plateformes (10 réponses). Enfin l'absence de DRM constitue un critère pour 8 répondants. A la Bibliothèque scientifique de Saclay (B2S), « l'absence de DRM et une consultation illimitée sont les deux critères incontournables¹⁸⁸ ». A Toulouse 3, « l'illimité devient la règle¹⁸⁹ ». Parmi les autres critères mentionnés par les répondants, on trouve naturellement le « coût », la possibilité d'« achat sur la plateforme éditeur », l'attention à la langue des collections, en privilégiant le français, « pour recentrer sur le niveau enseignement » ou « une offre francophone, incluant des manuels ». Enfin, un répondant souligne qu'« il y a pas souvent le choix entre plusieurs fournisseurs pour un titre donné », une remarque qui illustre la faiblesse de l'offre de contenu.

¹⁸⁷ A la question « La bibliothèque a-t-elle défini une politique documentaire en matière d'e-books ? » seules deux bibliothèques ont répondu par l'affirmative. La formalisation reposait dans un cas sur une politique documentaire multi-supports, sans mention spécifique du e-book, hormis les licences négociées. Dans l'autre, elle faisait référence à une note de synthèse que nous n'avons pas pu consulter.

¹⁸⁸ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNIE LE BLANC, membre de la Cellule nationale de l'Information scientifique et technique du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), – Lyon, le 19 septembre 2013

¹⁸⁹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC PIERRE NAEGELEN. *Op. cit.*



L'interopérabilité des e-books est rarement un critère. L'usage des liseuses et tablettes par les usagers est peu observé dans ce questionnaire par les bibliothécaires et le prêt de ces supports de lectures n'est pas très développé en bibliothèques universitaires (3 établissements en prêtent, 3 vont le faire, dont un en consultation sur place uniquement¹⁹⁰). Néanmoins, d'autres professionnels observent que « les étudiants ont de plus en plus de tablettes » ou constatent le succès du prêt de ce type de support (UTT, HEC), même si l'usage des collections n'est pas toujours clair.

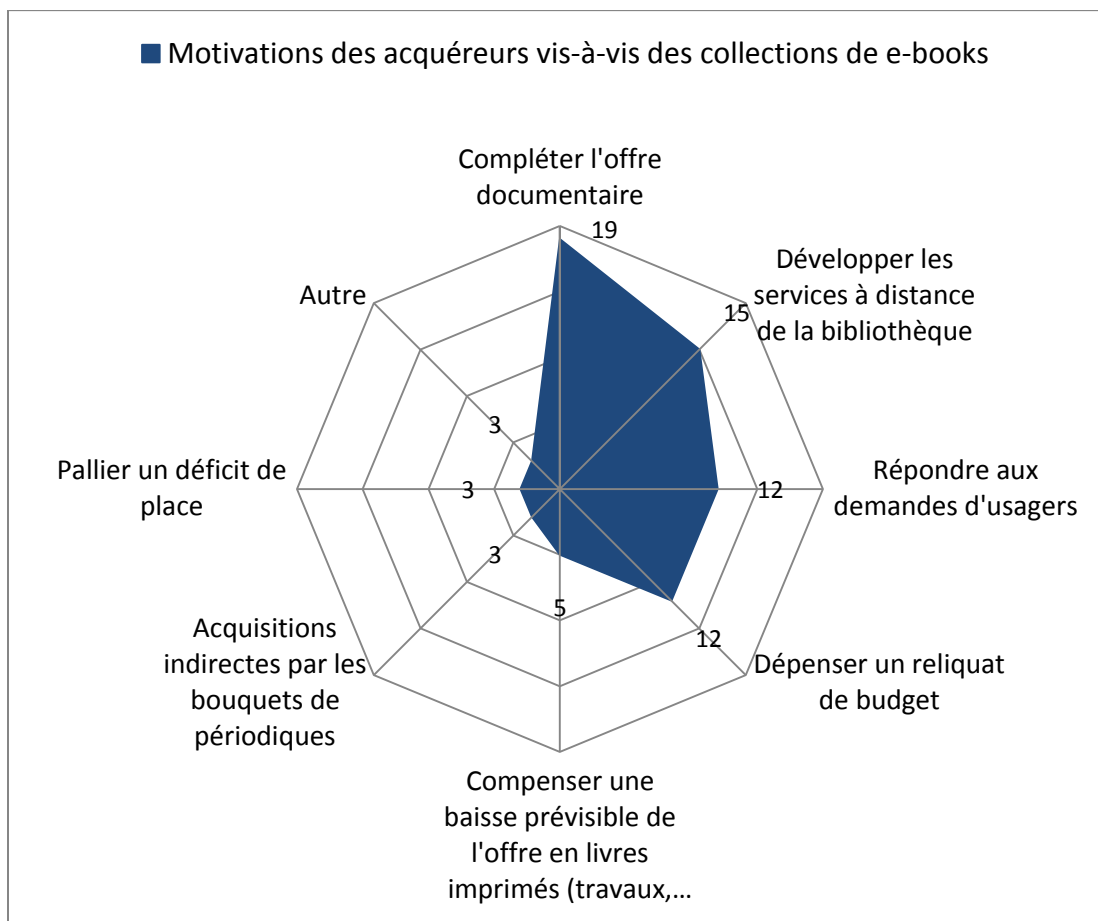
Des livres numériques en accès libre (libre de droit, accessibles en streaming, freemium) sont-ils aussi proposés aux lecteurs de la bibliothèque ?

En sus des acquisitions onéreuses, des collections de livre numérique en accès libre (libre de droit) est accessible dans 15 établissements sur 21. Ces ouvrages sont signalés par le biais du catalogue, par des liens génériques vers les plateformes, par référencement sur A to Z, par discovery tool (summon ou 360 core) ou sur les pages web des bibliothèques.

Quelles étaient les motivations des acquéreurs pour constituer une collection d'e-books ?

Les motivations des établissements pour constituer des collections d'e-books sont plurielles.

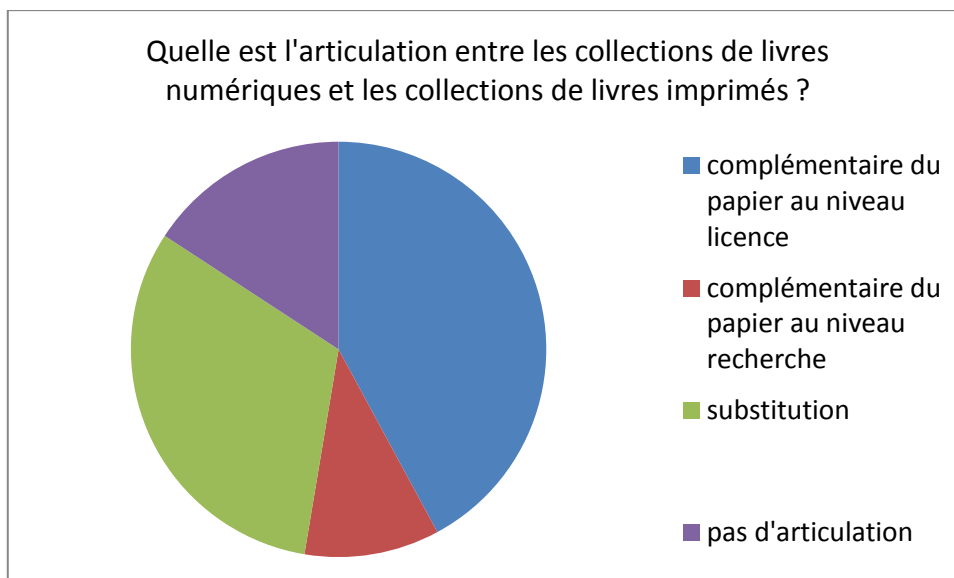
¹⁹⁰ Réponses apportées à la question « Un lecteur peut-il emprunter des tablettes à la bibliothèque ? ».



L'acquisition de livres numériques est majoritairement motivée par le souhait de compléter l'offre documentaire (19 réponses), de développer les services à distance de la bibliothèque (15 réponses). Le désir de répondre aux demandes d'utilisateurs est le troisième argument (12 réponses) pour développer une collection de livre numérique. Cette information est moins visible dans les entretiens, mais elle suggère que les publics sont informés de l'existence de ce nouveau support et probablement en attente de consultation. 12 réponses soulignent la dimension occasionnelle des acquisitions de livres numériques, motivée par la dépense d'un reliquat de budget. L'avantage du gain de place, propre au e-book, est plus rarement évoqué.

Parmi les « autres » motivations mentionnées par certaines bibliothèques, on note aussi la « volonté de la direction de suivre les évolutions technologiques », la volonté de compléter l'offre au vu du « faible usage des collections de livres imprimés niveau Master-Recherche » ou encore de « pallier l'impossibilité physique d'avoir en bibliothèque une centaine d'exemplaires papier d'un titre figurant dans une bibliographie. »

Quelle est l'articulation entre les collections de livres numériques et les collections de livres imprimés ?



La question de l'articulation des collections est souvent difficile à trancher. Elle implique une réflexion sur le budget, le signalement, l'usage et le contenu. La réflexion sur l'articulation confronte une politique documentaire éprouvée de l'imprimé aux décisions d'acquisitions plus fluctuantes des livres numériques.

Une première tendance pointe la complémentarité des collections de livres numériques au niveau licence, « les acquisitions de livres électroniques, principalement en français, viennent compléter les collections d'ouvrages imprimés ». L'acquisition de livres numériques répond « surtout à l'impossibilité de pouvoir offrir le nombre d'exemplaires qu'il conviendrait d'avoir pour répondre aux demandes de prêt » (SCD Lyon 2). Le doublonnage des collections permet de constituer des collections de réserve, pour les « manuels d'enseignement très empruntés. Les collections de livres numériques de Numilog constituent paradoxalement un “accès secouru”¹⁹¹ » (Bordeaux 4). La duplication des contenus est ainsi un moyen d'opérer le signalement des collections numériques, frappées d'invisibilité dans les salles de lecture de la bibliothèque. Au SICD2 de Grenoble, les collections Que-sais-je et repères sont doublés et le pendant numérique fait l'objet d'un signalement par QR Code.

La substitution des collections imprimées concerne principalement les collections de niveau recherche. A Bordeaux 1, « L'acquisition sous forme électronique remplace l'achat de la version imprimée » aux niveaux Master et Recherche du fait de la prédominance de l'anglais. Elle peut constituer une réponse à la désertion des espaces par les chercheurs et évite l'acquisition de monographies imprimées souvent très couteuses. Néanmoins, la substitution est rarement totale. Elle peut être orientée par les missions de conservation, de prêt ou de diffusion. Ainsi, la bibliothèque de l'IEP de Paris, Cadist en science politique, « double l'imprimé et l'électronique et privilégie en électronique l'achat d'ouvrages non Cadist ». A Bordeaux 3, la substitution ne concerne que les Que-Sais-je. Enfin, la substitution des collections imprimées par des ouvrages numériques doit être empreinte de prudence, car « la version sous forme électronique ne correspond pas toujours à l'édition la plus récente du livre » (Bordeaux

¹⁹¹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC NICOLAS PINEAU, responsable des ressources électroniques et directeur adjoint du SCD de l'université Bordeaux 4 – Lyon, le 21 août 2013

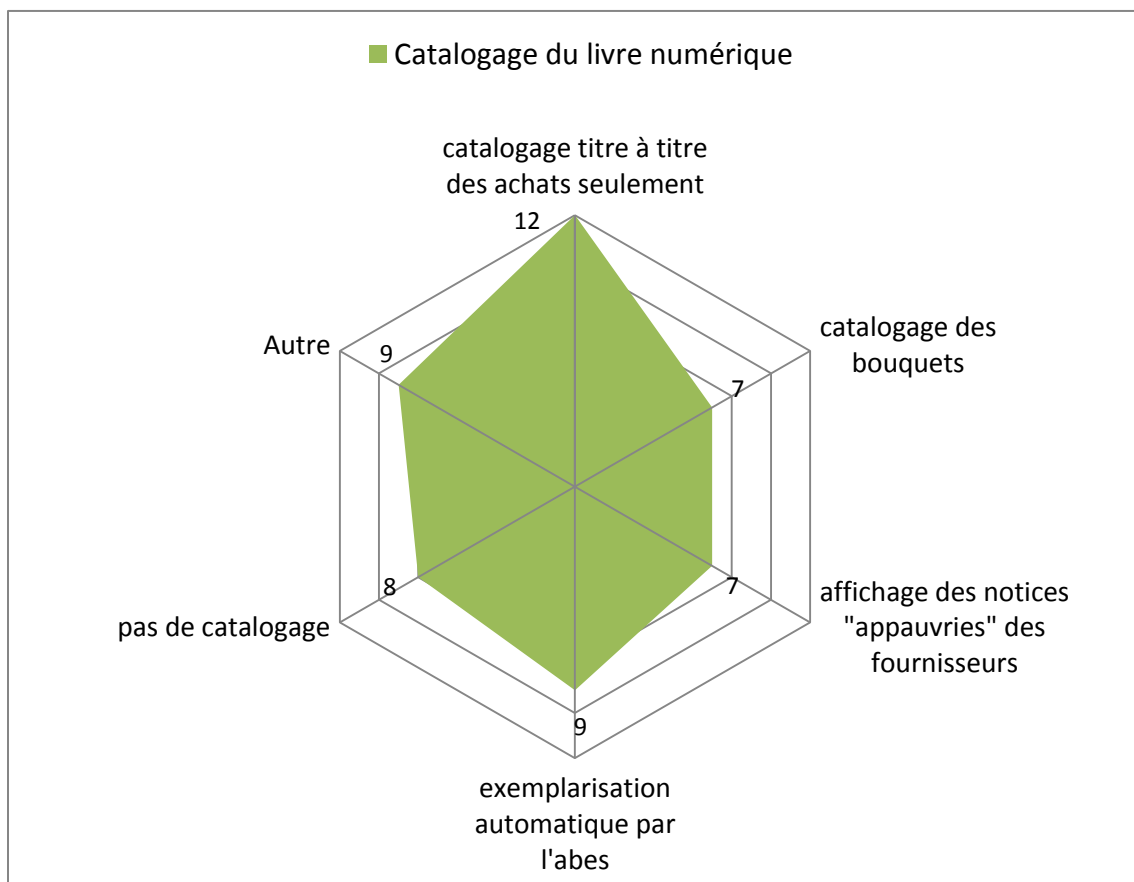
1). Deux répondants soulignent qu'ils ne doublent pas les collections imprimées de leurs pendants numériques pour des raisons budgétaires. Pour parfaire cette articulation, il est important que chaque acquéreur prenne en charge les deux supports, même si « Dans la pratique, cela dépend de l'implication des personnes en place. ».

En résumé, le niveau et la langue influencent l'articulation selon deux modèles :

- Au niveau licence, on privilégie la complémentarité des collections, suite aux besoins importants en nombre d'exemplaires et en consultation, corrélés aux publics, qui fréquentent encore la bibliothèque. On pratique le signalement des collections et privilégie un achat pérenne, d'ouvrages de référence
- Au niveau Master 2, doctorat et recherche, les collections numériques se substituent au livre papier, car les consultations sont ciblées et moins massives. Les publics ne fréquentant pas la bibliothèque, le signalement est moins nécessaire en salle de lecture.

Quel est la politique de votre bibliothèque concernant le catalogage des e-books ?

Concernant le catalogue des collections de livres numériques, les réponses sont distribuées, même si le catalogage titre-à-titre et l'exemplarisation automatique par l'abes sont plus souvent évoquées.

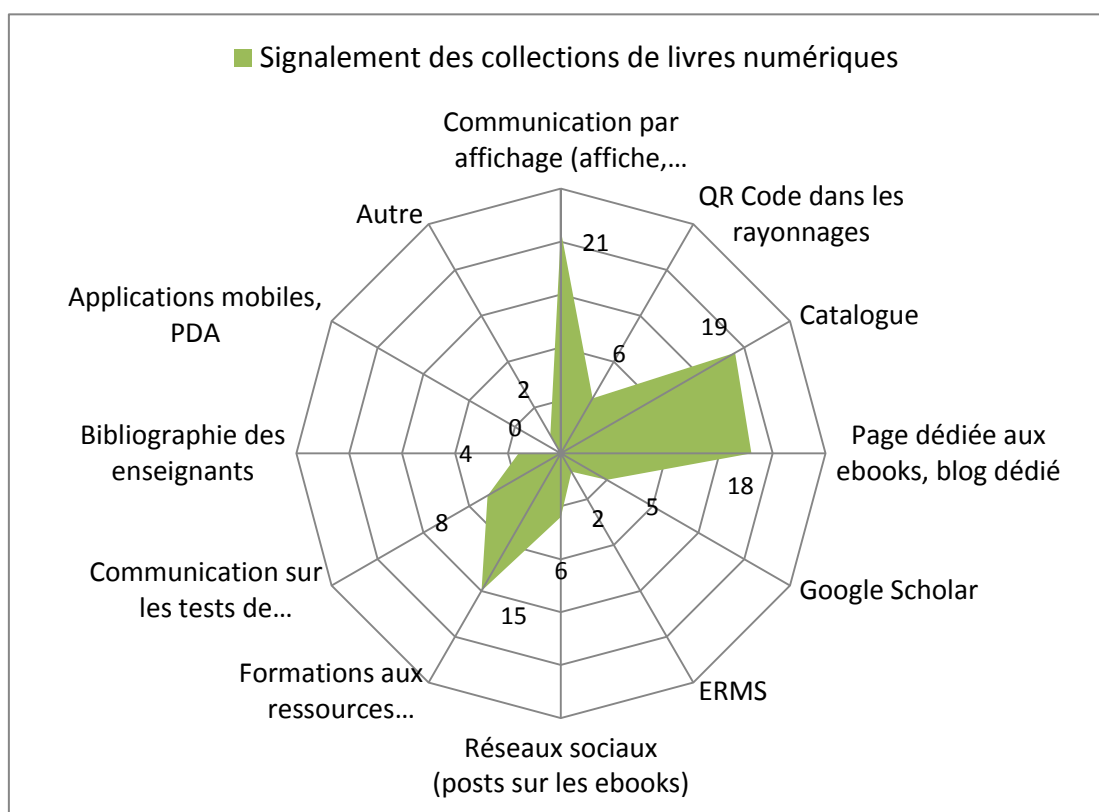


Le catalogage des livres numériques est fastidieux, mais souvent payant. Le SCD de Paris 1 Panthéon Sorbonne s'est engagé sur un chantier de retro-signalement des livres numériques dans son catalogue en 2012 pour favoriser des recherches tous

supports confondus. Parmi les autres procédés de catalogage, le moissonnage, l'utilisation de la liste A to Z d'EBSCO et l'inclusion des notices éditeur dans l'outil de découverte, sans passer par un catalogage dans le SIGB. Le partage d'un catalogue commun influence également les pratiques (Babord +).

Comment un lecteur est-il informé de l'existence de collections livres numériques à la BU ?

Les bibliothèques mobilisent de nombreux outils pour accroître le signalement de leurs collections de livres numériques. Dans ce panel très important de ressources, la communication par affichage, le catalogage des collections, la création de pages internet dédiées et les formations aux ressources électroniques sont les plus fréquemment utilisées. Bien que le public étudiant soit majoritairement issu des générations « digital natives », la mobilisation des réseaux sociaux pour signaler les collections demeure faible. La lecture sur Smartphones n'est pas développée, car elle dépend de la volonté des fournisseurs de développer des applications adéquates. ScholarVox le propose par exemple.

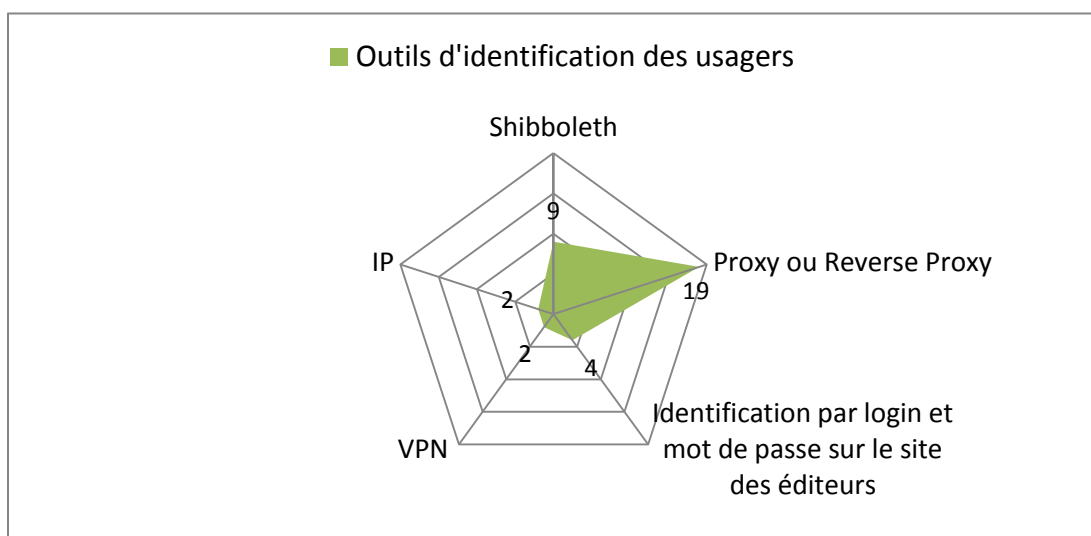


La prescription enseignante, même si elle est peu visible dans ce schéma, est à multiples reprises évoquée. Certains enseignants servent de relais à la bibliothèque. Ainsi, à l'université de Lyon 1, « les mathématiciens signalent, sur leur propre site, les e-books du SCD¹⁹² ». Au l'université Plusieurs entretiens ont mis en évidence la concurrence et la complémentarité d'un outil oublié dans ce questionnaire : l'environnement numérique de travail et les plateformes moodle. Plusieurs interlocuteurs ont souligné le rapport très utilitariste des étudiants, qui ne lisent plus de livres imprimés, fréquentent la bibliothèque comme une salle de travail et consultent

¹⁹² ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CECILE GIRBON. *Op. cit*

uniquement les photocopiés de leurs enseignements. Bien que les bibliothèques investissent des budgets conséquents pour les lecteurs de niveau licence, on ne peut que constater la forte concurrence exercée par les plateformes de formation, en matière de documentation. La mobilisation d'interfaces connues des étudiants (ENT, plateforme moodle) ou d'outils proches des réseaux sociaux (étagères numériques) est une piste à creuser, dès lors que les enseignants s'y intéressent. Néanmoins, les plateformes de formation peuvent être mobilisées comme interface de consultation, en mobilisant le rôle prépondérant des enseignants dans la prescription des livres numériques. Ainsi, à l'UTT, la mention sur moodle de trois ouvrages recommandés, signalés par leur couverture cliquables (dont 2 sur cyberlibris), a généré un pic de consultations. « En 2 mois, plus de 1000 consultations ont été observées¹⁹³ ». La plateforme e-libris développée par CyberLibris pour l'université Antilles Guyane rencontre un franc succès dans cet établissement étalé géographiquement. Enseignants et étudiants se sont saisis de cet outil rassemblant 10 000 livres numériques et fonctionnant comme un réseau social. Il propose dès sa première page des bibliographies électroniques d'enseignants, permet les annotations et les commentaires des ouvrages¹⁹⁴. Mais ce succès n'est pas toujours évident. A l'université de Lyon 2, un cours est dédié aux étagères numériques de ScholarVox. Les 3 enseignants qui l'ont suivi ne sont pas convaincus. Ils préféreraient que cela soit intégré à la plateforme d'e-learning de Lyon 2 ou à l'ENT. « Les enseignants sont comme tout le monde, ils optimisent leurs moyens (ENT) et ne veulent pas en changer¹⁹⁵ »

L'identification par proxy ou reverse proxy s'impose dans une majorité d'établissements.



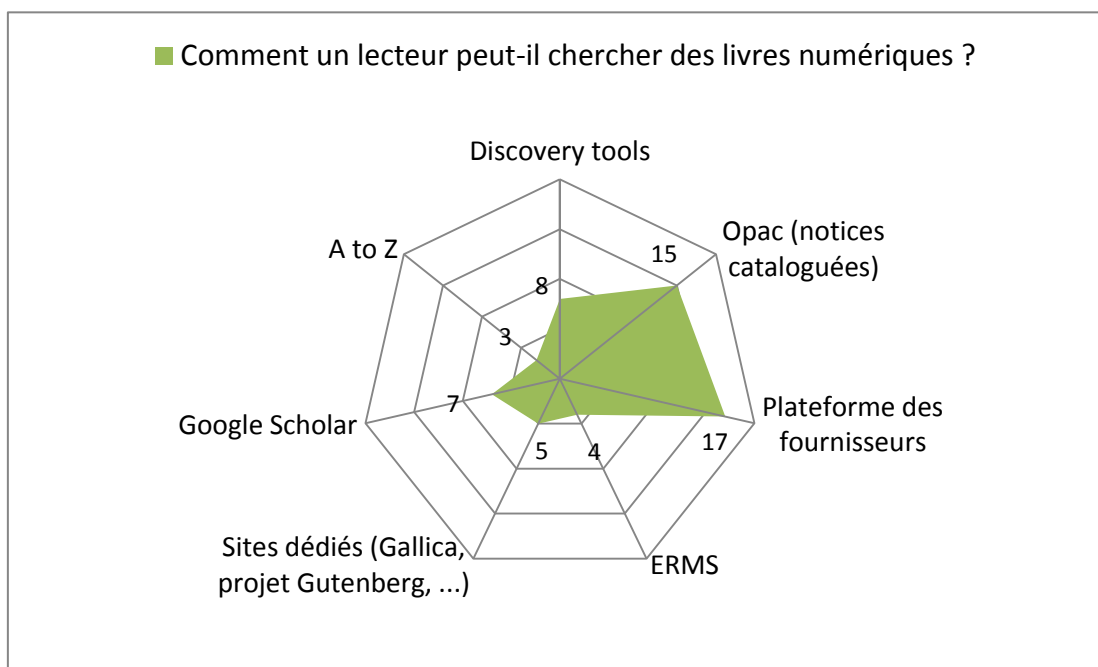
Comment un lecteur peut-il chercher des livres numériques ?

¹⁹³ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNE BORAUD ET GIL-FRANCOIS EUVRARD, respectivement directrice adjointe et directeur du SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT) – Lyon, le 11 octobre 2013

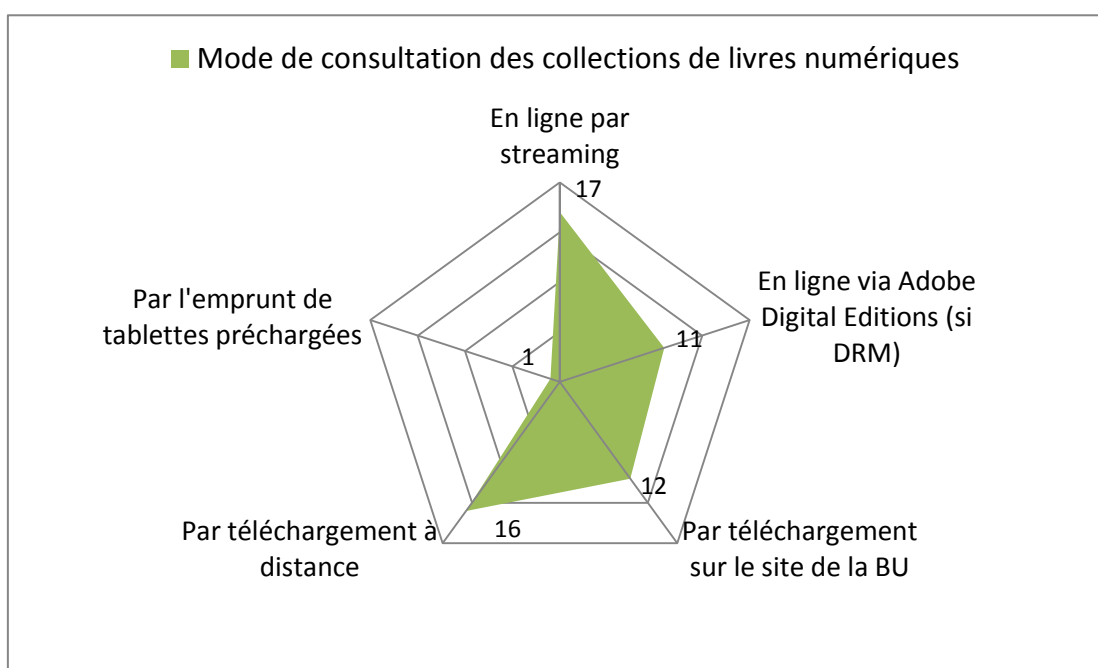
¹⁹⁴ E-Libris. Université Antilles Guyane. [En ligne] < <http://uag.cyberlibris.com/index.php> > consulté le 12 décembre 2013

¹⁹⁵ ENTRETIEN AVEC KAREEN LOUEMBÉ, responsable de la Bibliothèque numérique et des négociations des ressources électroniques (UNRRA, Couperin) au Service Commun de la Documentation de l'université de Lyon 2 – Lyon, le 22 octobre 2013

Si le signalement est pluriel, la recherche de livres numériques passe principalement par le catalogue, les plateformes des fournisseurs, l'outil de découverte ou Google Scholar. Les retours sont nombreux sur l'inadéquation de certaines plateformes aux besoins des usagers (Numilog, ENI, ScholarVox), car associés à la création de comptes personnalisés, qui ajoutent une étape supplémentaire au processus de consultation.



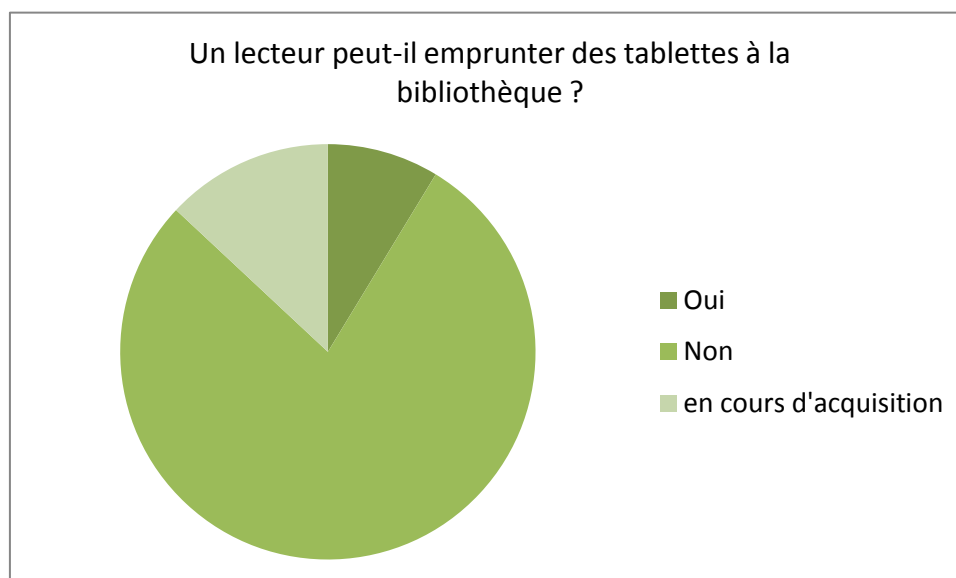
Comment peuvent-ils consulter ces livres numériques ?



La multiplication des modes de consultation est visible. Elle va de pair avec un apprentissage démultiplié du fonctionnement des plateformes ou par le téléchargement

de logiciels de gestion des DRM adapté (Adobe Digital Editions). L'emprunt de tablettes préchargées est proposé par le SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT) depuis décembre 2012. Ce service a été accompagné d'une enquête pour évaluer l'intérêt des étudiants pour les tablettes et étudier leur usage effectif des e-books. Le postulat de cette enquête reposait sur l'idée que la tablette était vraiment un « outil de médiation documentaire¹⁹⁶ », facilitant la découverte et l'accès aux bases. La tablette permet d'orienter les lecteurs pour qu'ils trouvent facilement une ressource. Elle n'a pas vocation à remplacer le livre. Un premier bilan a confirmé cette stratégie de service, au vu du succès des prêts de tablettes. La poursuite de cette enquête, pourrait dans un deuxième temps, servir d'outil de pilotage de la politique documentaire en précisant les contenus effectivement consultés.

Dans le panel des bibliothèques ayant répondu au questionnaire, seuls le SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT) et le SCD de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 proposent des prêts de tablettes. L'école HEC en propose également¹⁹⁷. Trois établissements prévoient de développer ce service : la B.C.U, la bibliothèque Lesage de l'Ecole des Ponts ParisTech et la Bibliothèque scientifique de Saclay¹⁹⁸.

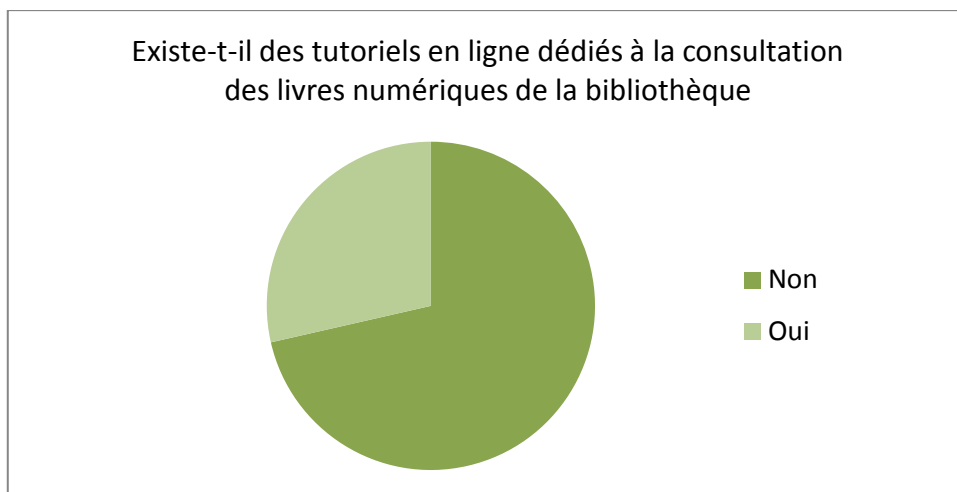


Existe-t-il des tutoriels en ligne (vidéo ou power point) pour consulter les livres numériques de la bibliothèque ?

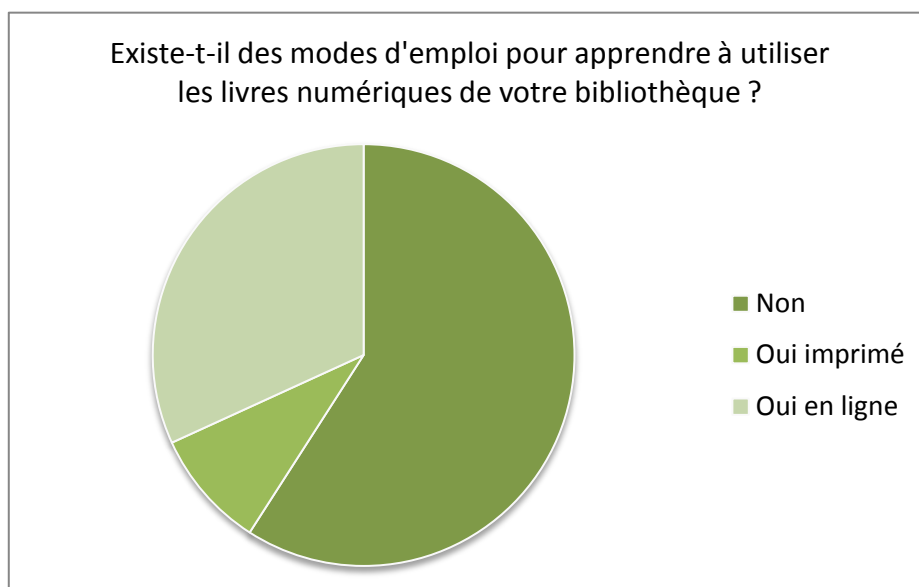
¹⁹⁶ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNE BORAUD ET GIL-FRANCOIS EUVRARD. *Op. cit.*

¹⁹⁷ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC AGNES MELOT. *Op. cit.*

¹⁹⁸ Le prêt de tablettes sera proposé uniquement en lecture sur place à la Bibliothèque scientifique de Saclay (B2S). ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNIE LE BLANC. *Op. cit.*



Existe-t-il des modes d'emploi pour apprendre à utiliser les livres numériques de votre bibliothèque ?



Une majorité d'établissements ne proposent pas de tutoriels pour apprendre l'utilisation des livres numériques. Certains établissements dirigent leurs lecteurs vers les tutoriels des fournisseurs « qui sont souvent plus interactifs que ceux produits en interne, destinés justement aux collègues. Il faut éviter le mode d'emploi de quinze pages »¹⁹⁹, d'autres privilégient les formations annuelles pour l'apprentissage des interfaces d'utilisation.

A partir de quels indicateurs pourrait-on évaluer les acquisitions des e-books ?

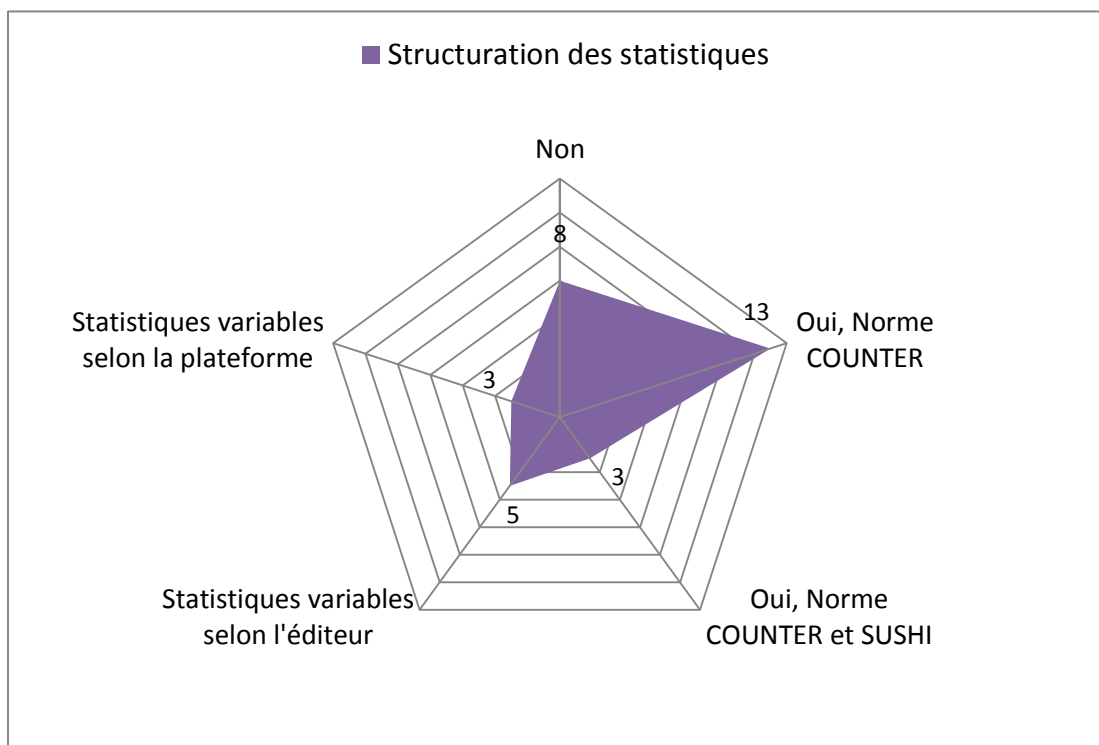
Une première batterie d'indicateurs permet aujourd'hui l'évaluation des usages des collections d'e-books. Les statistiques d'usages sont le plus fréquemment citées (19 réponses), suivies par les retours d'expériences des usagers (16 réponses) et le coût moyen du livre numérique (10 réponses).

¹⁹⁹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC NICOLAS PINEAU. *Op. cit.*

Disposez-vous de statistiques d'usages des e-books ?

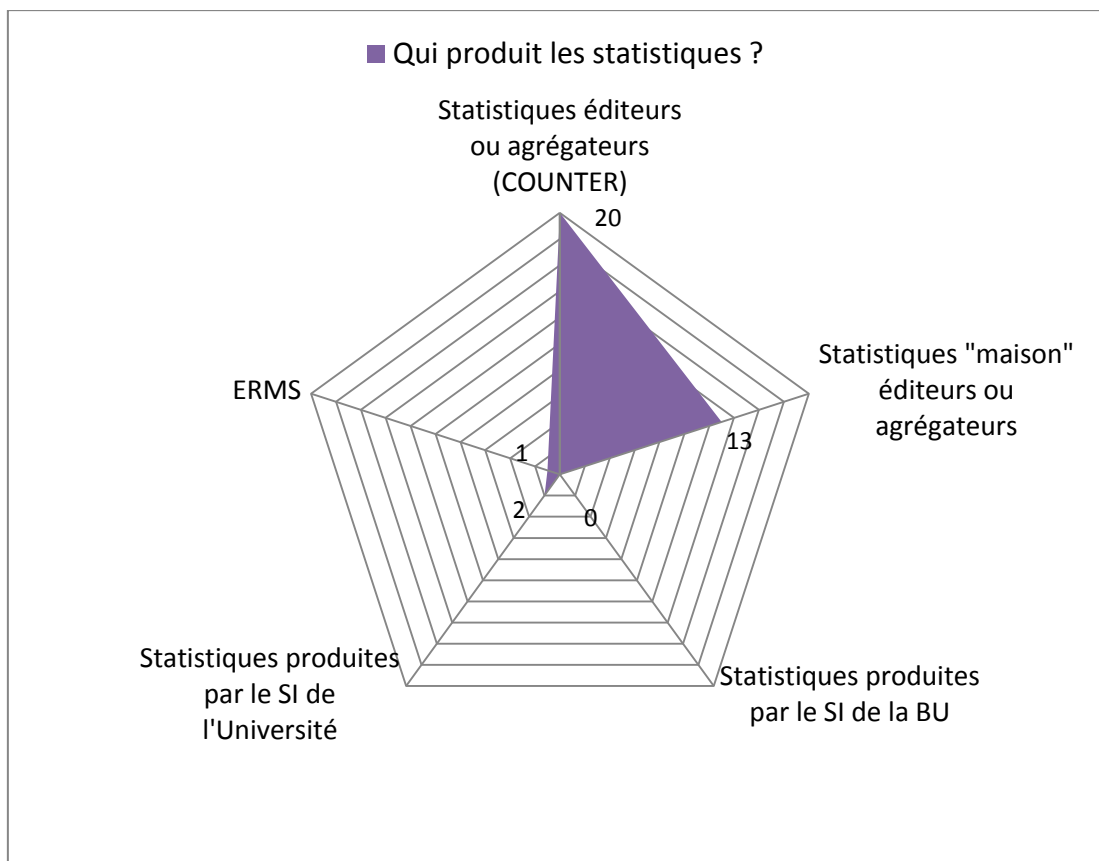
Tous les établissements interrogés disposent de statistiques, majoritairement structurées selon la norme COUNTER.

Ces statistiques sont-elles structurées ?



Qui produit ces statistiques ?

Pour autant, beaucoup d'interlocuteurs soulignent les difficultés d'interprétation de ces données et la variabilité des statistiques selon les éditeurs et les plateformes.



Le SCD de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et la B.C.U. vont s'appuyer sur des statistiques produites par les services informatiques de leurs universités.

Les statistiques qui ne sont pas structurées selon la norme COUNTER portent sur le nombre de téléchargement, de consultations ou de recherches. Globalement, l'objet de ces statistiques produites par les fournisseurs n'est pas clairement explicité. « On ne sait pas par exemple si c'est un même usager qui consulte le livre ou une cohorte d'étudiants » (Bordeaux 4). « Les données sont hétérogènes, il est difficile de trouver des points de comparaison.²⁰⁰ »

En dehors des statistiques, quels autres indicateurs seraient utiles pour évaluer l'usage des e-books ?

Les enquêtes qualitatives auprès des publics sont les indicateurs les plus fréquemment cités pour évaluer l'usage des collections de livres numériques. L'attention aux bibliographies des enseignants et l'attente de statistiques de lecture active sont ensuite mentionnées. La lecture active est souvent évoquée par les fournisseurs de ressources numériques²⁰¹ pour comptabiliser la consultation des documents. Autant le téléchargement est facilement comptabilisable, autant le décompte d'une consultation est plus compliqué à mesurer. La lecture active s'appuie en général sur la mobilité au sein du document (par scrolling), le nombre de clics et le temps de consultation. Elle s'opposerait au survol ou à des consultations de trop courte durée. En pratique, aucun fournisseur ne partage actuellement ce type de données. Couperin

²⁰⁰ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC THIERRY FOURNIER. *Op. cit.*

²⁰¹ Cette notion a ainsi été évoquée à la Journée EBSCO du 14 juin 2013, comme outil de comptabilisation des consultations propres à l'offre PDA.

développe actuellement le projet *MESURE*, qui vise la création d'un portail pour moissonner, stocker et présenter les données d'usage fournis par les éditeurs. Mesure est assorti d'un programme d'analyse des logs, ezPAARSE, dont le but est de récupérer, nettoyer et enrichir ces données d'usage localement. Il devrait permettre de fournir aux acquéreurs et responsable des ressources électroniques des éléments d'analyse pour appuyer leur décision²⁰².

Des données plus factuelles, pouvant le cas échéant être collectées par des enquêtes, sont attendues (équipements des publics en tablettes). L'analyse des bibliographies des travaux d'étudiants et des publications de chercheurs fait écho à la notion de retour sur investissement de l'université. En 2010, une étude conduite par Carol Tenopir²⁰³ posait la question des financements que la documentation pouvait indirectement apporter à l'université (brevets, subventions, feedbacks, monétaires), en établissement une corrélation entre le volume de ressources documentaires disponibles et la qualité des recherches produites. Enfin, l'articulation entre les collections imprimées et numériques est évoquée comme un outil possible d'évaluation. L'analyse des collections électroniques peut avoir un effet sur l'acquisition des titres papiers. A l'université de Lyon 2, Kareen Louembé²⁰⁴ transmet régulièrement aux acquéreurs les statistiques d'usage des e-books les plus consultés. Il est donc arrivé qu'un ouvrage électronique très consulté fasse l'objet d'un achat en version imprimée. « Le nombre d'ouvrages sur les étagères numériques donne un aperçu de l'activité de la collection²⁰⁵ ».

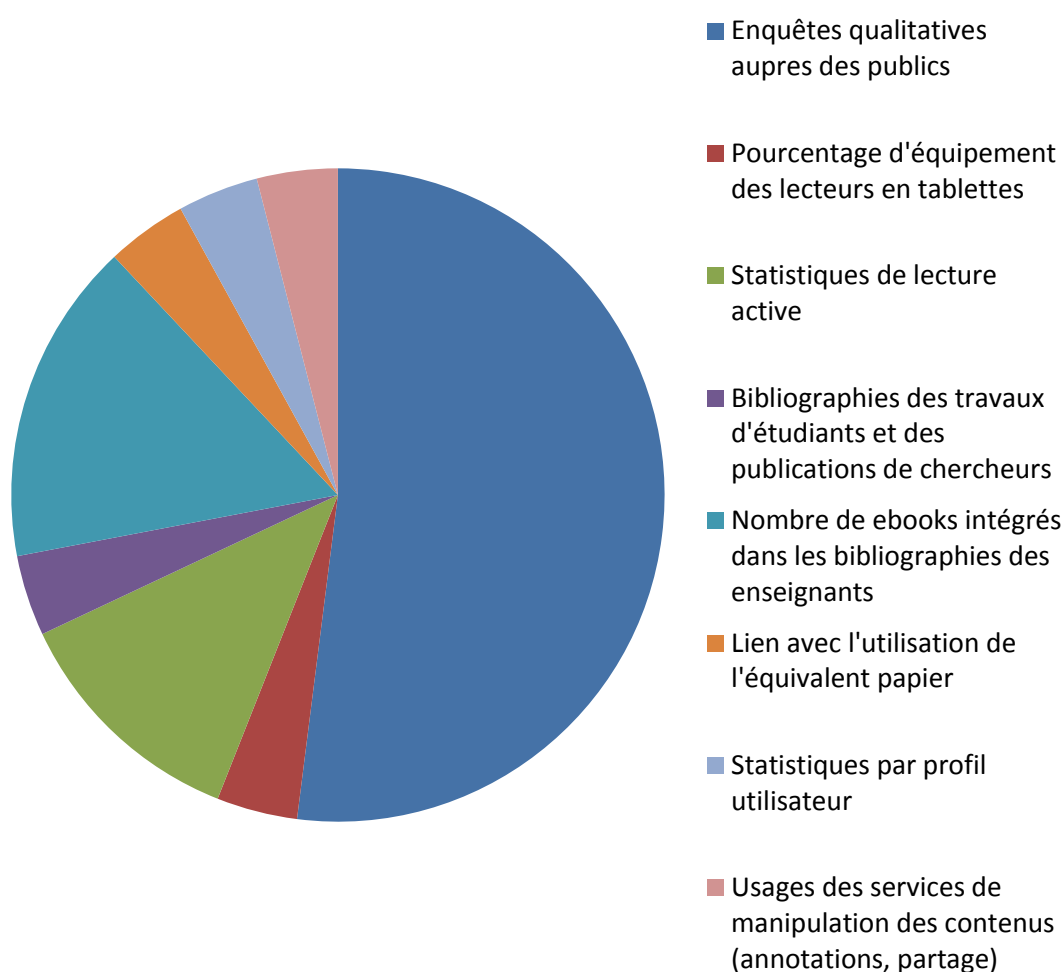
²⁰² GULLY Stéphane et PORQUET Thomas. *Mesure des usages et présentation des projets MESURE et AnalogIST / ezPAARSE*. Carrefour de l'IST. 15 novembre 2012 [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/statistiques-dusage/download/2499/988/15>> Consulté le 31 décembre 2013

²⁰³ TENOPIR Carol, MAYS Regina et KAUFMAN Paula. "Lib-Value: Measuring Value and Return on Investment of Academic Libraries" *Research Library Issues: A Bimonthly Report from ARL, CNI, and SPARC* 271 (2010): 36-40. [En ligne] <http://works.bepress.com/carol_tenopir/105> (Consulté le 17 novembre 2013)

²⁰⁴ ENTRETIEN AVEC KAREEN LOUEMBÉ, *Op. cit.*

²⁰⁵ ENTRETIEN AVEC CHRISTINE DARLIN, responsable de la documentation électronique au Service Commun de la Documentation de l'université de Lyon 3 – Lyon, le 23 septembre 2013

Quels autres indicateurs seraient utiles pour évaluer l'usage des ebooks ?

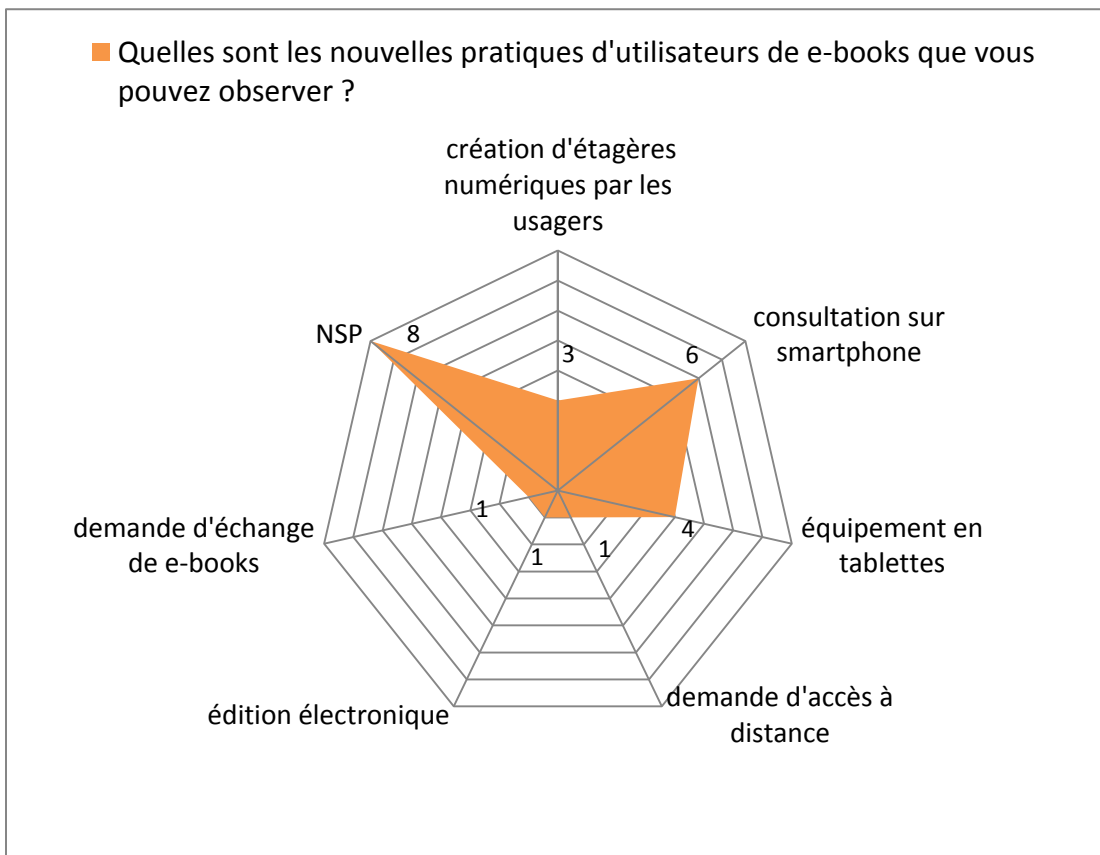


Quel est le profil des lecteurs de livres numériques dans votre bibliothèque ?

Il est souvent difficile pour les répondants de définir le profil des utilisateurs de livres numériques. Ceux qui se prononcent sont très précautionneux. Le profil le plus courant est, paradoxalement, celui d'un lecteur de niveau Licence et Master 1. En effet, alors que l'offre de livres numériques est moins développée en français et pour les lecteurs de niveau Licence, ceux-ci semblent être les principaux utilisateurs du livre numérique. Comme l'explique Benjamin Carraco, « les étudiants se tournent vers le livre numérique à défaut de livres imprimés dans les rayons, la pénurie créé l'offre²⁰⁶ »

²⁰⁶ ENTRETIEN AVEC BENJAMIN CARACO ET KARINE PELLERIN, respectivement responsable du pôle politique documentaire, responsable des périodiques imprimés, à la Direction des Bibliothèques et information scientifique et technique (DBIST) de l'université Versailles Saint Quentin en Yvelines– Guyancourt, le 27 août 2013

L'identification des usagers est souvent évoquée sous la forme de déduction « Nous ne pouvons que le supposer : nos acquisitions ciblent les étudiants ou les chercheurs d'un domaine donné mais nous n'avons pas de retour sur l'usage de ces livres ». Le tropisme disciplinaire est également évoqué, mais toujours avec beaucoup de prudence, « On sait que les profs d'études anglophones et de linguistique sont plus intéressés que les historiens ou les littéraires, mais ce ne sont que des réactions en réunion qui nous permettent de le dire. Encore une fois, il faudrait qu'on étudie de près les statistiques ». Les statistiques d'usages, fussent-elles aux normes COUNTER ne remplacent donc pas une approche plus relationnelle des publics. La présence d'une catégorie « administratifs » est intéressante, car il est rare que les bibliothèques mentionnent ces publics. Le silence quasi complet²⁰⁷, opéré sur les publics empêchés ou souffrant de handicaps, interroge.

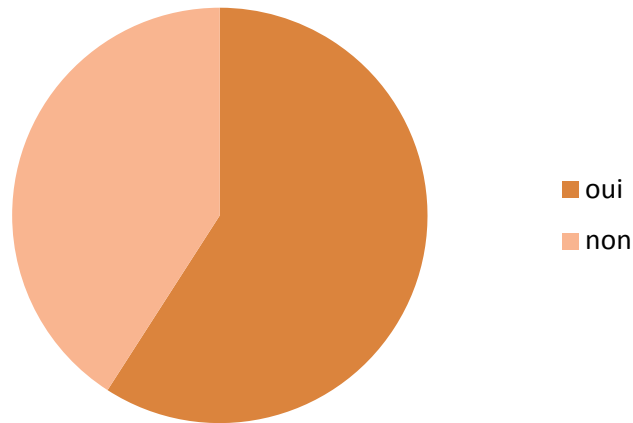


En matière de livre numérique, les relations avec les lecteurs, sont notamment marqués par des retours d'expériences, qui portent souvent sur la résolution de problèmes techniques, d'accès distant ou d'utilisation des plateformes. A l'université Paris Dauphine, « les juristes sont intéressés par les fonctionnalités de recherche plein texte. Le numérique apporte une valeur ajoutée technologique qui finit par sensibiliser les enseignants²⁰⁸ ».

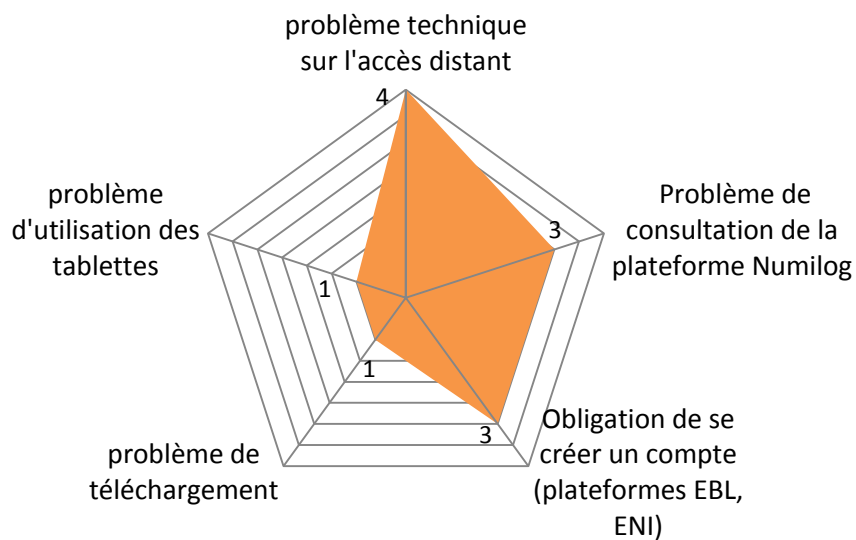
²⁰⁷ Seule la responsable des ressources numériques de la bibliothèque de l'IEP Paris a évoqué l'impact du livre numérique sur les publics souffrant de handicaps et la prise en compte de leurs attentes pour construire l'offre.

²⁰⁸ ENTRETIEN AVEC SEBASTIEN RESPINGUE-PERRIN. *Op. cit.*

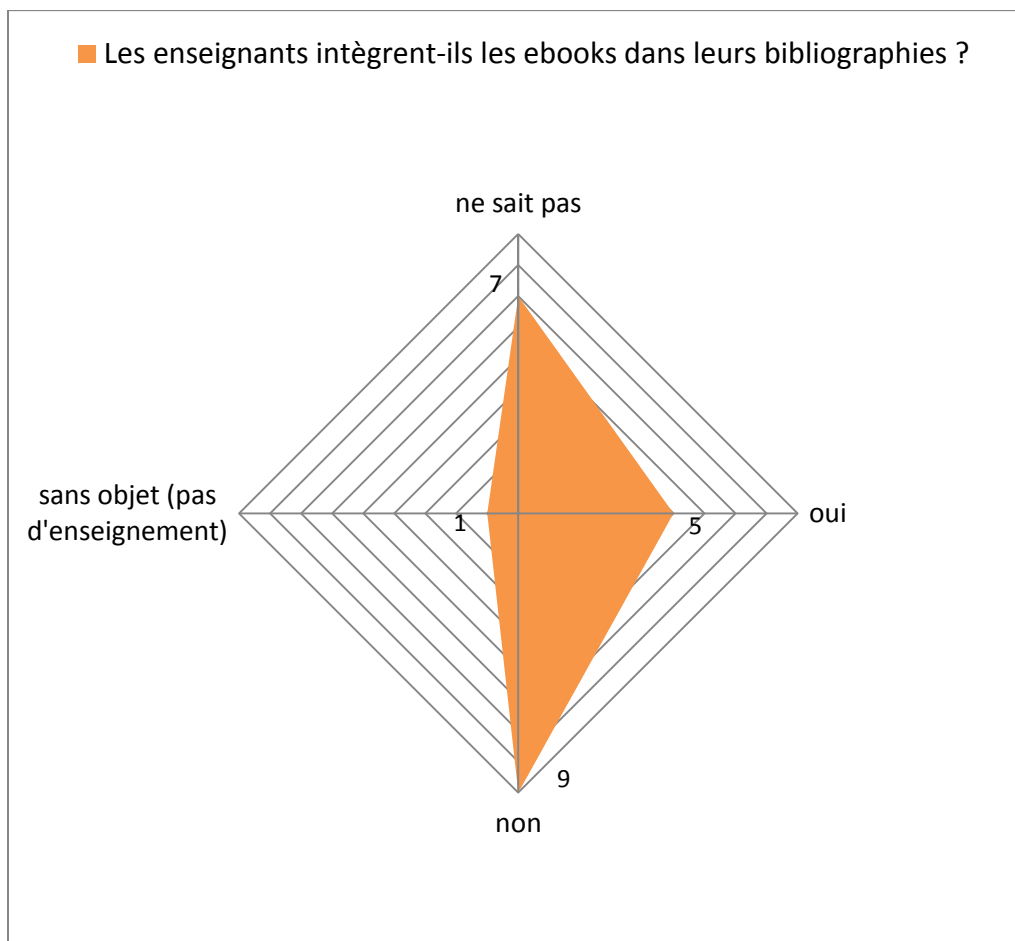
Recevez-vous des retours d'expériences témoignant de difficultés de la part des usagers ?



■ Difficultés rencontrées par les lecteurs, suite aux retours d'expériences



Les enseignants intègrent-ils les e-books dans leurs bibliographies ?

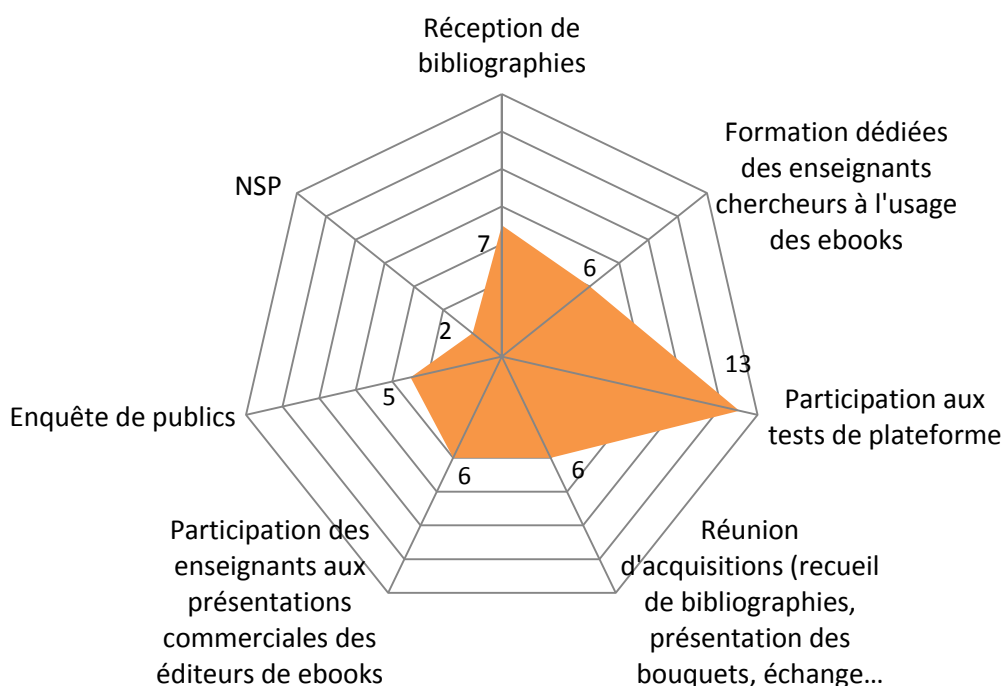


A l'université Jean Moulin Lyon 3, à l'université Lumière de Lyon 2, au SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT), à l'université Pierre et Marie Curie et à la Bibliothèque Lesage de l'Ecole des Ponts ParisTech, des livres numériques ont fait leur apparition dans les bibliographies d'enseignants. Beaucoup de répondants insistent sur les difficultés qu'ils rencontrent pour collecter les bibliographies des enseignants chercheurs. A l'INSA, les bibliothécaires s'appuient sur les « fiches ECTS, stockées sur la plateforme moodle, qui décrivent les enseignements et comporte des bibliographies. Mais un doute subsiste : ces bibliographies sont-elles des lectures conseillées ou des documents utilisées pour construire le cours. Les enseignants ne rédigent pas toujours les fiches ECTS. De plus, l'accès aux plateformes moodle n'est pas toujours possible pour tous les acquéreurs²⁰⁹ »

Comment s'organisent les échanges entre enseignants chercheurs et bibliothécaires concernant les ebooks ?

²⁰⁹ ENTRETIEN AVEC ODILE RICHAUD, responsable des acquisitions de la documentation électronique, à l'INSA de LYON et membre de la cellule e-book de Couperin – Villeurbanne, le 27 septembre 2013

■ Comment s'organisent les échanges entre enseignants chercheurs et bibliothécaires concernant les ebooks ?

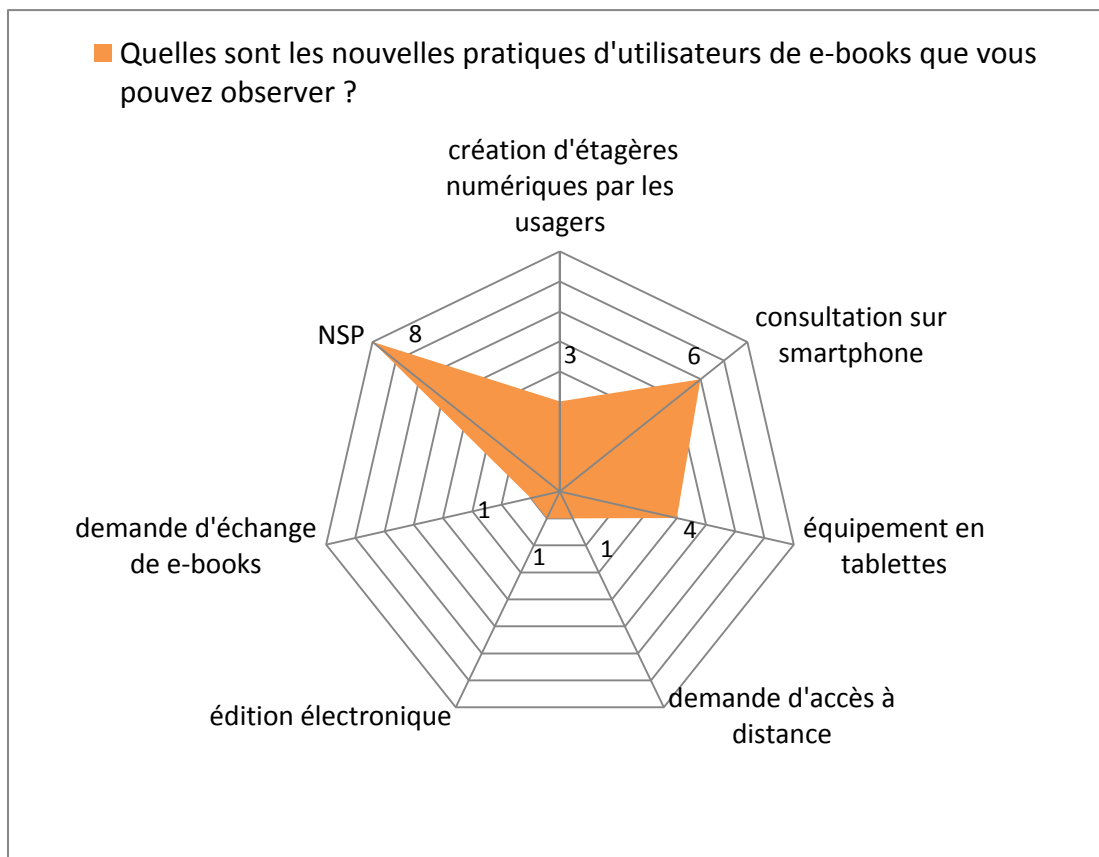


Si la réception de bibliographies reste, malgré tout, un moyen d'échanger avec le corps professoral, certaines bibliothèques vont plus loin en organisation des réunions d'acquisitions (recueil de bibliographie, présentation des bouquets, échange autour de la sélection...). A Bordeaux 4, des commissions documentaires semestrielles et annuelles donnent l'opportunité à la bibliothèque de présenter sa politique documentaire aux directeurs d'UFR et aux enseignants intéressés. D'autres proposent aux enseignants de participer aux présentations commerciales des éditeurs d'e-books. Ce type de rencontre est l'occasion pour les enseignants de prendre conscience de la diversité des offres, mais également des contraintes associées aux acquisitions de livres numériques. La participation aux tests de plateforme est devenue plus familière. Le développement d'une campagne nationale de test dans le cadre du projet ISTE²¹⁰ encourage plus encore l'interaction entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs, en matière de sélection de ressources numériques. De nombreuses direction de SCD et de bibliothèques veulent désormais accroître les échanges avec les enseignants-chercheurs et incitent les responsables de ressources électroniques à se déplacer directement dans les laboratoires de l'université pour présenter les collections. Catherine Marc, à l'université de Bordeaux 1, résume les objectifs de ces visites « Au niveau des formations, on voit surtout les étudiants et très peu les enseignants. Ce serait à nous de montrer aux enseignants comment marchent ces plateformes. Notre directrice nous demande désormais d'aller dans les laboratoires, pour montrer nos ressources. Car nos mails sont noyés dans le flot de leur correspondance. La seule chose que l'on ait à faire

²¹⁰ ISTE^X. *Campagne nationale de test* [En ligne] < <http://www.istex.fr/?Campagne-nationale-de-test> > Consulté le 12 décembre 2013

c'est d'y aller. Les bibliothécaires des laboratoires pourraient d'ailleurs être de bons relais²¹¹. »

Quelles sont les nouvelles pratiques d'utilisateurs d'e-books que vous pouvez observer ?

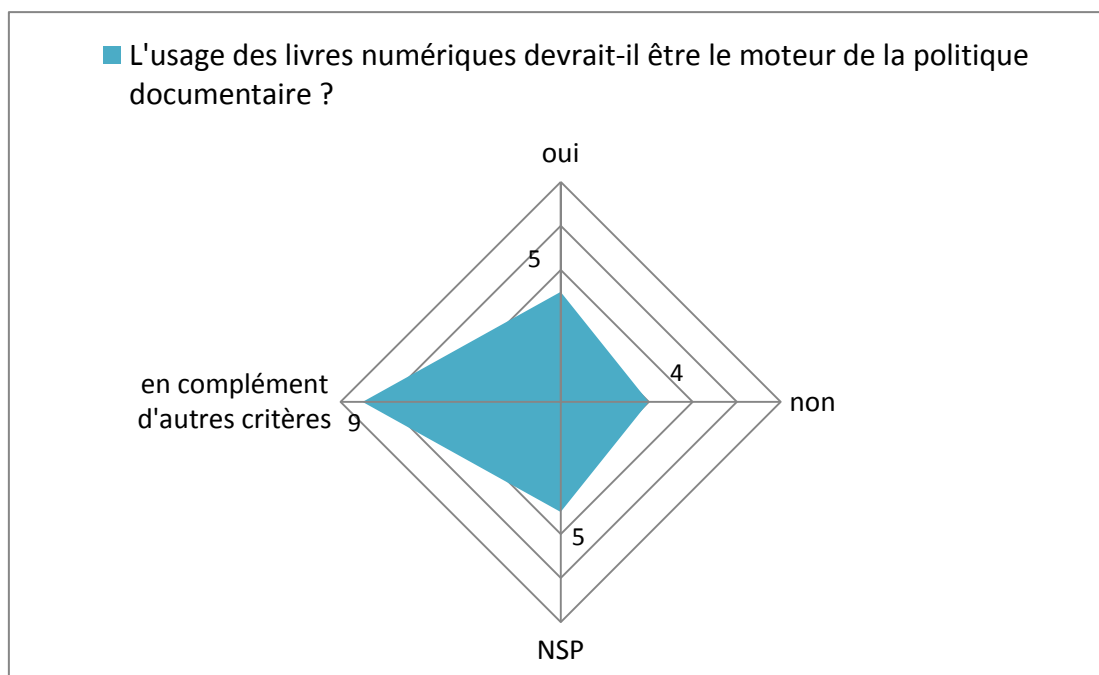


Comme en témoigne un répondant, « Nous avons du mal à observer "de visu" l'usage des livres électroniques. C'est une consultation qui se fait plutôt à distance. » Ainsi, la plupart des interlocuteurs ne se prononcent pas sur les usages. L'introduction de nouveaux supports de lecture, tablettes et Smartphones, est néanmoins signalée, ainsi que l'utilisation des étagères numériques. A Lyon 2, Kareen Louembé a eu l'opportunité d'observer des usages plus francs des collections : « On a vu que c'était utilisé quand on a commencé à avoir des plaintes, puis à l'issue des formations au 1^{er} semestre et surtout quand ScholarVox est passé de Flash à HTML5 qui permettait les consultations sur Smartphones et tablettes. Ça a commencé à exploser. La consultation est tellement rapide et agréable en HTML5. (...) On a une génération depuis 2 ans qui est très équipée en tablettes et smartphones ; Il n'y plus d'impression de bibliographies. Tout est en ligne, ils nous montrent leur smartphone. Il n'y a plus de papier²¹² »

²¹¹ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CATHERINE MARC, *Op. cit.*

²¹² ENTRETIEN AVEC KAREEN LOUEMBÉ, *Op. cit.*

L'usage des livres numériques devrait-il être le moteur de la politique documentaire ?



Le rôle de l'usage dans la politique documentaire du livre numérique n'est reconnu qu'en complément d'autres critères. Alexia Vanhée du SCD Panthéon Sorbonne, considère que « comme pour le papier, l'usage est un moteur parmi d'autres qui vient en complément d'autres critères (suggestions d'enseignants, constitution d'une collection, éventuellement acquisition de titres rares, etc.) ». Pour Héloïse Faivre Jupile du SICD 2 de Grenoble, « l'usage doit/devrait être pris en compte, dans la politique documentaire globale incluant tous types de documents (livres revues, etc) sur tous types de supports ». L'absence d'offre éditoriale fausse l'évaluation des usages. Ainsi, pour Natacha Leclercq, du SCD Paris Diderot, « il est donc difficile d'en faire un moteur de la politique documentaire. Néanmoins, il est nécessaire de mieux associer papier et électronique et de considérer les deux formats dans l'élaboration d'une politique documentaire et dans les acquisitions annuelles ».

Mais, l'horizon d'une dématérialisation progressive des collections se rapproche. A la B.C.U., Olivier Legendre ne pense pas que l'usage des livres numériques devrait être le moteur de la politique documentaire, mais il souligne que « c'est un paramètre important à intégrer à la politique documentaire (...). La majeure partie de nos acquisitions documentaires est désormais numérique, et ce phénomène ne s'arrêtera évidemment pas aux revues. Nous avons donc le projet de tirer, cette année, des enseignements des expérimentations menées depuis 4 ou 5 ans. » Au SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT), Anne Boraud et Gil-Francois Euvrard évoquent aussi le renforcement des collections de livres numériques et s'interrogent sur les pratiques de lecture des étudiants : « Sans être un moteur, la consultation d'e-books devrait compléter voire se substituer aux monographies imprimées : le seul problème réside dans le fait que nombre d'étudiants ne consultent pas les livres imprimés. Il est en effet à craindre qu'ils ne consultent pas davantage les documents numériques. Les restrictions budgétaires et la demande d'accès à distance constitue à l'inverse un point

fort de développement. » Plusieurs répondants considèrent néanmoins que l'usage pourrait être davantage mobilisé. A l'IEP de Paris, cette problématique fera donc l'objet d'une expérimentation, par le recours aux acquisitions pilotée par la « preuve » et « la mise en place d'un test "evidence based acquisition" sur la plateforme Cambridge ». Le SCD de Bordeaux 3 prépare aussi une expérimentation avec l'appui des enseignants²¹³.

²¹³ ENTRETIEN AVEC DELPHINE GALOT. *Op. cit.*

USAGE ET POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU LIVRE NUMERIQUE : RETOURS D'EXPERIENCES OUTRE-ATLANTIQUE

Même si elle s'appuie sur un bagage éprouvé d'outils bibliothéconomiques, la politique documentaire reflète d'abord le positionnement de l'institution dans la généalogie des modèles de bibliothèques. Les bibliothèques françaises se sont longtemps définies au regard de leur collections, et on peut dire que cette prédominance du document dans la politique générale de l'établissement perdure. Outre-Atlantique, on est surpris de découvrir une réelle convergence de vue au sein de la communauté des bibliothécaires, toutes origines confondues. Qu'ils soient issus de bibliothèques publiques ou universitaires, les professionnels de la documentation ont dressé le constat du dépassement des collections physiques, comme moteur de l'attractivité des bibliothèques. Pour conduire une politique plus adaptée à leurs publics, les bibliothèques universitaires américaines ont fait le pari de placer leur politique documentaire du livre numérique sous l'angle des services, en portant une attention particulière aux usages, au point de donner l'opportunité aux lecteurs de piloter une partie des acquisitions.

I. LE MODELE AMERICAIN, DES COLLECTIONS IMPRIMEES FONDEES SUR UN ACCES A LA DEMANDE

Aux Etats-Unis, le rôle de l'usage dans le pilotage des politiques documentaires est ancien. Dès les années 70, les bibliothécaires américains se sont appuyés sur l'analyse de la circulation des fonds pour évaluer la pertinence de leurs collections imprimées. Les études de circulation décrivent l'activité d'une collection, grâce au recueil de la dernière date de circulation du document. Elles donnent une photographie de la mobilité des collections dans le temps, en mesurant de manière cumulative le pourcentage de documents empruntés par rapport au total des documents accessibles au prêt. « Plus les chiffres s'élèvent vite, plus la collection est active ». Ces travaux décrivent en quelque sorte l'entropie de la collection, son degré de « désordre ». On peut en déduire deux informations importantes : le nombre de documents inactifs et l'efficacité de la collection proposée. Richard W. Trueswell²¹⁴ a conduit de nombreuses études de circulation sur les livres imprimés, donnant naissance à la reconnaissance par la profession de la loi homonyme des 80/20 concernant l'usage des collections : 20% des collections imprimées représentent 80% des ouvrages empruntés en bibliothèques universitaires²¹⁵. Plus la date du dernier emprunt est ancienne, plus la probabilité qu'il ne soit jamais réemprunté est forte. C'est sur la base de ces

²¹⁴ TRUESWELL R. L. «*Some behavioral patterns of library users: the 80/20 rule*». *Wilson Library Bulletin* 1969 Jan;43(5):458-61

TRUESWELL R. L. «*A quantitative measure of user circulation requirements and its possible effect on stack thinning and multiple copy determination*». *American Documentation*, 1965, 16: 20–25. doi: 10.1002/asi.5090160106

²¹⁵ Cette loi n'est pas sans rappeler la théorie de la longue traîne, formulée par Chris Anderson. ANDERSON Chris. *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*. *Op. cit.*

études que les bibliothécaires américains ont été encouragés à développer leur libreaccès, à désherber et plus récemment, à délocaliser leurs magasins.

Dans la lignée de ces recherches, un nouveau modèle d'organisation des collections voit le jour. Il privilégie **une gestion dynamique des fonds**, basée sur un accès à la demande ("Just in time") plutôt que sur une demande potentielle ("Just in case"), écho américain au « tout, tout de suite » d'Elisabeth Badinter. Ce positionnement a conduit à la délocalisation des collections en silos, extérieurs aux bâtiments des bibliothèques, puisque seules environ 20% des collections sont fortement demandés. Les opportunités offertes par les collections numériques n'ont fait que renforcer cette tendance, appuyée par le souci croissant de donner accès à distance et sur tous les supports de lecture²¹⁶. Ainsi, outre-Atlantique, la diminution des collections physiques n'est pas seulement le reflet d'un arbitrage en faveur du numérique, elle constitue surtout un engagement en faveur des lecteurs.

Les politiques documentaires américaines aspirent à impulser une nouvelle temporalité dans le flux de traitement des collections numériques, en privilégiant le modèle du "Just in time". Les contraintes budgétaires accentuent l'intérêt pour les usages car les universités ne veulent plus financer des collections qui ne sortent pas ("Just in case") et veulent mesurer le retour sur investissement de la documentation²¹⁷. Enfin, les bibliothèques américaines doivent répondre à l'essor effectif de la lecture numérique²¹⁸, tout en faisant face à l'augmentation des tarifs des collections de livres numériques. Ces questionnements sont familiers des bibliothèques universitaires françaises, qui s'interrogent désormais sur l'articulation des collections numériques et imprimées dans leurs espaces et le rôle de l'usage dans leur politique documentaire²¹⁹. Aux Etats-Unis, la tendance générale s'incarne dans les slogans associés aux mutations des stratégies documentaires : après la vague numérique qui consacrait l'essor de l'accès sur la propriété des collections ("from collection to connexion"), le nouveau credo des bibliothèques innovantes est de promouvoir la créativité au sein des bibliothèques, en co-construisant leurs services et leurs collections ("from connection to creation"). L'usage et la participation des usagers sont donc intégrés au cœur du modèle américain.

²¹⁶ THOMAS Lisa Carlucci. Making sense of change. E-books, access and the academic library In POLANKA Sue (ed.). *No shelf required. 2 use and management of electronic books*. American Library Association, 2012. ISBN 078-0-8389-1145-7

²¹⁷ HYDOCK Jim, MCSHEA Jo et OHRI Mukta. *Establishing Value and ROI: Investing in STM e-Journals and e-Books*. Rapport SPRINGER. 2009. [En ligne] <http://www.springer.com/cda/content/document/cda_downloaddocument/Outsell+Springer+Value+and+ROI+white+paper+Final+16Dec09.pdf?SGWID=0-0-45-876737-0> Consulté le 31 décembre 2013

²¹⁸ BRENNER Joanna, MADDEN Mary, PURCELL Kristen (et al.). The rise of e-reading. Pew Research Center's Internet & American Life Project, 2012. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/04/04/the-rise-of-e-reading/>> Consulté le 31 décembre 2013

²¹⁹ MORENVILLE Anne, WESTEEL Isabelle. « Papier et numérique ». *BBF*, 2013, n° 1, p. 18-23. ISSN 1292-8399 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0018-003.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

II. LE CHAMP DES POSSIBLES : L'USAGE DANS LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES AMERICAINES

1. Le PDA, une appréhension nouvelle des collections et des publics

L'idée novatrice du PDA²²⁰ est de fonder une partie des acquisitions sur l'usage exprimé par les publics, pour garantir un taux de circulation et de consultation maximal. Par définition, 100% des ouvrages sont consultés par le PDA et le retour sur investissement de la bibliothèque est réel. Le premier programme d'acquisitions en PDA a été expérimenté à la Marion County Internet Library, en septembre 1999. Cette bibliothèque publique souhaitait développer ses collections de livres numériques mais ne disposait pas d'acquéreurs. Elle a donc développé un programme de PDA avec le fournisseur netLibrary²²¹. « *Jusqu'à ce que netLibrary modifie les conditions de vente des e-books aux consortia, le projet était considéré comme un succès*²²². » Dans les années 2000, les bibliothèques américaines, publiques et universitaires, vont faire l'expérience de modèles économiques contraignants en matière d'acquisitions de livres numériques, mais aussi emmagasiner des expériences pour raffiner leur pratique du PDA. Paradoxalement, les usagers ne font pas un usage exagéré du PDA. Les expériences montrent que le PDA ne fonctionne vraiment que si on multiplie les points d'accès à l'information, à travers le signalement et l'ouverture de l'accès via un maximum des sites de catalogues et par le recours aux résolveurs de liens²²³.

Une fois le PDA testé à l'échelle d'un établissement, des programmes plus innovants ont vu le jour pour développer des acquisitions d'e-books consortiales²²⁴. Tous les usagers du consortium participent à la sélection. Quand l'acquisition s'opère, toutes les bibliothèques universitaires partenaires en disposent. Deux projets ont fait date en matière de PDA consorsial : celui du consortium des bibliothèques universitaires de l'Ontario²²⁵ (OCUL) au Canada et celui du consortium Orbis Cascade Alliance, aux Etats-Unis. Depuis, de nombreux établissements se sont lancés dans l'aventure du PDA consorsial, parmi lesquelles le consortium canadien Novanet²²⁶, le consortium des bibliothèques universitaires

²²⁰ Plusieurs acronymes PDA (Patron Driven Acquisition), DDA (Demand Driven Acquisition) ou Evidence Based Selection (EBS) décrivent ces programmes.

²²¹ NetLibrary a été racheté par EBSCO en 2010 (cf p.29).

²²² LEWIS, David W. « *The Invention of the Patron-Driven Acquisition (PDA) Model for e-Books: A Historical Note* » 2013. [En ligne] <<http://scholarworks.iupui.edu/handle/1805/738>> Consulté le 31 décembre 2013

²²³ MORRIS C. et SIBERT L., « Acquiring E-books » In POLANKA S. (ed.). *No shelf required : E-books in Libraries.*, *Op. cit.* p.105

²²⁴ ENTRETIEN VIA SKYPE AVEC THOMAS GUIGNARD, responsable du projet e-book au sein de l'organisme « Ontario Colleges Library Service » – Lyon, le 19 septembre 2013

²²⁵ OCUL Ontario Council of University Libraries

²²⁶ DUGGAN Lou et SWORDS David. « NOVANET, a consortium of Libraries. A New E-book Distribution Model to Balance Library Consortia Needs with Business Models of the Publishing Industry » Alberta Library Conference. 26 Avril 2013. [En ligne] <<http://www.albertalibraryconference.com/presentations/ALC2013DugganSwords.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

de Floride²²⁷, le consortium des bibliothèques universitaires de l'Illinois (CARLI²²⁸)²²⁹ et bien d'autres encore. Faute de place, il n'est pas possible de présenter tous ces projets.

2. Le programme d'acquisitions consortiales du consortium des bibliothèques universitaires de l'Ontario (OCUL)

OCUL est un consortium de 21 bibliothèques universitaires, localisées dans l'Ontario au Canada. Il dessert 420 000 personnels et étudiants (FTE). Plusieurs bibliothèques avaient déjà expérimenté des programmes d'acquisitions par PDA, à l'échelle de leurs établissements. Le consortium a retenu pour le pilote le fournisseur ebrary, qui avait développé la plateforme de livres numériques (Scholar Portal) du consortium et négocié les droits d'accès au PDA avec de nombreux éditeurs. L'OCUL a engagé une négociation sur plusieurs paramètres du modèle :

- l'augmentation du nombre de consultation déclenchant l'achat de 10 à 25
- la livraison de quatre exemplaires par titre acquis
- la garantie que l'acquisition ait été demandée par au moins deux institutions ou que toutes les institutions participe à au moins une acquisition

La livraison de quatre exemplaires par titre acquis a été obtenue, mais les autres points n'ont pu être négociés. Ebrary s'est engagé à fournir des rapports d'utilisation, détaillant l'activité des institutions pendant le programme pilote. L'équipe en charge du projet a identifié plusieurs problèmes : la sélection des titres pour des institutions dont les champs disciplinaires et les effectifs étaient très variables ; l'accessibilité des titres au plus grand nombre d'utilisateurs.

Sur les 90 000 titres proposés au PDA, l'équipe a sélectionné uniquement les titres publiés dans les dix dernières années, de moins de 200 \$ et exclu les collections d'e-books acquis par le consortium. Ebrary a fourni les notices MARC de titres accessibles au PDA, en vue de leur chargement dans les catalogues locaux des participants.

Chiffres clés :

Les conditions de l'achat en PDA étaient de 5 interactions avec le document (vu, téléchargé ou imprimé). 38000 titres étaient accessibles au PDA. Le prix maximal d'achat était de 200 \$. Le financement du projet pilote reposait sur un budget commun, abondé par les bibliothèques membres du consortium. Les contributions étaient proportionnelles aux chiffres FTE :

- 5 000 \$, si les FTE étaient inférieurs à 10 000
- 10 000 \$, pour des FTE compris entre 10,000 et 25 000

²²⁷ CARRICO Steven, SHELTON Trey et ZIEGLER Roy. « *The FSU Patron Driven Acquisitions Plan : a cutting edge collaboration* ». *Florida Libraries*. Printemps 2013, vol. 56, n°1. [En ligne] <http://www.flalib.org/fl_lib_journal/Spring2013.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

²²⁸ Consortium of Academic and Research Libraries in Illinois (CARLI)

²²⁹ CLARAGE Elizabeth, WILEY Lynn. « *Building on success: evolving local and consortium purchase-on-demand programs* » *Interlending & Document Supply*. 2012, vol. 40 n°2, p. 105–110. ISSN 0264-1615. Doi 10.1108/02641611211239588.

- 15 000 \$, si les FTE dépassaient 25 000

Seize établissements ont rejoint le programme. Le budget du projet pilote était de 150 000 \$.

Déroulement :

Aucune publicité n'a été faite pour annoncer le projet, qui fut lancé le 20 septembre 2010. « Le 28 septembre 2010, la totalité du budget, soit 150 000 \$ avait été dépensée, déclenchant l'achat de 467 titres uniques, (...) disponibles en quatre copies, accessibles aux institutions participantes²³⁰ ». Le programme a été arrêté le 3 octobre et les 38000 notices retirées des catalogues. Il a débouché sur le transfert des 467 fichiers, et de leurs notices en décembre 2011.

Retours d'expériences

La préparation du programme pilote était très chronophage pour les personnels, qui ont travaillé dix mois sur ce projet. De nombreux problèmes techniques ont été rencontrés (liens morts, dysfonctionnement des rapports d'utilisateurs ne détaillant pas la dépense par institution pendant le pilote). Toutes les bibliothèques ont participé à l'acquisition de titres par ce programme. L'achat de la moitié des titres a été déclenché par plusieurs établissements. Le coût par titre, rapporté aux investissements, était intéressant pour tous les établissements. Il varie de 10 \$ pour les plus petits à 32 \$ pour les grandes institutions. La duplication des titres variaient considérablement selon les bibliothèques. A l'université Western, 60% des titres acquis par PDA étaient des doubles de leurs collections imprimées ou numériques, à la l'université Ryerson seuls 15% des titres étaient dupliqués.

La consommation rapide du budget est expliquée par la sélection d'un trop grand nombre de titres et la faiblesse du budget. La participation financière des établissements était trop faible. La reconduction d'un tel programme impliquerait la sélection d'un nombre plus faible d'éditeurs et de disciplines, en limitant la collection aux titres d'actualités pour minimiser la duplication. Une majorité d'établissements y est favorable.

3. Le programme d'acquisitions consortiales du consortium Orbis Cascade Alliance²³¹

Orbis Cascade Alliance est un consortium de 37 bibliothèques universitaires, localisées dans les Etats américains de l'Oregon, de Washington et de l'Idaho. Les bibliothèques desservent 258 000 personnels et étudiants (FTE). Le consortium bénéficie d'une forte culture de coopération²³², caractérisée par le développement

²³⁰ Davis Kate, Jin Lei, Neely Colleen, Rykse Harriet. « *Shared Patron-Driven Acquisition Within a Consortium: The OCUL PDA Pilot* ». *Serials Review*, 2012, vol. 38, p. 183-187. ISSN 0098-7913.

²³¹ Par commodité de lecture, nous nommons ce programme OCCDDAP, pour Orbis Cascade Consortium Demand-Driven Acquisitions Programm

²³² E-BASS25. *Examining Models for Consortial PDA. Orbis Cascade Alliance Case Study* [En ligne] <<http://ebass25.rhul.ac.uk/files/2013/03/Orbis-Cascade-Case-Study.pdf>>. Consulté le 31 décembre 2013

de collections imprimées « partagées²³³ », soutenu par une politique documentaire élevée à l'échelle du consortium.

Préparation du projet pilote

Du fait des restrictions liées aux licences, les collections d'e-books ne pouvaient être partagées entre établissements du consortium. La multiplication de collections fermées et locales d'e-books semblait totalement contreproductive. En 2009, trois groupes de travail ont été constitués pour évaluer la faisabilité d'un programme dédié à la constitution d'une collection consortiale d'e-books. Le premier groupe de travail a proposé de mobiliser les relations durables avec « *YBP, fournisseur de monographies référent du consortium, pour créer un modèle d'acquisitions consortiales entièrement nouveau, qui autorise l'accès de tous les membres du consortium aux titres achetés individuellement par les bibliothèques.*²³⁴ » Le second groupe a travaillé, à partir de 2010, sur le modèle d'acquisition cible, alors qu'aucun consensus n'existait sur cette question. Après avoir étudié les modèles d'acquisitions de chaque établissement et sondé les personnels, ce groupe a rejeté l'idée d'acquisitions basées sur un paiement à l'acte ou sur l'achat de collections et recommandé un modèle d'acquisitions basé sur des acquisitions pilotées par l'utilisateur. Ce choix était motivé par les critères d'usage, d'attractivité, d'accessibilité du PDA. L'usage des collections est maximisé et amplifié. Les titres sont accessibles immédiatement à l'utilisateur. Le PDA accélère le flux d'acquisitions, libère du temps pour les bibliothécaires et élargit la couverture des fonds.

Concevoir une collection qui réponde aux besoins

Un groupe de travail (DDAPIT²³⁵) dédié à l'implémentation du projet était chargé d'en suivre le déroulement. Une première étape a permis de définir les objectifs, d'identifier les paramètres du projet, la chaîne de traitement et les moyens de communication. « *Les usagers décident de l'acquisition des titres d'e-books, au sein d'une liste de titres préalablement sélectionnés par les bibliothécaires du consortium. Les éléments clés de ce modèle reposent sur les paramètres de collections définis par les acquéreurs, dépendant d'un budget prédéfini et sur le recours à des outils de contrôle pour surveiller l'usage et les dépenses. Les utilisateurs opèrent des sélections pour permettre un accès immédiat, « Just in Time », sans médiation supplémentaire des bibliothécaires.*²³⁶ » Une sélection des titres accessibles au PDA était possible des acquéreurs disciplinaires sur la plateforme GOBI²³⁷ d'YPB. Celle-ci intégrait l'ensemble des paramètres du flux de traitement des acquisitions, pour visualiser pour chaque titre sa situation (du prêt à court terme à l'acquisition effective) et les dépenses. GOBI

²³³ HINKEN, Susan et McELROY Emily. « *Pioneering partnerships: Building a demand-driven Consortium ebook collection* ». *Against the Grain*, 2011, vol. 23(3), p. 34–39. ISSN: 1043-2094. p. 34

²³⁴ *Op. cit.*

²³⁵ Demand-Driven Acquisitions Pilot Implementation Team (DDAPIT)

²³⁶ HINKEN Susan et McELROY Emily. *Op. cit.*, p. 34

²³⁷ Par création de profils types et de masques de saisie

permettait le suivi des transactions financières opérées sur le compte de dépôt du consortium, à créer auprès d'YBP. L'équilibre des comptes serait contrôlé et surveillé, via GOBI par le DDAPIT, autorisant un suivi budgétaire prudent. Pour améliorer le programme, un partenariat croisé entre YBP et EBL (Ebook Library) a été proposé. EBL est un fournisseur d'e-books, disposant d'une expérience fructueuse en matière d'acquisitions pilotées par l'utilisateur. Son modèle économique simple, sans frais de plateforme, permettait la négociation d'une licence unique pour tous les participants et l'adaptation du nombre de prêts déclenchant l'acquisition. YBP couvrait la sélection et le paiement, EBL assurait la consultation en ligne (payante), la fourniture des fichiers et la facturation. Ainsi, une partie du budget couvrait la consultation en ligne (moins de 10 consultations) par un paiement à l'acte d'un pourcentage du prix du e-book, une autre l'achat pérenne (plus de 10 consultations).

Les problèmes identifiés par le DDAPIT, mutualisation du financement, duplication des collections et catalogage des collections consorciales, ont été gérés en associant des groupes de travail transversaux au projet.

- Le financement du projet pilote reposait sur un budget commun, abondé par les bibliothèques membres du consortium. Les contributions étaient proportionnelles aux chiffres FTE. Une échelle de contribution était proposée aux institutions, de 2 500 \$ pour les collèges communautaires à 15 000 \$ pour les institutions dépassant 17,000 FTE.
- Pour minimiser la duplication des collections d'e-books, l'accent a été placé sur l'acquisition de nouveaux contenus, c'est à dire de titres absents de toutes les collections des bibliothèques du consortium.
- Le catalogage des collections, l'harmonisation des pratiques, l'interfaçage des catalogues locaux avec celui du consortium ont été placés sous la responsabilité d'une équipe consorcielle²³⁸.

Chiffres clés :

Les conditions de l'achat en PDA étaient de 10 prêts à court terme. 1700 titres étaient accessibles au PDA. Le prix maximal d'achat était de 250 \$. L'achat d'un document par l'OCCDDAP coûtait 5 fois plus cher que l'achat par une bibliothèque seule. Le budget du projet pilote était de 462 000 \$.

Déroulement

Programmé pour durer 6 mois, le projet OCCDDAP a été lancé en juillet 2011. Pour associer services aux publics et services techniques des bibliothèques du consortium, l'équipe projet a produit des vidéos sur YouTube et des guides postés sur le site web du programme. Les 3 premiers mois, les dépenses n'ont pas dépassé 4%. En septembre 2011, l'équipe a pris la décision de modifier le seuil à 5 prêts à court terme, les dépenses ont commencé à augmenter. Le programme a finalement été prolongé de 6 mois jusqu'à juin 2012, pour recueillir des informations permettant de déterminer si le PDA pouvait devenir permanent. Entre juillet 2011 et Février 2012, 10315 ouvrages ont été consultés. 360 ont été acquis

²³⁸ Collaborative Technical Services Team (CTST)

pour un budget de 165 606 \$ (24 \$ par e-book). Le coût associé aux 9955 consultations était de 139 301 \$²³⁹.

Motivations

Certains bibliothécaires espéraient faciliter l'acculturation au e-book, recueillir des données sur le comportement d'acquisition et les usages des publics. D'autres se sont engagés pour mieux comprendre le marché des éditeurs, tout en espérant collecter des données et conduire des analyses pour influencer la constitution des offres des éditeurs. Le programme de PDA illustre enfin le désir d'accroître l'intégration des bibliothèques, en créant une collection collective, qui dépasse le modèle d'achat initial du consortium où les collections ne sont pas consultables par tous les membres. Celui-ci négociait l'achat des e-books, mais l'accès interbibliothèques n'était pas possible. De nombreux professionnels voulaient comprendre le fonctionnement de ce modèle économique d'achat, les flux de travail et les fonctionnalités qui y étaient associés, sa viabilité et sa robustesse. La dimension prospective et expérimentale était au cœur du projet. La mise en place d'acquisitions pilotées par l'utilisateur n'était pas une fin en soi, mais plutôt un outil, pour donner l'opportunité aux bibliothèques de compléter les programmes d'acquisition en cours par offices, commandes fermes ou permanentes. Il permettait aussi d'analyser et comparer le PDA avec les données d'achat de livres imprimés pour déterminer le vrai degré de duplication des collections. Ces données étaient indispensables aux négociations.

Retours d'expérience

Dans un entretien²⁴⁰ accordé à la revue professionnelle *Serials Journal*, plusieurs membres du réseau décrivent l'expérience qu'ils ont retirée du projet. Certains bibliothécaires du consortium Orbis Cascade Alliance soulignent qu'il faut faire preuve de souplesse pour suivre la progression du programme, car celui-ci peut faire l'objet de changements de format. Pour améliorer l'impact du service, il faut accroître la coopération entre bibliothèques pour relayer l'information sur tous les sites. La collecte de données sur les achats imprimés a été utile aux négociations avec les fournisseurs pour trouver un juste coefficient multiplicateur du prix du livre. Enfin, il était appréciable de travailler avec une société qui avait déjà l'expérience du DDA, car elle fournit des données tangibles sur les conséquences effectives. Le programme de PDA d'Orbis Cascade s'est appuyé sur des recherches, pour éviter les effets expérimentés par Ontario Council of University. Le modèle de financement et l'achat déclenché par des prêts à court terme ont été étudiés de près et avec anxiété. L'équipe a élaboré une liste de scénarios catastrophes pour s'y préparer. L'idée était d'éviter les dépenses rapides des fonds pour permettre aux bibliothèques de s'habituer à ce programme.

²³⁹ Orbis Cascade Consortium. DDA Statistics. *DDA Pilot July 2011-February 2012 Expenditures Report*. [En ligne] < <http://www.orbiscascade.org/index/dda-pilot-statistics-retro> > consulté le 31 décembre 2013

²⁴⁰ EMERY Jill, « *The Demand Driven Acquisitions Pilot Project by the Orbis Cascade Alliance: An Interview with Members of the Demand Driven Acquisitions Implementation Team* » *Serials Review*. 2012, vol. 38, p. 132-136. ISSN 0098-7913.

Le projet pilote a été redéfini comme un projet permanent fin 2012²⁴¹. Le consortium consacrera un budget de 750 000 \$ en 2013 puis 1 million de dollars en 2014. Le modèle de financement a été adapté et les contributions fractionnées selon les formules suivantes :

- 30% contribution « plancher » (droit d'entrée pour tous les participants)
- 35% contribution proportionnelle au nombre de FTE
- 35% contribution proportionnelle à la taille de la bibliothèque

Les contributions des bibliothèques variaient de 8 000 \$ à 100 000 \$. Le programme pilote et courant sont documentés sur le site du consortium, l'ensemble des dépenses sont accessibles par des rapports hebdomadaires, mensuels et annuels²⁴². En 2013, 27570 ouvrages ont été consultés. 544 ont été acquis pour un budget de 290 568 \$ (534 \$ par e-book). Le cout associé aux 270026 consultations était de 389 553 \$. Entre Juillet 2011 et Juin 2013, 18 222 titres uniques ont été consultés. Le consortium a acquis 1030 e-books et dépensé au total, consultation et achat²⁴³, 1187 122 \$²⁴⁴. Ce projet a fonctionné, car il apportait un bénéfice synergique réel aux établissements, tout en créant une vraie collection consortiale. Un tableau de bord efficace, par étapes, assorti d'une bonne communication entre les équipes a fluidifié son déroulement. Des questions sont encore en suspens : l'engagement d'un plus grand nombre d'éditeurs et la gestion des métadonnées et l'engagement financier à long terme²⁴⁵.

En France, une tentative d'achat d'e-books à un niveau consortial par Couperin a été testée en 2012 avec l'éditeur Gale, sous le nom de licence nationale par accès mutualisé. Si 5 e-books étaient achetés par une bibliothèque, ils étaient rendus accessibles à toute la communauté Couperin. Seuls 15 titres ont été achetés²⁴⁶. Serait-il envisageable de renouveler cette expérience ? La mise en œuvre, à l'échelle d'un consortium ou à un niveau local, d'un tel programme impliquerait une étude préparatoire aboutie des expériences précédemment emmagasinées et des modèles économiques mobilisés. A ce volet prospectif touchant les aspects financiers, il serait impératif d'adjoindre un programme de recherche, modélisant les usages des lecteurs et le déploiement des collections. Cette évaluation « zéro » serait utile pour procéder à une évaluation en temps réel de son utilisation et exploiter les données d'usages générées par le programme.

²⁴¹ E-BASS25. *Examining Models for Consortial PDA. Orbis Cascade Alliance Case Study. Op. cit*

²⁴² Orbis Cascade Alliance's Demand Driven Acquisitions Program. *DDA Statistics*. [En ligne] <<http://www.orbiscascade.org/index/dda-pilot-statistics-retro>> consulté le 31 décembre 2013

²⁴³ Le détail de la répartition sur cette période mixte (universitaire et fiscale) n'est pas connu.

²⁴⁴ Orbis Cascade Alliance's Demand Driven Acquisitions Program. *DDA Summary Statistics 2011-2013* [En ligne] <http://www.orbiscascade.org/index/dda_summarystats-2011-2013> consulté le 31 décembre 2013

²⁴⁵ SPRINGER émet certaines réserves sur le PDA, qui, selon son étude à l'Université de Liverpool, serait plus cher que l'achat auprès de l'éditeur 2013 SPRINGER. *A survey of ebook usage and perceptions at the university of Liverpool (Part 1 et 2). White Papers for Librarians*. [En ligne] <<http://www.springer.com/librarians?SGWID=0-117-6-958921-0>> Consulté le 31 décembre 2013

²⁴⁶ Couperin. *GALE - Licence nationale par achat mutualisé* [En ligne] <<http://www.couperin.org/negociations/liste-des-negociations/194-liste-des-negociations/942-gale-licence-nationale-par-achat-mutualise>> Consulté le 31 décembre 2013

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu en France, la politique documentaire échoue à se saisir du livre numérique. Sa présence dans les collections est motivée par l'opportunité plus que par le besoin. Pourtant les attentes sont tangibles, nourries de l'intérêt croissant des publics pour le numérique et des changements de pratiques. L'acculturation de l'ensemble des acteurs, personnels (acquéreurs et responsable de la documentation électronique) et usagers (étudiants et chercheurs) au livre numérique et la création d'une normalisation des métadonnées du livre numérique sont des étapes indispensables pour son intégration raisonnée dans les collections des bibliothèques. La nature hybride du livre numérique oblige à s'affranchir des modèles du livre imprimé et des revues électroniques pour penser des stratégies documentaires du livre numérique.

L'évaluation des collections de livres numériques repose aujourd'hui sur l'exploitation des statistiques, transmises par les éditeurs. Naturellement, la généralisation de la norme COUNTER doit se poursuivre. De nouveaux indicateurs, basés sur l'exploitation des logs de connections pourraient apporter des données complémentaires, permettant de profiler les lecteurs (niveau, institution) et leurs usages (durée de consultation, pratiques de recherche). Comme le rappelle Cherifa Boukacem-Zeghmouri, « les enquêtes quantitatives ne donnent accès qu'à des tendances, des évolutions de fonds, mais elles doivent être doublée d'une vision plus qualitative pour être exploitée judicieusement²⁴⁷ ». Ces enquêtes qualitatives sur l'usage des collections par les publics et leurs attentes semblent la seconde piste à explorer d'urgence pour mieux déterminer le profil des lecteurs de livres numériques. Des enquêtes ethnographiques²⁴⁸ sauraient trouver toute leur utilité. Enfin, de nouveaux modèles économiques appellent une participation plus forte des usagers à la politique documentaire des établissements.

La dématérialisation du livre engage à une prise en compte plus dynamique des attentes des publics, par une politique documentaire mu par l'usage des contenus. Comme le rappelle Debbi Dikkins, bibliothécaire à l'université de Stetson en Floride, « *Les acquisitions pilotées par l'utilisateur ne sont pas inconnues des bibliothèques universitaires, notamment pour les formats imprimés. Pendant des années, les bibliothèques ont mobilisé les requêtes formulées par les usagers, comme support des politiques documentaires, par le prêt entre bibliothèques ou les suggestions d'acquisitions. Des programmes plus formalisés de PDA, comme celui de la bibliothèque de l'université Purdue, sont alimentés de requêtes de prêts entre bibliothèques (...) et ces livres ont commencé à circuler davantage que ceux achetés par le biais des acquisitions courantes.*²⁴⁹ » La principale révolution du PDA est de confronter les professionnels à l'utilisation effective de leurs collections et à l'expression des besoins des usagers. Faut-il y voir un risque que les usagers se substituent aux bibliothécaires ? Nous ne le pensons pas. Les projets

²⁴⁷ ENTRETIEN AVEC CHÉRIFA BOUKACEM-ZEGHMOURI. *Op. cit.*

²⁴⁸ CARACO, Benjamin, « Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque », *BBF*, 2013, n° 2, p. 79-85. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0079-002>> Consulté le 02 janvier 2014

²⁴⁹ DINKINS Debbi. « *Individual title requests in PDA collections. A small university library's experience* ». *College & Research Libraries News*. Mai 2012, vol. 73 no. 5, p. 249-255. ISSN 2150-6698 [En ligne] <http://www.ebrary.com/corp/case_studies/casestudy-stetson.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

réussi de PDA s'intègrent à la politique documentaire des bibliothèques, dont ils complètent, affinent et recadrent les orientations. Le PDA est un outil pour comprendre les usages, pas une fin en soi. Face à l'éclatement des sources de livres numériques et à la technicité des usages de ces collections, la médiation demeure indispensable auprès des publics. Elle pourrait se concentrer sur la construction de rapports plus soutenus avec la communauté des lecteurs. Aux Etats-Unis, la prise en compte des usages, qu'elle mobilise le PDA ou des enquêtes de publics qualitatives, aide à mieux comprendre l'écosystème du livre numérique, voire à l'influencer. Cette stratégie œuvre à renforcer la légitimité des établissements. La transversalité indispensable à la gestion des collections numériques, de l'accueil des publics à la conservation, doit être irriguée de cette attention effective aux usagers. Sans refuser l'évaluation, « ce serait la démarche la plus naturelle d'aller voir les publics, plutôt que d'aller voir les chiffres²⁵⁰ ».

²⁵⁰ ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CECILE GIRBON. *Op. cit*

Sources

Enquêtes d'usage du livre numérique, lecture numérique

BOSSER Sylvie, PAQUIENSÉGUY Françoise. *Usages de l'e-book et pratiques d'écran : des digitals contents à une mutation culturelle ?*. Centre d'études des médias, des technologies et de l'international. Poster. [En ligne] <http://www.msh-reseau.fr/IMG/pdf/poster_ebook.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

BRENNER Joanna, MADDEN Mary, PURCELL Kristen (et al.). *The rise of e-reading*. Pew Research Center's Internet & American Life Project, 2012. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/04/04/the-rise-of-e-reading/>> Consulté le 31 décembre 2013

HEUSSE, Marie-Dominique. *Les pratiques de lecture des étudiants en Midi-Pyrénées*. [En ligne] <<http://bibliotheques.univ-toulouse.fr/fichiers/universite-de-toulouse-pratiques-de-lecture-des-etudiants.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

JOINT INFORMATION SYSTEMS COMMITTEE (JISC). *The Challenge of Ebooks*, [En ligne] <<http://ebookchallenge.org.uk/>> Consulté le 31 décembre 2013.

MOTIF. *EbookZ, l'offre illégale de livres numériques sur internet*. [En ligne] <<http://www.lemotif.fr/fr/actualites/bdd/article/1626>> Consulté le 31 décembre 2013

OCLC. *Perceptions of Libraries, Context and Community, 2010* [En ligne] <http://www.oclc.org/content/dam/oclc/reports/2010perceptions/2010perceptions_all.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

OPINIONWAY. *Baromètre sur les usages du livre numérique (Vague 3, février 2013)*. SOFIA, SNE, SGDL, 2013 [En ligne] <<http://www.sne.fr/dossiers-et-enjeux/numerique/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique.html>> Consulté le 31 décembre 2013

RAINIE Lee, DUGGAN Maeve. *E-book Reading Jumps; Print Book Reading Declines*. The Pew Internet & American Life Project. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2012/12/27/e-book-reading-jumps-print-book-reading-declines/>> Consulté le 31 décembre 2013

Le livre numérique en bibliothèques universitaires

BUCKNELL Terry. *Buying by the Bucketful for UKSG. A comparative study of eBook packages for the UKSG Conference 2011*. Presentation Prezi. [En ligne] <<http://prezi.com/hgzl2iw2wuvh/buying-by-the-bucketful-for-uksg/>> Consulté le 31 décembre 2013

BRULEY Caroline, MERRIEN Delphine. Cellule E-Books de Couperin. *Panorama des usages et pratiques des ebooks au sein des établissements* Journée d'étude Couperin. Diversité des pratiques documentaires numériques dans les

champs scientifiques. Enssib, 2 juillet 2009 [En ligne] <<http://www.couperin.org/blog-de-veille/download/785/627/15.>> Consulté le 31 décembre 2013

COUPERIN. Cellule e-Books. *L'intégration du livre électronique dans l'écosystème de l'établissement*. Actes de la 6e journée sur le livre électronique. Paris, 5 avril 2012 [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/ebook/journee-du-livre-electronique/205-journee-du-livre-electronique/955-6e-journee-sur-le-livre-electronique-avril-2012>> Consulté le 31 décembre 2013

COUPERIN. Cellule e-Books. *Quelles pratiques pour quels usages ?* Actes de la 5e journée sur le livre électronique. Lille, 17 et 18 mai 2010 [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/ebook/journee-du-livre-electronique/205-journee-du-livre-electronique/758-5e-journee-sur-le-livre-electronique-mai-2010>> Consulté le 31 décembre 2013

COUPERIN. *Enquête Contrats 2011*. [En ligne] <http://www.couperin.org/component/content/article/229-couperin/presentation3/pres/partenaires-nationaux-2/rapports-statistique-2/693-enquete-contrats>> Consulté le 31 décembre 2013. La consultation des résultats de cette enquête n'est accessible qu'aux membres de COUPERIN.

COUPERIN. *Liste des négociations*. [En ligne] <<http://www.couperin.org/negociations/liste-des-negociations>> Consulté le 17 novembre 2013

COUPERIN. *Synthèse sur les ERMS* [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/acces-aux-ressources-cat/erms-partage/126-erms-partage/508-synthese-sur-les-erms>> Consulté le 31 décembre 2013

COUPERIN. *Typologies des offres de e-books 2011* [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/ebook/publications/262-travaux/595-typologie-des-offres-e-books>> Consulté le 31 décembre 2013

E-BASS25. *E-Book Acquisition as a Shared Service in M25* E-BASS25, [En ligne] <<http://ebass25.rhul.ac.uk/>> Consulté le 31 décembre 2013

GELFAND Julia. *Review of Collection Development Models for eBooks & Print*. IFLA Collection Development Satellite Meeting. 19-20 juin 2013 [En ligne] <http://www.ifla.org/files/assets/acquisition-collection-development/presentation_ndeg_3_-_julia_gelfand.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

GULLY Stéphane et PORQUET Thomas. *Mesure des usages et présentation des projets MESURE et AnalogIST / ezPAARSE*. Carrefour de l'IST. 15 novembre 2012 [En ligne] <<http://www.couperin.org/groupe-de-travail-et-projets-deap/statistiques-dusage/download/2499/988/15>> Consulté le 31 décembre 2013

HYDOCK Jim, MCSHEA Jo et OHRI Mukta. *Establishing Value and ROI: Investing in STM e-Journals and e-Books. Rapport SPRINGER*. 2009. [En ligne] <http://www.springer.com/cda/content/document/cda_downloaddocument/Outsell+Springer+Value+and+ROI+white+paper+Final+16Dec09.pdf?SGWID=0-0-45-876737-0> Consulté le 31 décembre 2013

JOUNEAU Thomas, NGUYEN Claire. *L'analyse qualitative des pratiques et des usages de lecture de livres numériques dans les bibliothèques académiques*. 7 mai 2013 [En ligne] <<http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/876/files/2013/05/n%C2%B05-A-CI-NGUYEN-Th-JOUNEAU.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

KEN CHAD CONSULTING LTD. *Report, The Challenge of Ebooks in Academic Institutions*. [En ligne] <<http://ebookchallenge.org.uk/report/>> Consulté le 31 décembre 2013

LIBRARY JOURNAL/SCHOOL LIBRARY JOURNAL. *Survey of Ebook Penetration & Use in U.S. Academic Libraries 2010. Executive summary*. [En ligne] <http://c0003264.cdn2.cloudfiles.rackspacecloud.com/Academic%20Library%20Ebook%20Report_2.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

LIBRARY JOURNAL/SCHOOL LIBRARY JOURNAL. *Survey of Ebook Usage in U.S. Academic Libraries*. 2012 [En ligne] <<http://www.thedigitalshift.com/research/ebook-usage-reports/academic/>> Consulté le 31 décembre 2013

LI Chan, POE Felicia, POTTER Michele, QUIGLEY Brian, WILSON Jacqueline. *University of California Libraries Academic e-Book Usage Survey. Springer e-Book Pilot Project*. [En ligne] <http://www.cdlib.org/services/uxdesign/docs/2011/academic_ebook_usage_survey.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

SPRINGER. *A survey of ebook usage and perceptions at the university of Liverpool (Part 1 et 2). White Papers for Librarians*. [En ligne] <<http://www.springer.com/librarians?SGWID=0-117-6-958921-0>> Consulté le 31 décembre 2013

SPRINGER. *Ebooks, the end user perspective. White Papers for Librarians*. [En ligne] <<http://www.springer.com/librarians?SGWID=0-117-6-958921-0>> Consulté le 31 décembre 2013

PDA

BROOKS Stephen M.. *Piloting a Consortial Print and E-book Big Deal*. [En ligne] <<http://www.acqweb.org/node/141>> Consulté le 12 décembre 2013

E-BASS25. *Making sense of e-book pda options*. [En ligne] <<http://ebass25.rhul.ac.uk/2012/12/21/making-sense-of-e-book-pda-options/>> Consulté le 31 décembre 2013

E-BASS25. *Examining Models for Consortial PDA. Orbis Cascade Alliance Case Study*. [En ligne] <<http://ebass25.rhul.ac.uk/files/2013/03/Orbis-Cascade-Case-Study.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

GRIGG Karen S., CRYER Emma, LEONARDELLI, Adrienne, PETERSON, Richard A.. «*An evidence based, data driven approche, to building useful e-book collections*». Duke University Medical Center Library.

Rapports statistiques sur le marché du livre numérique

ASSOCIATION OF AMERICANS PUBLISHERS (AAP), BOOK INDUSTRY STUDY GROUP (BISG). *BookStats Volume 3 (chiffres clés)* [En ligne] <<http://www.publishers.org/press/103/>> Consulté le 31 décembre 2013

BRITISH PUBLISHERS ASSOCIATION. *Statistics Yearbook 2012. Press release*. 2013. [En ligne] <http://www.publishers.org.uk/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=503&Itemid=1618> Consulté le 31 décembre 2013

BONNEAU, Vincent, LEIBA, Marc. *Les modèles économiques du livre numérique : perspectives internationales Canada, États-Unis, Japon*. Idate Consulting Research. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010. [En ligne] <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/idade2010.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

MEDIAMETRIE. *Baromètre de l'économie numérique*. Chaire Économie numérique de Paris-Dauphine, 2013. [En ligne] <http://www.fondation.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/docs_pdf/publications/Barometre_econom_5.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

RÜDIGER WISCHENBART CONTENT AND CONSULTING. *Global eBook: Current conditions & future projections*. 2013 [En ligne] <<http://www.global-ebook.com/>> Consulté le 31 décembre 2013

Références juridiques

Décret n° 2011-1499 du 10 novembre 2011 pris en application de la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique Journal officiel de la République française, 28 mai 2011, n° 0124, p. 9234. [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024778333&fastPos=9&fastReqId=1673230017&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>> Consulté le 31 décembre 2013

Loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique. Journal officiel de la République française, 28 mai 2011, n° 0124, p. 9234. [En ligne] <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=8610093EA4A214809D0B312996E6A1A7.tpdjo01v_2?cidTexte=JORFTEXT000024079563&dateTexte=2011024> Consulté le 31 décembre 2013

Loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique : dossier législatif [En ligne]
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do;jsessionid=8610093EA4A214809D0B312996E6A1A7.tpdjo01v_2?idDocument=JORFDOLE000022981323&type=general> Consulté le 31 décembre 2013

Rescrit fiscal n°2011/38, TVA : *Taux et Définition du livre numérique*, 29 décembre 2011

Statistiques

INSTITUTE OF EDUCATION SCIENCES. NATIONAL CENTER FOR EDUCATION STATISTICS. *Academic Libraries: 2010 First Look* [En ligne]
<<http://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2012365>> Consulté le 31 décembre 2013

Bibliographie et webographie thématique

Généralités

ANDERSON Chris. *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*. Hyperion, 2006. ISBN 1-4013-0237-8

BOMSEL Olivier. *Gratuit ! Du déploiement de l'économie numérique*. Gallimard, 2007. ISBN 978-2070339570

CASTELLS Manuel. *The Rise of the Network Society, The Information Age: Economy, Society and Culture*. Wiley-Blackwell, 2000. ISBN 978-0631221401

COMMISSION NUMERIQUE ALIRE-SLF. *Accueillir le numérique ? Une mutation pour la librairie et le commerce du livre*. ALIRE, SLF, 2008. ISBN 9782707156686

DACOS Marin et MOUNIER Pierre. *L'Édition électronique ouverte : Le carnet d'OpenEdition*. Cléo, 2007-. [En ligne] <<http://leo.hypotheses.org/>> Consulté le 31 décembre 2013

DAVENPORT H. Thomas, BECK C. John. *The attention economy : understanding the new currency of business*. Harvard Business School Press, 2001. ISBN 978-1578518715.

EPSTEIN Jason. *The Publishing Future*. The New York review of Books. 11 mars 2010. [En ligne] <<http://www.nybooks.com/articles/archives/2010/mar/11/publishing-the-revolutionary-future/>> Consulté le 31 décembre 2013

MOATI Philippe. *L'économie des bouquets. Les marchés de solution dans le nouveau capitalisme*. Ed. de l'Aube, 2008. ISBN 9782752604323.

WALTER Benjamin. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia, 2011. ISBN 978-2-8448-5443-8

WASSERMAN Steeve. *The Amazon Effect. Amazon got big fast, hastening the arrival of digital publishing. But how big is too big?* The Nation. 29 mai 2012, [En ligne] <<http://www.thenation.com/article/168125/amazon-effect>> Consulté le 31 décembre 2013

WAUTHY Xavier et Gabszewicz Jean. « *L'appropriabilité économique des biens de contenu* », In GREFFE, Xavier et SONNAC, Nathalie. *Culture Web : Création, contenus, économie numérique*, Dalloz Sirez, 2008. ISBN 978-2247079711.

ZELNIK Patrick, TOUBON Jacques, CERUTTI Guillaume. *Création et Internet. Rapport au ministre de la culture et de la communication*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010 [En ligne] <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000006/0000.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

Politique documentaire (généralités)

- BULLIARD Catherine, CHANEY Éliane, CHRISTIANSEN Caroline (et al.). « *Une bibliothèque de recherche face à l'édition électronique* », *BBF*, 1999, n° 2, p. 27-32. ISSN 1292-8399 [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-02-0027-005> > Consulté le 31 décembre 2013
- CALENGE Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Éd. du Cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-0962-5.
- CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Éd. du cercle de la librairie, 1999. ISBN 978-2-7654-0717-7.
- CALENGE Bertrand. « *Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ?* », *BBF*, 2006, n° 1, p. 18-23. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0018-002>> Consulté le 31 décembre 2013
- CAZENOBÉ Adrienne. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaire*. Éd. du Cercle de la librairie, 2010. ISBN 978-2-7654-0981-6.
- CHARTRON Ghislaine, MARANDIN Clarisse, « *La presse scientifique électronique* », *BBF*, 1998, n° 3, p. 28-40. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-03-0028-004>> Consulté le 31 décembre 2013
- ELLIS Karen (ed.). *Partnerships and collaborations in public library communities: resources and solutions*, Information Science Reference, 2012. ISBN 9781613503874.
- MORENVILLE Anne, WESTEEL Isabelle, « *Papier et numérique* », *BBF*, 2013, n° 1, p. 18-23. ISSN 1292-8399 [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0018-003.pdf> > Consulté le 31 décembre 2013
- SMALLWOOD Carol (ed.). *Librarians as community partners: an outreach handbook*, American Library Association, 2010. ISBN 978-0-8389-1006-1.
- SMALLWOOD Carol (ed.). *Thinking outside the book: essays for innovative librarians*. Jefferson, McFarland & Co, 2008. ISBN 978-0786435753.
- TABET Claudie. *La bibliothèque « hors les murs »*. Éd. du Cercle de la librairie, 2004. ISBN 978-2-7654-0624-3
- TRUESWELL R. L. « *A quantitative measure of user circulation requirements and its possible effect on stack thinning and multiple copy determination* ». *American Documentation*, 1965, vol. 16, p. 20-25. ISSN 1936-6108. Doi: 10.1002/asi.5090160106
- TRUESWELL Richard. W. « *Some behavioral patterns of library users: the 80/20 rule* ». *Wilson Library Bulletin*, 1969 Janvier, vol.43 n°5, p. 458-61. ISSN 0043-5651

TRUESWELL Richard W. « *Some circulation data from a research library* ». *College & Research Libraries*, 1968, vol. 29, n°. 6, p. 493-49. ISSN: 2150-6701.

WALLON Amandine. « *Signalement et valorisation des ressources libres en LSH par les bibliothèques universitaires et de recherche: une mission, un défi?* ». Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques. Enssib, 2013. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-60371>> Consulté le 13 juillet 2013

WALTERS William H.. « *E-books in Academic Libraries: Challenges for Acquisition and Collection Management* ». *Libraries and the Academy*. Avril 2013, vol. 13, n° 2, p. 187-211. ISSN: 1530-7131. DOI: 10.1353/pla.2013.0012

ZICKUHR Kathryn, RAINIE Harrison et PURCELL Kristen, *Library services in the digital age*, Pew Research Center's Internet & American Life Project, 2013. [En ligne] <<http://libraries.pewinternet.org/2013/01/22/library-services/>> Consulté le 31 décembre 2013

Politique documentaire du livre numérique

BOILLET Virginie, GUERRE Louise. *Livre numérique pratiques d'achat, usages et attentes en bibliothèques*. SerdaLAB, 2011.

CALENGE Bertrand. *Comment intégrer les ressources numériques dans une politique documentaire ? Carnets de Notes*, 26 juin 2013 [En ligne] <<http://bccn.wordpress.com/>> Consulté le 31 décembre 2013

CARBONE Pierre et CAVALIER François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Éd. du Cercle de la librairie, 2009. ISBN 978-2-7654-0975-5

CAVALIER François. « *Les acquisitions dans le contexte électronique* », *BBF*, 2006, n° 1, p. 62-65. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0062-010>> Consulté le 24 novembre 2013

CHARTRON Ghislaine, EPRON Benoît et MAHE Annaïg (dir.). *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Presses de l'Enssib, 2012. ISBN : 9782910227883.

COLCANAP Grégory, « *Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche* ». *BBF*, 2009, t. 54, n° 6, p.18-21. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>> Consulté le 31 décembre 2013

CZECHOWSKI Leslie. « *Problems with e-books: suggestions for publishers* ». *Journal of the Medical Library Association*. Jul 2011, Vol. 99 Issue 3, p181-182. ISSN 1558-9439. DOI: 10.3163/1536-5050.99.3.001.

EPRON Benoît, « *La documentation numérique de premier cycle* », *BBF*, 2013, n° 1, p. 45-48 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0045-010>> Consulté le 31 décembre 2013

EPRON Benoît et BERTRAND Anne-Marie. « *Les ressources numériques : un nouvel enjeu pour les compétences des professionnels des bibliothèques* ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, mai 2010, vol. 47, n° 2, p. 65-67. E- ISSN 1777-5868 [En ligne] <<http://www.adbs.fr/le-livre-numerique-pole-3-les-ressources-numeriques-un-nouvel-enjeu-pour-les-competences-des-professionnels-des-bibliotheques-85255.htm?RH=REVUE#sthash.gA9FsOX2.dpuf>> Consulté le 31 décembre 2013

EPRON, Benoît (coord.). « *Le livre numérique : de nouveaux enjeux professionnels* ». *Documentaliste - Sciences de l'information*. Mai 2010, vol. 47, n° 2, p. 26-69. E- ISSN 1777-5868. [En ligne] <<http://www.adbs.fr/le-livre-numerique-pole-3-les-ressources-numeriques-un-nouvel-enjeu-pour-les-competences-des-professionnels-des-bibliotheques-85255.htm?RH=REVUE#sthash.gA9FsOX2.dpuf>> Consulté le 31 décembre 2013

INSPECTION GENERALE DES BIBLIOTHEQUES. *Commission Bibliothèques Numériques. Rapport 2012-2013*. [En ligne] <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/19/5/Commission_bibliotheques_numeriques_rapport_2012-2013_285195.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

LOGRE Julien, *AUTOUR DE COUNTER L'utilisation des ressources électroniques onéreuses spécialisées dans l'enseignement supérieur et la recherche en France : mesures, indicateurs, pilotage*. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques. Enssib, 2013. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-60371>> Consulté le 31 décembre 2013.

POLANKA Sue (ed.). *No shelf required : E-books in Libraries*. American Library Association, 2011. ISBN 9780838910542

POLANKA Sue (ed.). *No shelf required. 2 use and management of electronic books*. American Library Association, 2012. ISBN 078-0-8389-1145-7

SHEEHAN Kate. *The eBook Revolution. A Primer for Librarians on the Front Lines*. Libraries Unlimited Ebooks, 2013. eISBN-13 9781610691840

VASILEIOU Magdalini, ROWLEY Jennifer et HARTLEY Richard. « *The e-book management framework: The management of e-books in academic libraries and its challenges* ». *Library & Information Science Research*, vol. 34, n° 4, Octobre 2012, p. 282-291. ISSN 0740-8188.

Etat de l'offre (édition, modèles économiques du livre numérique, marchés)

ACTUALITTE et PRIMENTO. *Annuaire des acteurs du livre numérique* [En ligne] <<http://actualitte.com/blog/annuaire/>> Consulté le 31 décembre 2013

- BENHAMOU Françoise et GUILLON Olivia. « *Modèles économiques d'un marché naissant: le livre numérique* », *Culture prospective*, n° 2, 2010, p. 1-16. Ministère de la culture et de la communication. Département des études, de la prospective et des statistiques, juin 2010. [En ligne] <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-livrenumerique-2010-2.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013
- BESSEN Stanley M. et KIRBY Sheila Nataraj. « *E-books and libraries: an economic perspective* ». American Library association, 2012. [En ligne]<http://www.ala.org/offices/sites/ala.org.offices/files/content/oitp/publications/booksstudies/ebooks_libraries_economic_perspective.pdf> Consulté le 31 décembre 2013
- DACOS Marin et MOUNIER Pierre. *L'édition électronique*. La Découverte, 2010. ISBN 978-27071-5729-4
- EUROPEAN AND INTERNATIONAL BOOKSELLERS FEDERATION (EIBF). *On the interoperability of e-books formats*. [En ligne] <<http://eibf-bookSELLERS.org/pressrelease/interoperability-e-books-formats>> Consulté le 31 décembre 2013
- GROUPE DE TRAVAIL E-BOOK DU GFII. « *L'ebook dans l'EPUR, le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche* ». GFII, 2012. [En ligne] <<http://gfii.fr/epur/>> Consulté le 31 décembre 2013
- GUILLON Olivia, THIERRY Clémence. « *La tarification des e-books se structure-t-elle en miroir des prix des livres papier ? Les cas de la France et des États-Unis en 2011 / Is eBook Pricing Structured to Mirror Paper Book Prices? The cases of France and the U.S.A. in 2011* ». Canadian Journal of Information and Library Science. Septembre 2013, vol. 37, n° 3, p. 207-224. E-ISSN: 1920-7239.
- LE CROSNIER Hervé. « *Les modèles économiques de l'édition scientifique publique* », *BBF*, t. 57, n° 5, 2012, p. 78-79. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0078-003>> Consulté le 31 décembre 2013
- PINEAU Nicolas. « *L'édition électronique : quels modèles économiques ?* », *BBF*, t. 55, n° 5, 2010, p. 86-87. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0086-004>> Consulté le 31 décembre 2013
- RESPINGUE-PERRIN, Sébastien, « *Le code et la licence* », *BBF*, 2011, n° 3, p. 22-28 ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0022-005>> Consulté le 31 décembre 2013
- RESPINGUE-PERRIN Sébastien. « *Dans la brume électronique* ». *BBF*, 2012, n° 4, p. 29-34. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0029-006>> Consulté le 31 décembre 2013
- STEPHAN Thibaut. *Dématérialisation des processus documentaires, marché et tendances en 2013-2015*. SerdaLab, 2013.

THOMPSON John B.. *Merchants of culture. The Publishing Business in the Twenty-First Century*. Polity, 2012. ISBN 9780745661063.

VAJOU, Michel, « *Licences nationales* », BBF, 2011, n° 3, p. 18-21. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-03-0018-004>> Consulté le 31 décembre 2013

Modèles d'accès en bibliothèques

BUCKLEY Matthew J. et JOHNSON Melissa Maria. « The Why's and How's of Integrating Downloadable Academic Ebooks ». *Computers in libraries*, Janvier/Février 2013. ISSN 1041-7915

COURTNEY Nancy. *Academic library outreach: beyond the campus walls*. Libraries Unlimited, 2009. ISBN 978-1591587255

GRIFFITHS Jillian R. et CRAVEN Jenny (eds.). *Access, delivery, performance the future of libraries without walls : a festschrift to celebrate the work of Professor Peter Brophy*. Facet, 2009.

LEWIS David W.. « *The Marion County Internet Library and E-Books: The Experience of a Multi-type Library Consortium* » 2007. [En ligne] <<http://scholarworks.iupui.edu/handle/1805/738>> Consulté le 31 décembre 2013

LEWIS David W.. « *The Invention of the Patron-Driven Acquisition (PDA) Model for e-Books: A Historical Note* » 2013. [En ligne] <<http://scholarworks.iupui.edu/handle/1805/738>> Consulté le 31 décembre 2013

PDA

BROOKS Stephen, HARVEY Aisha, LIPPINCOTT Sarah K., RUTTENBERG Judy, SWINDLER Luke, VICKERY John. « *Librarian, Publisher, and Vendor Perspectives on Consortial E-Book Purchasing: The Experience of the TRLN Beyond Print Summit* ». *Serials Review*, 2012, vol. 38 p. 3–11. ISSN 0098-7913.

BYSTRÖM Karin, JOHANSSON Tobias, PEROLS Karin, TENGSTAM Ola. « *Patron-driven acquisition (PDA) as acquisition method at academic libraries* » National Library of Sweden, 2012. [En ligne] <<http://www.kb.se/dokument/Bibliotek/projekt/Slutrapporter%202012/PDA%20Engl-ish.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

CARRICO Steven, SHELTON Trey et ZIEGLER Roy. « *The FSU Patron Driven Acquisitions Plan : a cutting edge collaboration* ». *Florida Libraries*. Vol 56, n°1. Spring Issue, 2013. [En ligne] <http://www.flalib.org/fl_lib_journal/Spring2013.pdf> Consulté le 31 décembre 2013

CLARAGE Elizabeth, WILEY Lynn. « *Building on success: evolving local and consortium purchase-on-demand programs* ». *Interlending & Document Supply*, 2012, vol. 40 n°2, p. 105–110. ISSN 0264-1615. Doi 10.1108/02641611211239588

- DAVIS Kate, JIN Lei, NEELY Colleen (et al.). « *Shared Patron-Driven Acquisition Within a Consortium: The OCU PDA Pilot* ». *Serials Review*, 2012, vol. 38, p. 183-187. ISSN 0098-7913.
- DINKINS Debbi. « *Individual title requests in PDA collections. A small university library's experience* ». *College & Research Libraries News*, mai 2012, vol. 73 no. 5, p. 249-255. ISSN 2150-6698 [En ligne] <http://www.ebrary.com/corp/case_studies/casestudy-stetson.pdf> Consulté le 31 décembre 2013
- DUGGAN Lou et SWORDS David. « *NOVANET, a consortium of Libraries. A New E-book Distribution Model to Balance Library Consortia Needs with Business Models of the Publishing Industry* » Alberta Library Conference. 26 Avril 2013. [En ligne] <<http://www.albertalibraryconference.com/presentations/ALC2013DugganSwords.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013
- EMERY Jill, « *The Demand Driven Acquisitions Pilot Project by the Orbis Cascade Alliance: An Interview with Members of the Demand Driven Acquisitions Implementation Team* » *Serials Review*, 2012, vol. 38, p. 132-136. ISSN 0098-7913
- FISHER Erin S., KURT Lisa et GARDNER Sarah, « *Exploring Patron-Driven Access Models for E-journals and E-books* », *The Serials Librarian*, vol. 62, n° 1-4, Janvier 2012, p. 164-168. ISSN 1541-1095.
- GRIGG Karen S. , KOESTNERB Bethany A., PETERSONC Richard A. et THIBODEAUC Patricia L., « *Data-driven collection management: through crisis emerge opportunities* » *Journal of Electronic Resources in Medical Libraries*, vol. 7, Issue 1, 2010, p. 1-12. ISSN 1542-4065. DOI: 10.1080/15424060903585685
- HOSETH Amy et McLure Merinda. « *Patron-driven e-book use and users' e-book perceptions: a snapshot* ». *Collection Building*, 2012 , vol. 31, n°4, p.136–147. ISSN 0160-4953.
- HINKEN Susan et McELROY Emily. « *Pioneering partnerships: Building a demand-driven Consortium ebook collection* ». *Against the Grain*, 2011, vol. 23(3), p. 34–39. ISSN: 1043-2094.
- LOGAN Penny et COLLINS Seana, « *PDA survey of medical residents: e-books before e-mail* ». *Journal of the Canadian Health Libraries Association*, 2009, vol. 30, n° 1, p. 3-10. ISSN 1708-6892.
- SAFLEY Ellen. *Quand les usagers choisissent eux-mêmes les acquisitions d'e-books dans une bibliothèque universitaire*. 75^e Congrès mondial de l'IFLA. IFLA, 2009. Traduction par MACQUIN Agnès. Université de Franche-Comté. France [En ligne] <<http://conference.ifla.org/past/2009/212-safley-fr.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013
- SAFLEY Ellen. *When customers select customer - initiated acquisition of E-Books in an Academic Library*. World Library and Information Congress: 75th IFLA General Conference And Assembly. 23-27 August 2009, [En ligne]

<<http://conference.ifla.org/past/2009/212-safley-en.pdf>> Consulté le 31 décembre 2013

TYLER David C., FALCI Christina, MELVIN Joyce C. (et al.) « *Patron-Driven Acquisition and Circulation at an Academic Library: Interaction Effects and Circulation Performance of Print Books Acquired via Librarians' Orders, Approval Plans, and Patrons' Interlibrary Loan Requests* ». *Collection Management*, 2013, vol. 38, p. 3-32. ISSN 0146-2679. Doi: 10.10.80/01462679.2012.730494

Pratiques de lecture, attentes des lecteurs, usages

BACCINO Thierry. *La lecture électronique*. Presses Universitaires de Grenoble, 2004. ISBN 978-2706111907.

BÉLISLE Claire, BOOTZ Philippe, FENNICHE Raja (et al.). *Lire dans un monde numérique : état de l'art*. Presses de l'Esssib, 2011.

BOUKACEM-ZEGHMOURI Chérifa (dir.). *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages : actes du colloque « Ressources électroniques académiques : mesures & usages », Lille, 26-27 novembre 2009*. ADBS, 2010.

BOUKACEM-ZEGHMOURI Chérifa. « *Les eBooks, en filigrane des pratiques numériques académiques* ». Journée nationale eBook, CeB-Couperin. 5 Avril 2012.

CARACO Benjamin, « *Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque* », *BBF*, 2013, n° 2, p. 79-85. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0079-002>> Consulté le 02 janvier 2014

DUVAL Marie-Laure. « *Le livre électronique : quels services pour quelles pratiques ?* ». *BBF*, 2011, n° 1, p. 74-75. ISSN 1292-8399 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0074-001>> Consulté le 31 décembre 2013

EVANS Christophe. *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet: livre, presse, bibliothèques*. Éd. du Cercle de la librairie, 2012. ISBN 978-2-7654-1000-3.

FALGAS Julien. « *Julie DENOÛËL, Fabien GRANJON, dirs, Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* ». *Questions de communication*, 2011 [En ligne] <<http://questionsdecommunication.revues.org/2244>> Consulté le 31 décembre 2013

HUGHES Lorna (ed.). *Evaluating and measuring the value, use and impact of digital collections*. Facet, 2012. ISBN 9781856047203.

HARRIS Sian. *Libraries learn to love e-books - E-BOOKS - Research Information*. [En ligne] <http://www.researchinformation.info/features/feature.php?feature_id=401> Consulté le 31 décembre 2013

LANTENOIS Annick (dir.). *Lire à l'écran contribution du design aux pratiques et aux apprentissages des savoirs dans la culture numérique : [actes de la journée d'étude Lectures numériques, Valence, 11 mars 2010] / [organisée par l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence]*. Editions B 42, 2011. ISBN 978-2917855171.

SABROSKI SUZANNE, OJALA MARYDEE. « *Ebook Updates* ». *Online*. Juillet Août 2012, Vol. 36 Issue 4, p 37-40. ISSN 0146-5422.

TENOPIR Carol, MAYS Regina et KAUFMAN Paula. « *Lib-Value: Measuring Value and Return on Investment of Academic Libraries* ». *Research Library Issues: A Bimonthly Report from ARL, CNI, and SPARC* 271, 2010, p. 36-40. ISSN 1947-4911 [En ligne] <http://works.bepress.com/carol_tenopir/105> Consulté le 31 décembre 2013

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DE CE MEMOIRE	124
ANNEXE 2 : LISTE DES EDITEURS DE LIVRES NUMERIQUES DEDIES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES.....	127
ANNEXE 3 : TABLEAU COMPARATIF DES INDICATEURS MOBILISES POUR EVALUER LES COLLECTIONS IMPRIMEES ET NUMERIQUES.....	129
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DU LIVRE NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES.....	135

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DE CE MEMOIRE

ENTRETIEN AVEC THIERRY BLEUX ET CAROLINE ROGIER, respectivement adjoint Sciences et adjointe documentation électronique du département Collections, au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 25 juillet 2013

ENTRETIEN AVEC CHÉRIFA BOUKACEM-ZEGHMOURI, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Claude Bernard Lyon 1 et co-directrice de l'URFIST de Lyon – Villeurbanne, le 13 septembre 2013

ENTRETIEN AVEC THIBAUT FRESSE ET PHILIPPE PEYLE, respectivement chargé des relations avec les ministères et les institutions gouvernementales, chargé des relations France Maghreb, chez SPRINGER – Paris, le 29 novembre 2013

ENTRETIEN AVEC AURELIE BERUT, responsable du service au public à la bibliothèque de l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 2 octobre 2013

ENTRETIEN AVEC BERTRAND CALENGE, directeur des études à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 9 décembre 2013

ENTRETIEN AVEC BENJAMIN CARACO ET KARINE PELLERIN, respectivement responsable du pôle politique documentaire, responsable des périodiques imprimés, à la Direction des Bibliothèques et information scientifique et technique (DBIST) de l'université Versailles Saint Quentin en Yvelines– Guyancourt, le 27 août 2013

ENTRETIEN AVEC EMELINE DALSORG, responsable du service et de la documentation électronique à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris, le 27 août 2013

ENTRETIEN AVEC CHRISTINE DARLIN, responsable de la documentation électronique au Service Commun de la Documentation de l'université de Lyon 3 – Lyon, le 23 septembre 2013

ENTRETIEN AVEC BENOÎT EPRON, directeur de la recherche à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 20 septembre 2013

ENTRETIEN AVEC STÉPHANIE GASNOT, bibliothécaire en charge des ressources électroniques à l'Institut d'études politiques de Paris – Paris, le 29 août 2013

ENTRETIEN AVEC KAREEN LOUEMBÉ, responsable de la Bibliothèque numérique et des négociations des ressources électroniques (UNRRA, Couperin) au Service Commun de la Documentation de l'université de Lyon 2 – Lyon, le 22 octobre 2013

ENTRETIEN AVEC SYLVAIN MACHEFERT, ingénieur en charge du suivi technique des services numériques du SCD de l'université Bordeaux 3 – Bordeaux, le 22 juillet 2013

ENTRETIEN AVEC DELPHINE MERRIEN, responsable d'EnssibLab, à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) – Villeurbanne, le 21 octobre 2013

ENTRETIEN AVEC CLAIRE NGUYEN, responsable des ressources électroniques et des périodiques à la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé de l'Université de Paris 5, négociatrice Couperin et membre de la cellule e-books Couperin – Paris, le 21 octobre 2013

ENTRETIEN AVEC SEBASTIEN RESPINGUE-PERRIN, chargé de la communication, de la formation et des secteurs droit/gestion au SCD Paris-Dauphine, co-animateur de la Cellule e-book (Ceb) et co-responsable du suivi des négociations e-books au sein du consortium Couperin – Paris, le 28 août 2013

ENTRETIEN AVEC GAEL REVELIN, responsable de la documentation numérique au Service Commun de la Documentation de l'université de Savoie – Lyon, le 10 septembre 2013

ENTRETIEN AVEC ODILE RICHAUD, responsable des acquisitions de la documentation électronique, à l'INSA de LYON et membre de la cellule e-book de Couperin – Villeurbanne, le 27 septembre 2013

ENTRETIEN AVEC DAVID SORET, responsable de la bibliothèque universitaire Santé au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 22 octobre 2013

ENTRETIEN AVEC CATHERINE THIOLON, directeur de projet Édition électronique et bibliothèque numérique à l'INRA, membre du groupe ebook du Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII) – Paris, le 28 août 2013

ENTRETIEN AVEC ALEXIA VANHÉE, responsable de la documentation électronique et de la formation des personnels à SCD de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Paris, le 28 août 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNE BORAUD ET GIL-FRANCOIS EUVRARD, respectivement directrice adjointe et directeur du SCD de l'université de technologie de Troyes (UTT) – Lyon, le 11 octobre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC DOMINIQUE CORLETT, responsable de la bibliothèque de médecine de l'université de Bretagne occidentale – Lyon, le 27 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC HÉLOÏSE FAIVRE-JUPILE, responsable des collections numériques du SICD 2 des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal – Lyon, le 20 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC THIERRY FOURNIER, responsable de la documentation électronique du SCD de l'université Rennes 1 et animateur du

groupe de travail sur les statistiques d'utilisation (GTSU) de Couperin – Lyon, 21 mai 2013

ENTRETIEN AVEC DELPHINE GALOT, responsable des acquisitions d'e-books à la bibliothèque de l'IUT métiers du Livre de l'université Bordeaux 3 – Lyon, le 13 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CECILE GIRBON, responsable de la documentation électronique à la bibliothèque universitaire Santé du SCD de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 15 octobre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC ANNIE LE BLANC, membre de la Cellule nationale de l'Information scientifique et technique du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), – Lyon, le 19 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC NATACHA LECLERCQ, responsable du service Bibliothèque et Services en ligne (BibSel), et responsable de la documentation électronique du SCD de l'université Paris Diderot – Lyon, le 13 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CATHERINE MARC, responsable des ressources électroniques au SCD de l'université Bordeaux 1 – Lyon, le 20 août 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC AGNES MELOT, directrice de la bibliothèque de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC) – Lyon, le 19 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC PIERRE NAEGELEN, bibliothécaire responsable du service des ressources électroniques, à la Bibliothèque universitaire Santé de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, – Lyon, le 20 septembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC DELPHINE DU PASQUIER, coordinatrice de la politique documentaire à la bibliothèque de l'École des Ponts ParisTech – Lyon, le 14 novembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC NICOLAS PINEAU, responsable des ressources électroniques et directeur adjoint du SCD de l'université Bordeaux 4 – Lyon, le 21 août 2013

ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC NADEGE SIECKELINCK, responsable de la documentation électronique à la bibliothèque centrale du SCD de l'université Lille 3 – Lyon, le 13 décembre 2013

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LOLA ZAPPARA, bibliothécaire à la Bibliothèque de philosophie du SCD de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Lyon, le 4 novembre 2013

ENTRETIEN VIA SKYPE AVEC THOMAS GUIGNARD, responsable du projet e-book au sein de l'organisme « Ontario Colleges Library Service » – Lyon, le 19 septembre 2013

ANNEXE 2 : LISTE DES EDITEURS DE LIVRES NUMERIQUES ACCESSIBLES EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES

Editeurs français

- Bibliothèque numérique Dalloz
- Classiques Garnier numériques
- CRC Handbooks
- Dictionnaire interactif des sciences et technique
- *Elsevier Masson* :
 - o package EMI (ex. EM-Consulte) sur *EM-Premium*
 - o package paramédical sur *EM-Premium*
- Livres électroniques ENI
- Harmathèque
- Le Robert éditions électroniques
- Maitron - Dictionnaire du mouvement ouvrier (en BDD)
- Net permanent ou ElNet (Éditions législatives)
- Techniques de l'ingénieur

Editeurs anglo-saxons

Les titres en italique reflètent l'offre nouvelle de titres depuis 2011.

- African american studies centre
- American national biography online
- Brill online ressources
- Cambridge Companions
- Cambridge university press e-books (LSH)
- *Duncker & Humblot éditions juridiques*
- Elsevier Handbooks Economie-gestion
- E-books IET
- Emerald Livres :
 - o Business, Management & Economics
 - o Social Science eBook Series Collection (1999- 2008)
- Encyclopedia of the Bible and its reception
- Flexedo
- Gale
- Grove art online
- Grove music online

- *Harald Fischer*
- Harrisson Online
- Health Sciences EBS e-books
- *Karger : livres électroniques serials and non serials (1997-2012)*
- IEEE
- IntelLex Past Masters
- Knovel
- Kotobarabia
- New Palgrave Dictionary of Economics online
- Oxford Handbooks : Business & Management
- Oxford Islamic Studies Online
- Oxford Biblical Studies Online
- Oxford Dictionary of National Biography (ODNB) online
- Oxford Digital Reference Shelf
- Oxford Language Dictionaries Online
- Oxford English Dictionary online
- Oxford scholarship online
- Oxford university press - e-books et bases de données
- RCADI (Recueil des Cours de l'Académie de Droit International de La Haye)
- Sage Reference Online
- Springer
 - o Lecture Notes in Computer sciences
 - o Lecture Notes in Mathematics
 - o Pack santé langue français
 - o Pack sciences langue française
 - o *Prokaryotes*
- Wiley-Blackwell
 - o E-Reference Works, Current Protocols, Databases CURRENT PROTOCOLS
 - o E-Reference Works, Current Protocols, Databases E-REFERENCE WORKS
- Wolters Kluwer e-books
 - o Moniteur internat

ANNEXE 3 : TABLEAU COMPARATIF DES INDICATEURS MOBILISES POUR EVALUER LES COLLECTIONS IMPRIMEES ET NUMERIQUES

Ratio	Livre imprimé	Livre numérique	Revue électronique	Commentaires
Évaluation du contenu des collections	Taux de renouvellement	Taux de renouvellement	Taux de renouvellement	Problème des bouquets; désherbage des collections électroniques
	Couverture géographique	Couverture géographique	Couverture géographique	
	Couverture linguistique	Couverture linguistique	Couverture linguistique	Calcul de l'entropie (degré de désordre ou d'activité de la collection)
Évaluation des usages	PEB	PEB numérique		S'il est possible
	Nombre de prêts	Nombre de prêts numériques		Un accès basé sur le prêt de fichiers chronodégradables
	Nombre de prêts	Nombre d'unités de contenu documentaire vues, téléchargées par personne : -e-book entier, chapitre	Nombre d'unités de contenu documentaire téléchargées par personne	Si le téléchargement est possible → BR1, BR2
Taux de rotation	prêts / documents accessible au prêt	Nombre d'e-books téléchargés / nombre d'e-books disponibles	Nombre d'articles téléchargés / nombre d'articles disponibles	

Appropriabilité	nombre de livres accessibles au prêt / collection totale	Nombre d'e-books téléchargeables / nombre d'e-books disponibles en streaming	Nombre d'articles téléchargeables / nombre d' « articles » disponibles	reflète la proportion du streaming / téléchargement
	Durée du prêt	Durée du prêt numérique; durée de location du e-book en pay-per-view		
	Durée moyenne des visites en bibliothèque	Durée moyenne des sessions (consultation, visionnage)	Durée moyenne des sessions	Voir aussi ISO 2789 : temps de session.
		Nombre de pages vues	Nombre de pages vues	
Coût des collections	Coût moyen du livre	Coût moyen du e-book	Coût moyen des abonnements	Comparaison annuelle par catégorie
	Prix unitaire livre	Prix unitaire e-book (achat titre à titre); Prix unitaire du e-book (achat bouquet)	Prix unitaire de la revue (abonnement séparé); Prix de la revue rapportée à l'abonnement à un bouquet	Sur des titres identiques, à corrélér au nombre d'utilisateurs autorisés; aux modes de consultation (téléchargement, streaming)
		Coût du livre par unité documentaire téléchargée : chapitre ? Livre ?	Coût de l'abonnement par unité documentaire téléchargée	Evaluer le coût contractuel d'une ressource par téléchargement
		Coût du livre par unité documentaire téléchargée et par session	Coût de l'abonnement par unité documentaire téléchargée et par session	Evaluer le coût contractuel d'une ressource par unité documentaire et par session
Nature des contenus consultés		Types de pages (sommaire, corps de texte) vues/téléchargées		
		Nombre de pages imprimées	Nombre de pages imprimées	

	Nombre de réservations	Nombre de réservations de livre numérique si prêt numérique		
Efficacité / utilisabilité	Nombre de réservations	Pourcentage des sessions rejetées : Book report 3 = accès refusés à des items de contenus par mois, titre et catégorie; Book report 4 = accès refusés à des items de contenus par mois, service et catégorie	Journal Report 2 = Nombre de refus d'accès par titre et par mois; - DB2 = Nombre d'accès refusés par mois, par base de données et catégorie	Etablir, pour chaque ressource électronique, si un nombre suffisant de licences a été souscrit afin de répondre à la demande des usagers.
	Nombre de réservations	Epuisement des crédits sur une ressource donnée		Etablir, pour chaque ressource électronique, si un nombre suffisant de crédits a été souscrit afin de répondre a la demande des usagers.
		DRM		
Signalement	Nombre d'ouvrage manquants et retours d'expériences (par mail ou sur place)	Nombre de retours d'expériences sur les e-books (liens morts, redirections, DRM, ADE, problèmes techniques, utilisation des fonctionnalités de manipulation du contenu)	Nombre de retours d'expériences sur les revues électroniques (échecs, problèmes techniques, utilisation des fonctionnalités de manipulation du contenu)	Enregistrer à chaque signalement la cause de l'échec de la consultation (dysfonctionnements techniques, déficit de formation, pratiques différenciées)
Visites de la bibliothèque	Nombre de visites quotidiennes	Nombre de visites à distance	Nombre de visites à distance	
	nombre d'ouvrages consultés sur place	Nombre de pages vues	Nombre de pages vues	

Poids financier des collections imprimées et électroniques	Pourcentage des dépenses consacrées aux monographies / dépenses en numérique	Pourcentage : dépenses consacrées au livre numérique / dépenses en numérique	Pourcentage des dépenses en revues électroniques / dépenses en numériques	Evaluer le poids des collections et l'engagement de la bibliothèque au regard de la politique documentaire
Répartition des dépenses	Pourcentage des dépenses consacrées aux monographies / dépenses documentaires totales	Pourcentage : dépenses consacrées au livre numérique / dépenses documentaires totales	Pourcentage des dépenses en revues électroniques / dépenses documentaires totales	
Répartition des ressources humaines	Pourcentage du personnel de la bibliothèque affecté aux ressources imprimés	Pourcentage du personnel de la bibliothèque affecté au livre numérique	Pourcentage du personnel de la bibliothèque aux revues électroniques	Evaluer la répartition des ressources humaines, par support et par budget
Articulation des collections électroniques et imprimées		Taux de substitution des livres imprimés par des livres numériques	Taux de substitution des périodiques imprimés par des revues électroniques	S'appuie sur les statistiques de désherbage
		Taux de recouvrement des livres imprimés par des livres numériques	Taux de recouvrement des périodiques imprimés par des revues électroniques	

		Complémentarité livres numériques/ Imprimées	Complémentarité périodiques Imprimés et revues électroniques	Difficile à calculer mais reflet de la politique documentaire
	part du libre accès / collections totales	part de la rematéralisation en salle de lecture / collections d'e-book totale	part de la rematéralisation en salle de lecture / collections de revues totale	
Open source		part des collections de livres libres de droits / livres onéreux	part des revues open source / revues payantes	
Médiation	demandes d'information sur l'imprimé	demandes d'information sur le livre numérique	demandes d'information sur les revues électroniques	Comparaison annuelle
	Suggestions (en ligne, sur place)	Suggestions (en ligne, sur place)	Suggestions (en ligne, sur place)	
Statistiques COUNTER		Book report 1: nombre de requêtes réussies par mois et par titre	JR 1 = le nombre brut de requêtes réussies d'articles en texte intégral par mois et par revue.	
		Book report 2 = nombre de requêtes réussies de chapitres par mois et par titre		

		Book report 3 = accès refusés à des items de contenus par mois, titre et catégorie	Journal Report 2 = Nombre de refus d'accès par titre et par mois; - DB2 = Nombre d'accès refusés par mois, par base de données et catégorie	
		Book report 4 = accès refusés à des items de contenus par mois, service et catégorie		
		Book report 5 = nombre total de recherches par mois et par titre		
		Book report 6 = nombre total de recherches et de sessions par mois et par collections	DB3 = Database Report 1 nombre total de recherches et de sessions par mois et par collections; 'JR4 = nombre total de recherches effectuées par mois et par collections	
			DB1 = Database Report 1 nombre total de recherches et de sessions par mois et par base de données	
			JR3 = nombre de requêtes réussies d'items, par mois, revue et type de page	

Indicateur issu des pratiques des ressources imprimées

Indicateur issu des pratiques des ressources électroniques

Hybridation des pratiques d'évaluation

Indicateur propre au livre numérique

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DU LIVRE NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Entretiens Usages E-books

*Obligatoire

Quel est le nom de votre bibliothèque ? *

Quelles disciplines sont couvertes par les collections de la bibliothèque ? *

- Droit, sciences politiques
- Sciences économiques, Gestion
- Administration économique et sociale (AES)
- Lettres, sciences du langage
- Langues
- Sciences humaines sociales
- Sciences fondamentales et application
- Sciences de la nature et de la vie
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Médecine-odontologie
- Pharmacie
- Autre :

Quelles sont vos fonctions en rapport avec le livre numérique au sein de la bibliothèque ? *

Combien de personnes travaillent de près ou de loin sur le livre numérique ?

Quelles sont leurs fonctions ?

- Acquéreur
- Informaticien
- Gestionnaire de commandes
- Gestionnaire des ressources financières
- Responsable du PEB
- Formateurs
- Autre :

Les lecteurs de la bibliothèque peuvent-ils actuellement consulter des livres numériques ? *

- oui
 - non
 - en cours d'acquisition
 - Autre :
-

Si oui, depuis quelle année ? *

Quel budget d'acquisition était consacré au livre numérique en 2012 ? * (Ou en 2011, si les statistiques manquent. En cas d'estimation, merci de le préciser.)

Les acquisitions de livres numériques font-elles l'objet de marchés publics ? *

- oui
- non
- Autre :

Combien de livres numériques sont proposés aux lecteurs de la bibliothèque (acquisitions onéreuses)? *

Des livres numériques en accès libre (libre de droit, accessibles en streaming, freemium) sont-ils aussi proposés aux lecteurs de la bibliothèque ? *

- Oui
- Non
- Autre :

Si oui, comment sont signalés ces livres numériques (libre de droit, accessibles en streaming, freemium) ?

Quelles étaient les motivations des acquéreurs pour constituer une collection d'e-books ? *

- Compenser une baisse prévisible de l'offre en livres imprimés (travaux, déménagement, ...)
- Répondre aux demandes d'utilisateurs
- Acquisitions indirectes par les bouquets de périodiques
- Pallier un déficit de place
- Développer les services à distance de la bibliothèque
- Compléter l'offre documentaire
- Dépenser un reliquat de budget
- Autre :

La bibliothèque a-t-elle défini une politique documentaire en matière d'e-books ? *

- oui
- non
- en cours de rédaction
- Autre :

Si oui, comment-est-elle formalisée ?

- charte
- note de synthèse

- mention au sein du rapport triennal
- Autre :

Quels critères utilisez-vous actuellement pour l'acquisition des e-books ? *

- Consultations simultanées illimitées
- Absence de DRM
- Point d'accès unique pour tous les éditeurs d'une plateforme : homogénéité de l'accès au sein d'une plateforme
- Recouvrement des disciplines présentes à la bibliothèque
- Livres numériques en open access
- Prêt de livres numériques
- Achat pérenne ("one shot")
- Manipulation des données (copier-coller, impression)
- Cout de plateforme
- Interopérabilité des e-books
- Autre :

A partir de quels indicateurs pourrait-on évaluer les acquisitions des e-books ? *

- Statistiques d'usages
- Cout moyen du livre numérique
- Retours d'expérience d'utilisateurs
- Autre :

Quels autres indicateurs seraient utiles pour l'acquisition des e-books ? *

Quel est le modèle économique d'acquisitions des e-books ? *

- Achat pérenne (titre à titre)
- Achat pérenne (collections thématiques)
- Achat pérenne (bouquet)
- Abonnement annuel (titre à titre)
- Abonnement annuel (collections thématiques)
- Abonnement annuel (bouquet pluridisciplinaire)
- Achat et Abonnement
- Patron Based Acquisitions ou Data Based Acquisitions
- Autre :
-

Combien d'ouvrages sont acquis de manière pérenne ? *

La consultation et l'usage de ces acquisitions pérennes sont-ils limités ?

- oui, en nombre de consultations simultanées
- Oui, la manipulation du contenu est limitée
- Non

- Autre :

Ces ouvrages sont-ils stockés localement ?

- oui
- non
- Autre :

Si la bibliothèque n'a pas ou peu d'acquisitions pérennes, quelles sont les raisons qui expliquent ce choix ?

- Coût
- Gestion des formats à long terme
- Achat sans possibilité de stockage local
- Interrogations sur l'archivage pérenne de ce type de collections
- Autre :

Quel est la politique de votre bibliothèque concernant le catalogage des e-books ? *

- catalogage titre à titre des achats seulement
- catalogage des bouquets
- affichage de notices "appauvries" des fournisseurs
- exemplarisation automatique par l'abes
- pas de catalogage
- Autre :

Quelle est l'articulation entre les collections de livres numériques et les collections de livres imprimés ? *

Comment un lecteur est-il informé de l'existence de collections livres numériques à la BU ? *

- Affiche
- Brochure
- Marque Pages
- Page dédiée aux e-books sur le site de la BU
- Blog dédié
- QR Code dans les rayonnages
- Applications mobiles
- Formations aux ressources documentaires
- Réseaux sociaux (posts sur les e-books)
- Catalogue dédié
- Catalogue (page des résultats)
- Catalogue (option rechercher des e-books)
- Bibliographie des enseignants
- PDA
- Google Scholar
- Communication sur les tests de plateforme
- ERMS

- Autre :

Comment un lecteur peut-il chercher des livres numériques ? *

- Discovery tools
- Opac (notices cataloguées)
- Plateforme des fournisseurs
- ERMS
- Sites dédiés (Gallica, projet Gutenberg, ...)
- Google Scholar
- Autre :

Avez-vous la possibilité de personnaliser les plateformes de consultation d'e-books aux couleurs de la bibliothèque ou de l'université (logo) ? *

- oui
- non
- Autre :

Existe-t-il des tutoriels en ligne (vidéo ou power point) pour consulter les livres numériques de la bibliothèque ? * (Merci de préciser, dans le champ Autre le lien vers le tutoriel s'il existe)

- Non
- Oui
- Autre :

Existe-t-il des modes d'emploi pour apprendre à utiliser les livres numériques de votre bibliothèque ? * (Merci de préciser, dans le champ Autre, le lien vers le mode d'emploi en ligne s'il existe)

- Non
- Oui imprimé
- Oui en ligne
- Autre :

Comment peuvent-ils consulter ces livres numériques ? *

- en ligne par streaming (ex : Cairn)
- en ligne via Adobe Digital Editions (si DRM)
- par téléchargement sur le site de la BU
- par téléchargement à distance
- par l'emprunt de tablettes préchargées
- Autre :

La BU propose-t-elle le prêt de livres numériques ? *

- oui
- non
- Autre :

Un lecteur peut-il emprunter des tablettes à la bibliothèque ? *

- Oui

- Non
- en cours d'acquisition
- Autre :

Si oui, quel modèle de tablette peut-il utiliser ?

- liseuse
- Ipad
- tablette android
- Autre :

Par quels moyens techniques les usagers consultent-ils les collections d'e-books?*

- Shibboleth
- Proxy ou Reverse Proxy
- identification login/mot de passe sur le site des éditeurs
- Autre :

Disposez-vous de statistiques d'usages des e-books ? *

- oui
- non
- Autre :

Ces statistiques sont-elles structurées ? *

- Non
- Oui, Norme COUNTER
- Oui, Norme COUNTER et SUSHI
- Autre :

Qui produit ces statistiques ? *

- Statistiques éditeurs ou agrégateurs (COUNTER)
- Statistiques "maison" éditeurs ou agrégateurs
- Statistiques produites par le SI de la BU
- Statistiques produites par le SI de l'Université
- ERMS
- Autre :

Ces statistiques (hors COUNTER) se rapportent elles...

- au téléchargement
- à la consultation
- aux recherches sur les bases externes
- Autre :

En dehors des statistiques, quels autres indicateurs seraient utiles pour évaluer l'usage des e-books ? * (Statistiques de lecture active, enquête auprès des publics, nombre d'e-books intégrés dans les bibliographies des enseignants, ...)

Quel est le profil des lecteurs de livres numériques dans votre bibliothèque ? *

Concernant la consultation des e-books, avez-vous reçu des demandes d'information ou des retours d'expériences témoignant de difficultés de la part des usagers ? *

- oui
- non
- Autre :

Si oui, quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les enseignants intègrent-ils les e-books dans leurs bibliographies ? *

- oui
- non
- Autre :

Comment s'organisent les échanges entre enseignants chercheurs et bibliothécaires concernant les e-books ? *

- Réception de bibliographies
- Formation dédiées des enseignants chercheurs à l'usage des e-books
- Participation aux tests de plateforme
- Réunion d'acquisitions (recueil de bibliographie, présentation des bouquets, échange autour de la sélection...)
- Participation des enseignants aux présentations commerciales des éditeurs d'e-books
- Enquête de publics
- Autre :

Quels sont les nouvelles pratiques ou usages que vous pouvez observer des utilisateurs d'e-books ? * (Consultation sur Smartphone, équipement des lecteurs en tablettes, étagères de livres numériques, édition électronique, ...)

L'usage des livres numériques devrait-il être le moteur de la politique documentaire ? *